



L'Ancêtre



© Jacques OLIVIER, mars 2010

René BUREAU - Premier de nos fondateurs

Claude Parent et son neveu en Louisiane

Les Berthiaume de Sainte-Foy



1961-2011

L'INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN DES MILLIONS DE DONNÉES ET IMAGES SUR PAPIER, SUR DISQUE ET EN LIGNE.

25 millions d'images et de données en ligne et plusieurs milliers de publications
sur notre boutique.

Depuis des années, l'Institut généalogique Drouin fait partie intégrante du monde de la généalogie par son patrimoine. Grâce à son site web, tout ce patrimoine est maintenant disponible en ligne. En passant par les registres de l'état civil, les contrats notariés ou les généalogies familiales, sans oublier les formulaires de mariage, le Kardex ou le Fichier Loïsele, le site vous fournit plus de 25 millions de données et d'images. Une grande section nécrologie s'est maintenant ajoutée, apportant près de 1 400 000 images et fiches de décès.



Forfaits annuels disponibles à partir de 100 dollars !

Pour vous abonner :

Achat par Paypal sur www.institutdrouin.com/imagesdrouin.htm

ou

par chèque, contactez l'Institut à

jean-pierre.pepin@videotron.ca ou au 450 448-1251

Forfaits institutionnels aussi disponibles.



WWW.IMAGESDROUINPEPIN.COM / WWW.INSTITUTDROUIN.COM



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Téléphone : 418 651-9127 Télécopieur : 418 651-2643

1961 - 2011

Courriel : sgq@total.net

Site : www.sgq.qc.ca

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

- De la Nouvelle-France à la Louisiane :
Claude Parent et son neveu François** 93
Guy Parent (1255)
- Jean-Baptiste Thibault,
né de parents inconnus** 105
Pauline Caouette
- Les Berthiaume à Sainte-Foy** 111
Renaud Santerre (2940)

ÉTUDES

- Les deux frères François Vezinat** 88
Gérard Vézina
- Les familles anciennes du district de Québec
honorées en 1924** 103
Denis Racine (0144)

CHRONIQUES

- Mères de la nation** 77
- Nouvelles de la Société** 81
- L'héraldique et vous** 127
- Le généalogiste juriste** 129
- Les Archives vous parlent des** 133
- À livres ouverts** 137
- Service d'entraide** 139

AUTRES SUJETS

- Lauréats du Prix de *L'Ancêtre*** 76
- XXIX^e Congrès international** 84
- Hommage aux fondateurs** 85
- Bibliothèque virtuelle - Les Augustines** .. 92
- Centre de documentation
Roland-J.-Auger** 123
- Généalogie insolite** 125

Page couverture : LE VIEUX MOULIN EN HIVER – Photographie Jacques OLIVIER (4046), mars 2010.

En 2005, nous avons fait la page couverture de *L'Ancêtre* avec une photo du moulin de Beaumont prise en été (volume 32, hiver 2006, le 273^e numéro de la revue). Pour le numéro 293, nous vous offrons le moulin en hiver, dans sa blanche quiétude, toujours aussi impressionnant de beauté. Construit en 1821 sur trois étages, avec mansarde en grenier, il a été restauré au XX^e siècle et a changé de propriétaire ces derniers mois. Le moulin de Beaumont est situé à Saint-Michel de Bellechasse.

La SGQ est une société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise l'entraide des membres, la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.

LAURÉATS DU PRIX DE *L'ANCÊTRE* 2010

La Société de généalogie de Québec remercie la Commission de la capitale nationale du Québec pour son soutien, et l'assure de sa reconnaissance pour les prix remis aux lauréats du volume 36.



1^{er} prix (article de fond)
Renaud Santerre (2940)

Les familles Routhier à Sainte-Foy et la maison Belleau-Routhier
L'Ancêtre, numéro 289, volume 36, hiver 2010, p. 113-122.

Pas facile de retracer pas à pas le domaine familial sur plusieurs générations. C'est pourtant le défi qu'a relevé l'auteur de cette fresque historique portant sur les Routhier, une des vieilles familles de Sainte-Foy. Dans un article semblable, Renaud Santerre a parcouru le même chemin au sujet de la famille Moreau, une autre famille terrienne de ce coin de pays. La maison ancestrale des Routhier, classée monument historique, devrait porter le nom de Belleau-Routhier, ce qui selon l'auteur devrait être signalé. À l'aide des testaments, donations, recensements, contrats de mariage, d'achats, de ventes et de cessions de biens, portant sur neuf générations, l'auteur nous présente le monde merveilleux mais parfois difficile de la recherche. Son travail peut inspirer les plus obstinés.

2^e prix (étude)
Guy Saint-Hilaire (0064)

Catherine Pillard - Le statut de Fille du roi contesté par des tests d'ADN
L'Ancêtre, numéro 290, volume 36, printemps 2010, p. 180-182.

L'analyse de l'ADN mitochondrial de huit descendants par les femmes de Catherine Pillard, reconnue jusqu'à tout récemment Fille du roi originaire de La Rochelle, a démontré que celle-ci appartenait plutôt à une lignée matrilineaire sibérienne ou algonquienne qui ne se retrouve nulle part en Europe! L'auteur, Guy Saint-Hilaire, nous fait connaître ce monde nouveau mais encore mystérieux de l'ADN, approche qui pourrait révolutionner la recherche généalogique. Il s'agit d'un domaine prometteur mais qui soulève encore beaucoup de questions. Espérons que le Colloque 2011 de la Société de généalogie de Québec, organisé autour de cette nouvelle approche scientifique, viendra éclairer le débat.



3^e prix (article de fond)
Georges Crête (0688)

Des Creste devant la Prévôté
L'Ancêtre, numéro 290, volume 36, printemps 2010, p. 168-176.

Après avoir situé au temps de la Nouvelle-France la Prévôté de Québec, tribunal de justice de première instance, et le Conseil souverain, cour d'appel, l'auteur présente les tribulations de son ancêtre, Jean Creste, devant la loi. Le grand mérite de l'auteur, Georges Crête, est de rappeler aux chercheurs l'importance des archives judiciaires dans la reconstitution de la vie de nos ancêtres. Longtemps négligés, ces documents, pas toujours faciles d'accès, recèlent des détails, grands et petits, sur la vie quotidienne de l'époque. Avis aux intéressés!



Comité de *L'Ancêtre*
2010 - 2011Directeur et
rédacteur en chef Jacques Olivier (4046)

Coordonnatrice Diane Gaudet (4868)

Membres France DesRoches (5595)
Jacques Fortin (0334)
Claire Guay (4281)
Claire Lacombe (5892)
Claude Le May (1491)
Rodrigue Leclerc (4069)
Denis Martel (4822)
Nicole Robitaille (4199)Collaborateurs Claire Boudreau
Raymond Deraspe (1735)
André G. Dionne (3208)
† Paul-André Dubé (4380)
Jocelyne Gagnon (3487)
Alain Gariépy (4109)
Jean-Paul Lamarre (5329)
Rénald Lessard (1791)
Claire Pelletier (3635)
Louis Richer (4140)
Mario Vallée (5558)*L'Ancêtre*, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

COTISATION

Canada

*Adhésion principale 45 \$

Amérique sauf Canada

*Adhésion principale 55 \$ US

Europe

*Adhésion principale 45 €

Membre associé demeurant à la même adresse
(ne reçoit pas *L'Ancêtre*) demi-tarif*Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*.

Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0316-0513

© 2011SGQ

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la Société et de l'auteur.Imprimé par Première Impression, Québec.
Centre numérique, Québec.

† Paul-André Dubé (4380)

Renée BIRET (BIRETTE)

Renée était la fille de Jean BIRET (BIRETTE) et Simone PÉRINE, de la ville, arrondissement et évêché de La Rochelle, en Aunis (Charente-Maritime). Née vers 1647 (selon le *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*) ou 1641 (selon le recensement de 1681, moins fiable), elle est arrivée en Nouvelle-France en 1671.

PREMIER MARIAGE

Le 9 juin 1672, à Québec, elle épouse en premières noces Pierre BALAN dit LACOMBE, fils de Pierre et Perrine COURIER, originaire de Cantillac, arrondissement de Nontron, évêché Périgueux, Périgord (Dordogne). Il est né vers 1646. On lui donne 35 ans au recensement de 1681, à La Durantaye. Il ne savait pas signer. Il était habitant, et leur ménage établi à Saint-Michel-de-Bellechasse. Il décéda le 29 décembre 1687 à La Durantaye; son acte de sépulture, à Pointe-de-Lévy, seigneurie de Lauzon, le 3 janvier 1688, mentionne qu'il est âgé de 40 ans. De son mariage avec Pierre BALAN dit LACOMBE, Renée donna la vie à neuf enfants qui se marièrent et leur donnèrent 62 petits-enfants :

- Marie** : née le 2 à Berthier-en-Bas et baptisée le 8 février 1673 à Québec, elle épouse Pierre-Louis BISSONNETTE le 27 février 1691 à Pointe-de-Lévy (Lauzon). Ils ont eu cinq enfants. Devenue veuve, Marie se remarie le 7 février 1701 à Saint-Michel de La Durantaye avec Noël GOURMELON dit LAFORME (ou GROMELIN). De cette deuxième union naîtront aussi six enfants. Elle est inhumée le 11 décembre 1749 à La Durantaye.
- Jean-Baptiste** : né le 13 décembre 1674 à Berthier-en-Bas et baptisé le 20 janvier 1675 à Québec, il épouse en premières noces Marie-Jeanne MAILLOUX le 16 novembre 1699 à Beaumont. Elle lui donnera cinq enfants avant de décéder le 14 juin 1715 à La Durantaye. Il épouse en secondes noces Marie VANDET dit POITEVIN et dit ARIOT ou HARIOT (veuve de Jacques BISSONNET) le 17 février 1716 à La Durantaye. Ils auront également cinq enfants. Il décède le 18 décembre 1758 et est inhumé le lendemain à La Durantaye.
- Henriette** : née le 1^{er} février 1677 à La Durantaye, elle est baptisée le 4 avril à Québec. Elle épouse Charles DUSSAULT dit LAFLEUR le 16 novembre 1693 à La Durantaye. Ce couple demeurera sans postérité. Elle épouse en secondes noces à Beaumont le 13 février 1697 Yves BÉCHET (ou BÉCHARD dit SANSOUCY). Ils auront 10 enfants. Elle est décédée le 20 juillet 1715 et inhumée le 22 à Montmagny.
- Marguerite** : née le 28 janvier 1678 à La Durantaye, elle est baptisée le 22 février à Québec. Le 17 août 1695, elle épouse à Québec, Mathieu GUAY dit CASTONGUAY, veuf de Thérèse POIRIER et Anne BRISSON. De cette union, Marguerite aura 11 enfants. Devenue veuve en 1719, elle se remarie avec René DUCHESNEAU dit SANSREGRET, le 30 décembre 1722 à Québec : ils auront un enfant. Marguerite est décédée le 19 octobre 1758 et a été inhumée le lendemain à Québec.
- Michel** : né le 2 octobre 1679 à Berthier-en-Bas, il est baptisé le 13 décembre à Pointe-de-Lévy (Lauzon). Il épouse en premières noces Marie-Madeleine TURMEL le 16 octobre 1720 (lieu inconnu) qui lui donnera un enfant, et en secondes noces Marie-Charlotte SAVARD, le 30 septembre 1726 à Charlesbourg; cette deuxième union ne donnera pas de postérité. Michel décède le 24 mars 1736 et il est inhumé le lendemain à Québec.

6. **René** : né le 15 mars 1681 à L'Islet, il est baptisé le 1^{er} avril 1681 à L'Islet. Il épouse Marie-Renée BOUTIN le 8 mai 1702 à L'Ancienne-Lorette. Ce couple restera sans postérité.
7. **Pierre** : né le 1^{er} et baptisé le 15 janvier 1683 à Pointe-de-Lévy (Lauzon), il épouse en premières noces Élisabeth-Marie CHARTIER le 17 janvier 1708 à Saint-François, île d'Orléans, qui lui donnera trois enfants avant de décéder le 10 octobre 1714. Il se remarie le 29 octobre 1715 à Saint-François, île d'Orléans, avec Élisabeth PÉPIN dit LA-CHANCE, qui lui donnera neuf enfants. Pierre est décédé le 9 janvier 1749 et a été inhumé le lendemain à Québec.
8. **Jeanne-Marie** : née en juin 1688, elle se marie à Montmagny le 27 avril 1706 à Jean-Baptiste COULOMBE. Ce couple aura quatre enfants.
9. **Étienne (Étienne Jean-Baptiste)** : né vers 1676, il se marie à Québec le 7 octobre 1710 à Marie-Madeleine BRASSARD qui lui donnera deux enfants. Il est décédé le 24 novembre 1746 et a été inhumé le lendemain à Montréal.

DEUXIÈME MARIAGE

Devenue veuve, Renée BIRET se marie en secondes noces vers 1688 à Saint-Michel avec Jean BRIASSE dit LATREILLE, né vers 1638 à Saint-Martin, évêché d'Auch, Gascogne (Gers). Ce dernier était habitant et leur ménage, établi également à Saint-Michel, compta trois enfants. Son deuxième époux décède le 30 novembre 1706 à La Durantaye.

Du deuxième mariage de Renée BIRET avec Jean BRIASSE dit LATREILLE sont nés trois enfants dont deux se marièrent et leur donnèrent 20 petits-enfants :

1. **Louis-François** : né vers 1689 à La Durantaye et marié à Saint-Laurent (Montréal) le 12 janvier 1722 à Marie-Marguerite HARDOUIN (ou ARDOUIN). Le couple aura 15 enfants. Louis-François est décédé le 25 août 1755 et a été inhumé le lendemain à Montréal.
2. **Louis-Alexandre** : né à La Durantaye et baptisé le 17 mai 1691 à Pointe-de-Lévy (Lauzon). Sépulture le 24 novembre 1709 à La Durantaye.
3. **Gabriel** : né le 7 et baptisé le 9 janvier 1693 à La Durantaye. Il épouse à Beaumont le 29 janvier 1714 Suzanne BISSONNET; ils auront cinq enfants.

TROISIÈME MARIAGE

Renée BIRET convole en troisièmes noces le 15 avril 1709 à La Durantaye avec François LAVERGNE dit RE-NAUD, fils de François et Guillemette PÉRONNE, né vers 1648, à Saint-Michel-des-Lions, Limoges, Haute-Vienne. Il était maçon et ne savait pas signer. Le couple était établi à Beaumont. François décéda le 27 juin 1714 et fut inhumé le même jour à Beaumont. Cette dernière union ne laissa pas de descendance. Renée lui survécut pendant neuf mois, et fut inhumée le 14 mars 1715 à Beaumont.

Mariages de descendants du couple BIRET-BALAN dit LACOMBE : 5 de 1600 à 1699, 363 de 1700 à 1799, 49 de

1800-1899 et 34 de 1900 à 1999 (compilation par Denis Beauregard).

Mariages de descendants du couple BIRET-BRIASSE dit LATREILLE : 8 de 1600 à 1699 (compilation par Denis Beauregard).

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien des origines à 1765*, cédérom.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 42, 71, 169, 282, 374, 396, 531, 533-534.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 279.
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal.

Marguerite MOITIÉ

Marguerite était fille de Jacques MOITIÉ, maître sergier, huissier et sergent royal, et Françoise LANGEVIN, de la paroisse de Sainte-Marguerite (ou Saint-Barthélémy), arrondissement, ville et évêché de La Rochelle, Aunis (Charente-Maritime) où elle a été baptisée le 29 janvier 1646. Elle était orpheline de père et de mère à son arrivée en Nouvelle-France en 1663, apportant des biens estimés à 300 livres. Elle y avait été précédée par sa cousine Suzanne GUILBAULT et le mari de cette dernière Claude FEZERET et leurs deux enfants René et Jacques. Marguerite ne savait pas signer. On lui donne 18 ans au recensement de 1666, 30 ans au recensement de 1681, 46 ans en 1694 (Hôtel-Dieu de Québec, 12 juin 1694) et 56 ans lors de son décès. Marguerite est décédée le 8 juin 1701 et a été inhumée le lendemain à Sainte-Famille, île d'Orléans.

Après avoir passé un contrat de mariage (7 octobre 1663, minutier du notaire Guillaume Audouart), Marguerite épouse, le 24 octobre 1663 à Château-Richer, Joseph-Élie GAUTHIER, fils de Samuel et Hilaire-Hélène GOURLARTIER, de Notre-Dame de Celles-sur-Belle, évêché de Poitiers, Poitou (Deux-Sèvres), où il avait été baptisé le 11 octobre 1643. Sa présence en Nouvelle-France est mentionnée pour la première fois en 1659. Avant d'épouser Marguerite MOITIÉ, il avait passé un premier contrat de mariage qui a été annulé (26 octobre 1660, minutier du notaire Guillaume Audouart) avec Marguerite-Cécile PERRAULT. Il a été confirmé le 2 février 1660 à Château-Richer. On lui donne 40 ans au recensement de 1666, 50 ans à celui de 1681 à l'île d'Orléans et 60 ans au moment de son décès. Il ne savait pas signer. Joseph-Élie est décédé le 9 décembre 1700 et a été inhumé le lendemain à Sainte-Famille, île d'Orléans.

Leur ménage, établi à Sainte-Famille, île d'Orléans, comptait 12 enfants qui leur donneront 65 petits-enfants :

1. **Joseph** : né à l'île d'Orléans et baptisé à Château-Richer en novembre 1664. Décédé et inhumé le 27 septembre 1684 à Sainte-Famille.

2. **Marguerite (Marguerite-Marie)** : née le 14 décembre 1666 et baptisée le lendemain à Sainte-Famille. Elle épouse Jean DUBREUIL le 6 août 1686 à Sainte-Famille. Ils auront sept enfants. Marguerite est décédée le 21 décembre 1702 et a été inhumée le lendemain à Saint-Jean, île d'Orléans.
3. **Louise** : née le 20 décembre 1668 et baptisée le lendemain à Sainte-Famille. Elle épouse Louis GREFFARD le 10 avril 1684 à Sainte-Famille. Ils auront trois enfants. Elle épouse en secondes noces Pierre AVARE (AVARD ou HAVARD) le 9 janvier 1690 à Saint-Jean. De cette deuxième union, Louise donnera naissance à six autres enfants. Louise a été inhumée le 23 juin 1743 à Saint-Jean.
4. **Marie** : née et baptisée le 3 mars 1671 à Sainte-Famille. Elle épouse Denis CHARLAND dit FRANCOEUR le 10 février 1688 à Sainte-Famille. Ils auront sept enfants. Marie a été inhumée le 6 mai 1755 à Saint-Jean.
5. **Guillaume** : né et baptisé le 29 mai 1673 à Sainte-Famille, où il est décédé et a été inhumé le 10 novembre 1684.
6. **Marie-Anne** : née le 1^{er} et baptisée le 5 août 1675 à Sainte-Famille. Elle épouse Jean AUGER dit JULIEN le 7 juin 1695 à Sainte-Famille. Ils auront neuf enfants. Elle épouse en secondes noces Jacques LESOURD dit DUCHESNE le 7 août 1713 à Québec. Ils auront trois enfants. Elle est décédée le 23 septembre 1755 et a été inhumée le lendemain à Montréal.
7. **André** : né le 25 avril 1678 et baptisé le 28 à Sainte-Famille. Il épouse Catherine TOURNOIS le 11 août 1712 à Boucherville. Ils auront 12 enfants. André a été inhumé le 9 août 1730 à Boucherville.
8. **Jacques** : né et baptisé le 3 août 1680 à Sainte-Famille. Il épouse Marie TURNEROUCHE dit ROBERT le 4 novembre 1704 (ct François Genaple de Bellefonds,

Saint-Jean). Ce couple aura 10 enfants. Jacques a été inhumé le 11 août 1730 à Boucherville.

9. **François** : né et baptisé le 23 octobre 1682 à Sainte-Famille.
10. **Élisabeth** : née le 20 décembre 1684 (jumelle) et baptisée le lendemain à Sainte-Famille, où elle est décédée et a été inhumée le 2 avril 1685.
11. **Anne** : née le 20 décembre 1684 (jumelle) et baptisée le lendemain à Sainte-Famille, où elle est décédée et a été inhumée le 27 décembre 1684.
12. **Geneviève** : née et baptisée le 6 août 1686 à Sainte-Famille. Elle épouse Jean VERMET dit LAFORME le 25 août 1713 à Montréal. Ils auront huit enfants. Elle est décédée le 13 septembre 1750 et a été inhumée le lendemain à Québec.

Mariages de descendants du couple Marie MOITIÉ – Joseph-Élie GAUTHIER : 5 de 1600 à 1699, 398 de 1700 à 1799, 118 de 1800 à 1899, 412 de 1900 à 1999 (compilation par Denis Beaugard).

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien des origines à 1765*, cédérom.
- Fichier ORIGINE (n° 241721).
- GAUTHIER, Marcel. « Du nouveau au sujet de Joseph-Élie Gauthier et de Stephan Gottschalck », *L'Ancêtre*, vol. 20, n° 4, décembre 1993, p. 141-142.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 32, 35, 229, 371, 475, 478, 479, 525, 1120.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 349.
- *Mémoires de la SGCF*, vol 44, p. 270.
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal.



Presbytère de Saint-Michel de Bellechasse, datant de 1739, avec annexe de 1790. Resté intact lors du passage des troupes de Wolfe en 1759, il conserve une apparence hors de l'ordinaire.

Source : www.saintmicheldebellechasse.com/images/religieux/presbytere

CORRECTION À *L'ANCÊTRE*



Dans le numéro 292 de la revue, page 6, *Mères de la nation*, à 4. Pierre, enfant de Mathurin DUBÉ et Marie CAMPION, une erreur s'est glissée.

Il aurait fallu lire : Pierre est décédé le 6 février 1755 et a été inhumé le 7 à Montréal (et non les 26 et 27 février 1755).

Sources : PRDH et *Dictionnaire généalogique du Québec ancien* (cédérom).

Merci à Jacques DUBÉ (6327) pour son œil de lynx et l'intérêt porté à l'exactitude des informations véhiculées par la revue.

Rédaction de *L'ANCÊTRE*

MESSAGES POUR NOËL ET LA NOUVELLE ANNÉE

Au nom du conseil d'administration de la Société de généalogie de Québec, je souhaite à nos membres et à nos partenaires un merveilleux Noël rempli de joie et de bonheur.

En demeurant unis avec vos proches, aujourd'hui comme hier, vous donnez un bel exemple de l'harmonie, de l'amour et de l'esprit de partage que l'on aimerait tant voir régner sur la terre entière. Ces attributs ne naissent pas comme ça, tout simplement du jour au lendemain; il est toujours nécessaire d'y investir un peu de soi.

En ce temps des fêtes, on a tous une idée en tête : souhaiter un joyeux Noël et une très bonne année 2011 à tous ceux et celles qui occupent une place de choix dans nos pensées. L'espoir, c'est la lumière de la vie, et nos enfants et petits-enfants en sont la source.

Joyeuses Fêtes à tous!

André G. Bélanger, président



*Les membres de la rédaction de **L'ANCÊTRE** désirent offrir à tous les auteurs, chroniqueurs, collaboratrices et collaborateurs, ainsi qu'à leur fidèle lectorat, leurs meilleurs vœux de santé et prospérité pour la nouvelle année 2011.*

*La revue **L'ANCÊTRE** vit sa 37^e année et est entrée dans l'ère électronique depuis 2009. Votre appui en 2010 a permis à notre équipe de rédaction de vous offrir encore plus.*

La continuité de la revue repose sur votre soutien.

MERCI!

Jacques Olivier, rédacteur en chef

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2010-2011

Président André G. Bélanger (5136)
Vice-président Guy Parent (1255)
Secrétaire Louis Richer (4140)
Trésorière Pierrette Savard (2800)

Administrateurs Gaby Carrier (3100)
Yves Dupont (2612)
Yvon Lacroix (4823)
André Normand (3076)
Hélène Routhier (5919)

Conseiller juridique
M^e Serge Bouchard

COMITÉS

Bibliothèque
Marianne Parent (3914) (Direction)

Conférences
Louis Richer (4140) (Direction conférences) C. A.

Entraide généalogique
André G. Dionne (3208)

Formation
Yves Dupont (2612) (Direction formation) C. A.

Informatique
Yvon Lacroix (4823) (Direction) C. A.

Publications
Gaby Carrier (3100) C.A.
Roland Grenier (1061) (Direction)
Roger Parent (3675) (Expédition)

Relationniste
Nicole Robitaille (4199)

Revue *L'Ancêtre*
Diane Gaudet (4868) (Coordination)
Jacques Olivier (4046) (Direction et rédaction)

Services à la clientèle
André G. Bélanger (5136) (Direction) C. A.

Service de recherche
Louis Richer (4140) (Direction) C. A.

Site web
Guy Parent (1255) (Direction) C. A.

NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ

André G. Bélanger (5136)

NOUVEAU MEMBRE AU C. A.

Un poste d'administrateur était vacant depuis le décès d'un membre du conseil d'administration. À sa réunion mensuelle en août dernier, le C. A. nommait M^{me} Hélène Routhier membre du conseil d'administration. Son mandat se terminera en mai 2012. Nous lui souhaitons la bienvenue et l'assurons de notre collaboration.

RECENSEMENT FÉDÉRAL

Nous avons appris la décision du gouvernement fédéral d'éliminer l'obligation de répondre à la partie longue du questionnaire du recensement de 2011. Une lettre fut adressée à M. Tony Clement, ministre canadien de l'Industrie, pour lui exprimer notre désaccord.

Cette décision gouvernementale aura des répercussions considérables sur le milieu de la recherche, dont celui de la généalogie. En effet, les généalogistes utilisent régulièrement les données des recensements recueillies dans la deuxième partie du questionnaire pour compléter leurs recherches. À la suite de cette décision, les résultats seront partiels et moins fiables qu'auparavant.

Par suite des pressions exercées notamment par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, le ministre a consenti à ajouter au questionnaire court deux questions en matière de langues officielles.

LE SITE WEB www.sgq.qc.ca/

Vous êtes invités à consulter régulièrement le site web de la Société de généalogie de Québec (SGQ). Les informations sont mises à jour le plus souvent possible. L'accès libre vous permet de consulter cinq fichiers ou bases de données; l'accès réservé exclusivement aux membres, six de plus. Si vous n'avez pas encore votre code d'accès à titre de membre individuel, communiquez avec le webmestre pour en obtenir un. C'est la seule façon de s'en procurer un. sgq@total.net

Pour ceux et celles qui aimeraient se joindre à l'univers des bénévoles, vous pouvez lire dans la section *Bénévolat* la description des mandats, des rôles et des responsabilités qu'exercent les bénévoles dans les différents comités de la SGQ.

Par ailleurs, la revue *L'Ancêtre* est disponible en ligne pour les membres. Lors du renouvellement de votre cotisation pour l'année 2011, lisez attentivement votre fiche d'adhésion au verso, car vous êtes appelé à choisir. POUR NE PLUS RECEVOIR la revue papier, vous devez cocher et signer votre refus.

FÊTES DE LA NOUVELLE-FRANCE

Comme chaque année, la SGQ a participé à ces activités avec son stand installé à la maison Fornel, de la place Royale, en compagnie du Centre d'archives de Québec et des archives gouvernementales de

BAnQ. De nombreux visiteurs ont reçu des informations des généalogistes bénévoles. Compte tenu de la provenance diversifiée des visiteurs, ce fut une école populaire de généalogie. Les intéressés furent dirigés vers les sociétés ou les cercles de généalogie de leur milieu pour développer davantage leurs intérêts.



Photos : André G. Bélanger.

L'accent mis sur la réalisation de la roue de paon a connu un vif succès. Impressionnés par la dimension que pouvait prendre la recherche de leurs ancêtres, plusieurs se sont montrés intéressés à compléter le fameux éventail.

Un volet portant sur l'héraldique montrait aux visiteurs les composantes d'une armoirie et expliquait les tenants et aboutissants de cette science. Par la même occasion on souhaitait recueillir des candidatures pour faire partie d'un groupe d'intérêt.

Par ailleurs, un de nos valeureux bénévoles, Gilles Cayouette, prononçait le vendredi 6 août une conférence au Musée de la civilisation. Un auditoire de 140 personnes bien comptées fut conquis par le sujet *Nous sommes tous un peu cousins*. Un grand succès, au dire des organisateurs de l'événement!

VISITEURS DU CONNECTICUT

Here she is again. En effet, Barbara (Bobbie) Paradis revient pour la huitième année consécutive avec un groupe d'une quinzaine de personnes de la French Canadian Genealogical Society of Connecticut. Les chercheurs, nouveaux et anciens, s'en sont donné à cœur joie dans les archives de la SGQ. Un groupe fort sympathique que nous aimons accueillir chaque année.



Photo : Bobbie Paradis.

Alain Gariépy reçoit un exemplaire du récent livre de Charles W. King, Ph. D., publié en 2010, intitulé *The King/Leroy family of Québec and New England*. Le livre est disponible à la bibliothèque de la SGQ.



Alain Gariépy et Charles W. King Ph. D.
Photo : Bobbie Paradis.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC BAnQ

Les représentants de BAnQ, MM. Guy Berthiaume président-directeur-général et Carol Couture conservateur et directeur général des archives, ainsi que le président de la SGQ, André G. Bélanger, signaient le 7 septembre le renouvellement de la convention de partenariat entre les deux organismes. D'une durée de cinq ans, cette convention a pour objectif d'offrir au public un meilleur service pour la recherche généalogique. Chaque partie s'est engagée à respecter un certain nombre d'obligations et à travailler en étroite collaboration.



MM. Guy Berthiaume, André-G. Bélanger, Carol Couture.
Photo : Jacques Olivier.

LA RENTRÉE 2010

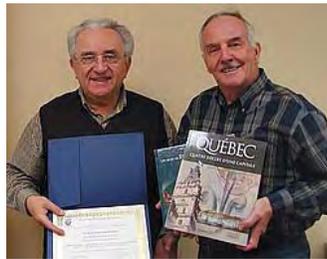
- Prix de *L'Ancêtre*

Le premier sujet de la rentrée le 22 septembre dernier fut la remise du Prix de *L'Ancêtre*, sous forme de trois certificats de reconnaissance à des auteurs exceptionnels, plus un chèque de 300 \$ au premier et des volumes aux 2^e et 3^e lauréats. C'est grâce à ces articles que la revue



1^{er} prix : André G. Bélanger et Renaud Santerre. Photo : Jacques Olivier.

L'Ancêtre connaît une renommée enviable. Les gagnants sont : 1^{er} prix, M. Renaud Santerre, meilleur article de fond; 2^e prix, M. Guy Saint-Hilaire, meilleure étude; 3^e prix, M. Georges Crête, article digne de mention.



2^e prix : Guy Saint-Hilaire et Claude Le May. Photo : Jacques Olivier.



3^e prix : Diane Gaudet et Georges Crête. Photo : Georges Gariépy.

Au nom des membres du conseil d'administration, toutes nos félicitations!

Nous remercions la Commission de la capitale nationale (CCNQ) pour sa participation à cette démarche de reconnaissance.

- Plumes de paon

Selon les critères de complétude exigés par le jury, près de 25 personnes ont mérité une, deux ou trois plu-

mes de paon pour la réalisation de leur roue d'ascendance. Cette première initiative stimule les chercheurs à faire plus que leur ascendance linéaire. Le concours se poursuit toujours et vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la SGQ pour la prochaine édition. Félicitations à tous.

- Le 50^e anniversaire de la SGQ

Au cours de la soirée du 22 septembre, on a dévoilé la thématique et le logo du 50^e anniversaire de fondation de la SGQ. La thématique *D'hier à demain : vers de nouvelles origines* sera mise en évidence, particulièrement lors du colloque qui se tiendra le 10 septembre 2011 au pavillon Alphonse-Desjardins de l'Université Laval. Le logo est inspiré de la forme hélicoïdale de la molécule d'ADN et de la feuille issue de l'arbre généalogique. L'orientation en flèche et la couleur verte représentent la vie et l'espoir. Un livre-souvenir est en préparation à l'occasion de cette année mémorable et sera lancé lors du colloque.



- Bureau québécois d'attestation des compétences en généalogie (BQACG)

Le directeur du Comité de formation a fait une présentation très détaillée du processus et des exigences requises pour obtenir une attestation de compétence en généalogie comme Généalogiste de filiation agréé (GFA), Généalogiste chercheur agréé (GRA) ou Maître généalogiste agréé (MGA). Toute personne intéressée à obtenir l'une de ces distinctions doit en faire la demande auprès de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG). Le Comité de formation aidera au besoin le demandeur à monter son dossier.

NOMINATIONS

La FQSG a procédé à la nomination des dirigeants du Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie (BQACG). Il s'agit de M^{mes} Jacqueline



De gauche à droite : Jean-Guy Morel, François Gagnon, Robert Delisle, André Bélanger, Marcel Lalanne, Jean-Noël Courtois, Pierre Déry, Yvon Lévesque, Andrée Champagne, Françoise Charland, Suzanne Cantin, Carole Veillette. Photo : Georges Gariépy.

Faucher Asselin, présidente (SGQ), Jacqueline Sylvestre, vice-présidente (SGQ), Micheline Perreault, trésorière (SGCF), Diane Carbonneau, administratrice (SGQ), et Marie Royal, qui représente la FQSG. Félicitations à ces dirigeantes et bonne chance dans cette grande aventure!

HOMMAGE À JACQUELINE SYLVESTRE



Photo : Société de généalogie du Granit.

Membre de la SGQ depuis 1992, cette femme énergique voit toujours une occasion de promouvoir la généalogie en publiant des répertoires de BMS ou des articles dans la revue *L'Ancêtre*, en aidant d'autres chercheurs, par du bénévolat à la formation et au service à la clientèle. Elle a aussi consacré du temps à la création d'une nouvelle société de généalogie.

Dernièrement, elle était honorée par la Société de généalogie du Granit, de Saint-Sébastien dans la Beau-

ce, à titre de fondatrice. Une magnifique plaque de granit lui fut remise à cette occasion. Elle a été faite membre honoraire à vie de cette société. Félicitations, Jacqueline!

AU REVOIR

Reconnaissez-vous cette gentille dame? Vous l'avez côtoyée souvent dans vos déplacements au Centre d'archives nationales de Québec (BANQ).

Après 30 années de loyaux services consacrées à répondre aux besoins de la clientèle, M^{me} Ginette Fournier a décidé de prendre sa retraite le 10 septembre. Elle a rendu de nombreux services aux bénévoles et aux membres de la SGQ.

La Société de généalogie de Québec tient à lui offrir ses remerciements pour son dévouement et sa gentillesse exemplaires. Nous lui souhaitons une belle retraite.



Photo : André G. Bélanger.

XXIX^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE

Michel Banville (3957)



Albert Cyr, Harald Heimbach (président du congrès), Michel Banville.

Du 12 au 17 septembre 2010, Albert Cyr et Michel Banville, respectivement président et vice-président de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, ont participé au XXIX^e Congrès international des sciences généalogique et héraldique à Stuttgart, en Allemagne. Malgré le peu de temps imparti aux organisateurs, soit à peine 18 mois pour tout mettre en place, ce congrès a remporté un grand succès.

Il y a eu plus de conférences en héraldique qu'en généalogie, mais ces dernières étaient de grande qualité. Entre autres, il y a eu une conférence très intéressante prononcée par le professeur Marc Tremblay, de l'UQAC, portant sur les racines germaniques dans les généalogies canadiennes-françaises au Québec. En héraldique, M^{me} Claire Boudreau, héraut d'armes du Canada, a traité de l'identité héraldique des familles canadiennes, des liens légaux, moraux et affectifs qui les définissent, des nouvelles cellules familiales et, de ce fait, de l'expression

héraldique de ces nouvelles réalités.

Lors de ce congrès, Michel Banville et Rolf Sutter ont été nommés respectivement président et secrétaire du Bureau permanent des congrès pour les deux prochaines années.



Albert Cyr, Rolf Sutter (vice-président du congrès), Michel Banville.

HOMMAGE AUX FONDATEURS



Alain Gariépy

Alain Gariépy (4109) et Jacques Olivier (4046)



Jacques Olivier

La Société de généalogie de Québec (SGQ) aura 50 ans en 2011. Dans le cadre de cet événement, la revue *L'Ancêtre* désire vous présenter quelques-uns des personnages qui ont présidé aux destinées de la SGQ dans ses premières années. Il est connu qu'ils étaient plusieurs passionnés qui, un jour de 1961, décidèrent de mettre en commun temps et moyens pour l'organisation à Québec d'une instance vouée à la recherche et la diffusion de connaissances sur les gens qui nous avaient précédés. Mais il faut remonter à mai 1944 pour voir poser la première pierre : l'instauration d'une section à Québec de la Société généalogique canadienne-française.

Il est d'ailleurs remarquable que les sept premiers présidents de la SGQ aient laissé un héritage que les membres d'aujourd'hui consultent et utilisent encore dans leurs travaux quotidiens de généalogie, autant répertoires papier, histoires de familles, que fichiers et banques de données qui maintenant sont numérisés et accessibles en ligne. Voici les noms de ces premiers présidents (et premiers gouverneurs de la SGQ) :

René BUREAU (1961-1964), Benoît PONTBRIAND (1964-1966), Jean-Yves GODREAU (1966-1968), Gérard GALIENNE (1968-1969), G.-Robert TESSIER (1969-1971), Roland-J. AUGER (1971-1973) et Gérard E. PROVENCHER (1973-1975).

Dans le cadre du 50^e anniversaire de fondation de la Société, la rédaction de *L'Ancêtre*, en accord avec la direction de la SGQ, désire vous présenter trois de ces illustres fondateurs : René BUREAU, président-fondateur, Benoît PONTBRIAND, grand auteur de répertoires, et G.-Robert TESSIER, auteur de nombreux articles dans la revue de la SGQ et de plusieurs publications généalogiques pour le comté de Portneuf. Nous amorçons cette trilogie avec René BUREAU.



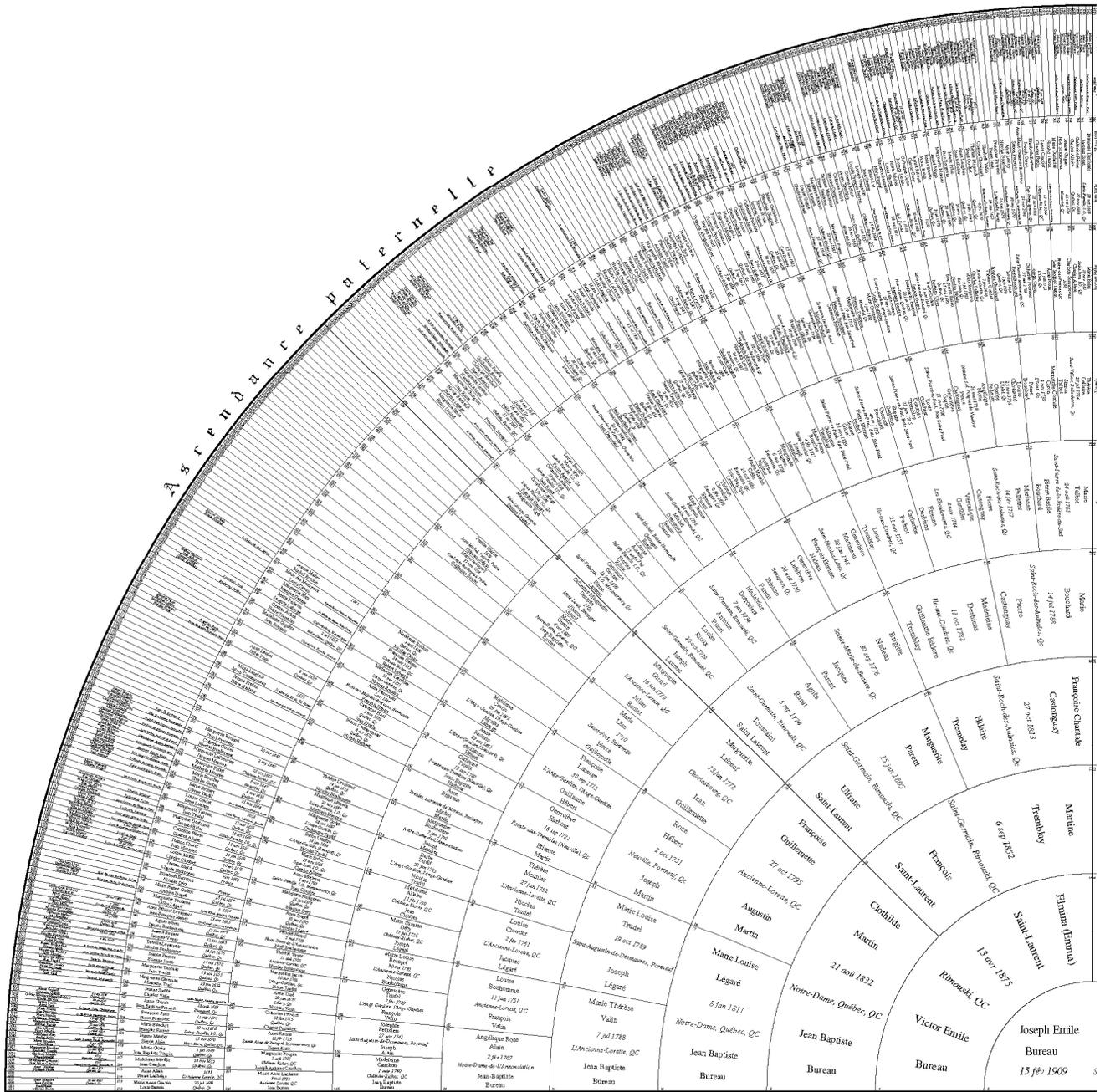
René BUREAU, en 2008.

René BUREAU a été le premier président de la Société canadienne de généalogie (section Québec). À ce titre, il a su diriger l'organisation naissante pendant trois années, et lui donner des modes d'opération qui ont fait école. Il est le grand architecte de ce que la SGQ est devenue.

M. Bureau a publié en 1972 *Étude sur Louis Bureau dit Sansoucy, ancêtre canadien des familles Bureau d'Amérique* (SGQ). Il a aussi édité en 1995, à compte d'auteur, *Contes de grand-père René*, pour ses petites-filles Geneviève et Catherine BUREAU.

Le catalogue *René-Bureau* de la SGQ est un nouvel outil qui permet d'explorer, sur place au centre de documentation Roland-J.-Auger ou chez vous par Internet, les titres de tous les ouvrages inventoriés dans les 11 sections de la bibliothèque de la SGQ. C'est un puissant outil de repérage des 3 000 répertoires de baptêmes, mariages et sépultures (BMS) et de plus de 2 000 monographies et autres publications.

La présentation de l'hommage à René BUREAU se fera sous forme de sa roue d'ascendance ou roue de paon. Les auteurs de la présente ont mis en commun leurs efforts d'écriture et de recherche, ajusté la concordance des informations puis procédé leur saisie; enfin, Alain Gariépy a transcrit en format GEDCOM l'ascendance du fondateur et édité sa roue de paon; Jacques Olivier a terminé avec la présentation et les commentaires.

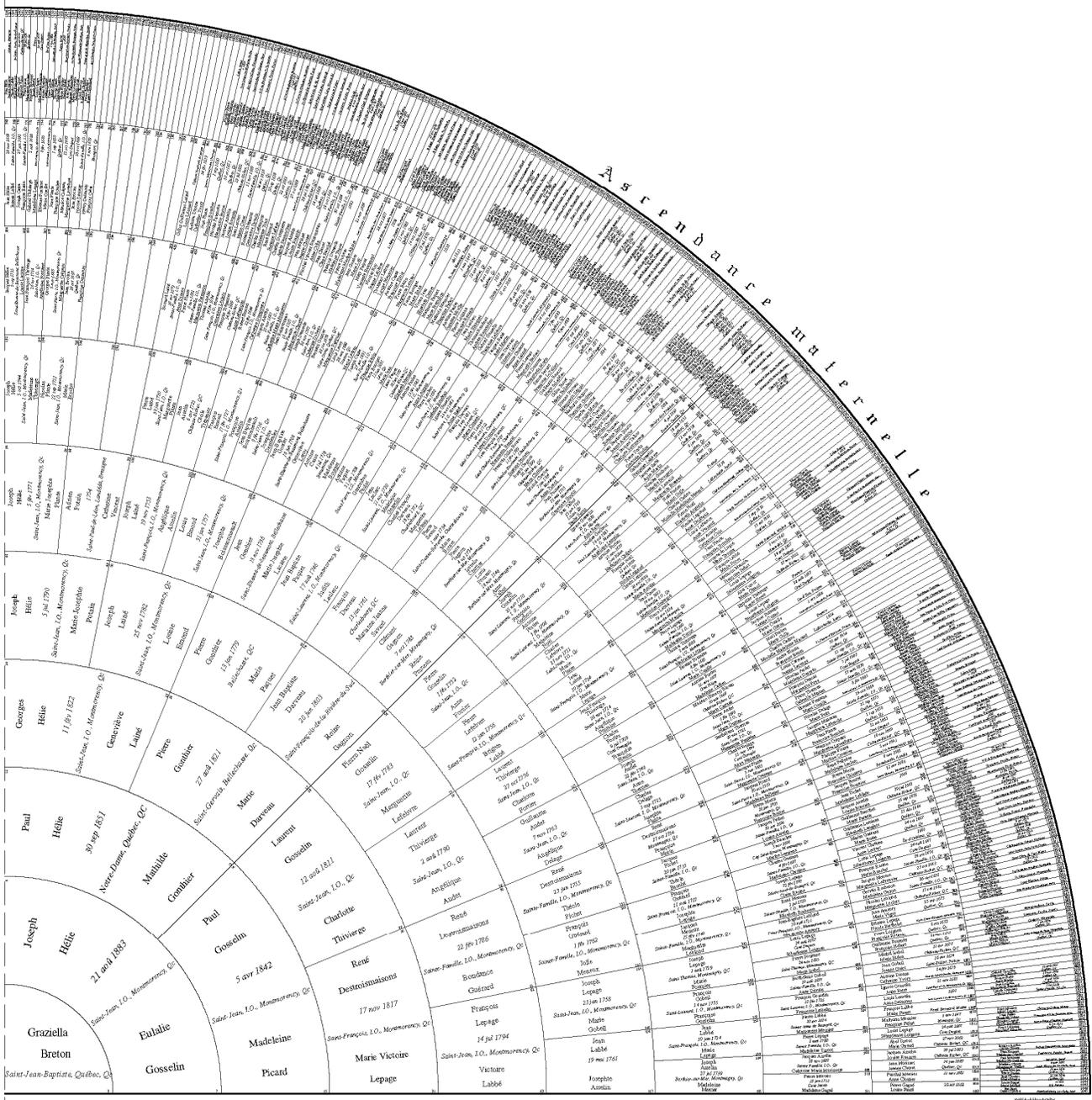


Ascendance de René Bureau

Voici la partie paternelle de l'ascendance de René Bureau sur 11 générations. À la première génération, son père, Joseph Émile Bureau, avait épousé Graziella Breton de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste à Québec, le 15 février 1909. Les parents de Joseph Émile étaient Victor Émile Bureau et Elmina (Emma) Saint-Laurent, couple uni le 13 avril 1875 en la cathédrale de Saint-Germain à Rimouski.

Nous pouvons ainsi remonter jusqu'à la onzième génération du patronyme Bureau, et identifier l'ancêtre Louis Bureau qui épousait Marie-Anne Gauvin le 25 juillet 1685 en l'église de Notre-Dame-de-Québec. Les parents de Louis sont Mathurin Bureau et Renée Ferdié, de Saint-Sébastien de Nantes, en Bretagne (France). Les parents de Marie-Anne, Jean Gauvin et Anne Magnan, s'étaient unis le 22 octobre 1665 à l'église de Notre-Dame-de-Québec.

Les ancêtres d'Elmina Saint-Laurent, à la huitième génération, sont Pierre Laurent et Constance Garinet, unis le 12 janvier 1699 à l'église de Saint-François à l'île d'Orléans. Pierre était le fils d'Étienne Laurent et Marguerite Viger, de Saint-Laurent en Guyenne (France). Constance était fille de François Garinet et Constance Lepage, couple uni le 5 février 1674 à Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Les parents de François étaient Pierre Garinet et Marguerite Émie, de Saint-Vivien de Saintes, en Saintonge (France). Les parents de Constance étaient Étienne Lepage et Nicole Berthelot, de Notre-Dame d'Ouanne, en Nivernais (France).



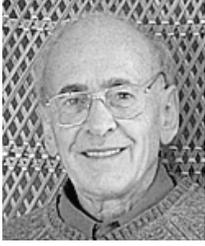
René Bureau

Voici la partie maternelle de l'ascendance de René Bureau sur dix générations. À la première génération, sa mère, Graziella Breton, était de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste à Québec, où elle a épousé Joseph Émile Bureau, le 15 février 1909. Ses parents étaient Joseph Hélie dit Breton et Eulalie Gosselin, couple uni le 21 août 1883 à l'église de Saint-Jean à l'île d'Orléans.

Nous pouvons ainsi remonter jusqu'à la onzième génération, pour l'ancêtre Jean Hélie qui épousait Jeanne Labbé le 28 novembre 1669 en l'église de Sainte-Famille à l'île d'Orléans. Les parents de Jean sont Jean Hélie et Jeanne Musnier, de Ménéc, en Bretagne (France). Jeanne était la fille de Charles Labbé et Marie Françoise, de Saint-Gilles de Paris, en Île-de-France.

Les ancêtres d'Eulalie Gosselin, à la onzième génération, sont Gabriel Gosselin et Françoise Lelièvre, unis le 18 août 1653 en l'église de Notre-Dame-de-Québec. Gabriel Gosselin, fils de Nicolas Gosselin et Marguerite Dubréal, était de Combray, en Normandie (France). Françoise Lelièvre était la fille de Christophe Lelièvre et Georgette Clément, de Nancy, en Lorraine (France).

NDLR : La reproduction dans *L'Ancêtre* d'une roue d'ascendance ou de paon n'est pas chose aisée, la grosseur de la police de caractères étant limitative. Nous suggérons aux lecteurs disposant d'un ordinateur et membres de la SGQ de se référer à la version numérique du présent numéro de la revue, s'ils veulent lire jusqu'à la dernière génération de cette roue d'ascendance.



LES DEUX FRÈRES FRANÇOIS VEZINAT

Gérard Vézina

Détenteur d'un baccalauréat en arts et lettres et en philosophie de l'Université d'Ottawa, il travaille dans la fonction publique du Québec jusqu'en 1996. À la retraite, son intérêt principal est l'histoire et, plus particulièrement, celle de ses ancêtres. Ses recherches l'amènent à publier, entre 2001 et 2007, des ouvrages se rapportant aux trois siècles d'histoire des Vézina. Il est l'un des membres fondateurs de l'Association des Vézina d'Amérique, en 2008.

Résumé

Ce texte provient de l'*Essai biographique sur l'ancêtre Jacques Vezinat (1610-1687)*, 2^e édition, 2008, 115 pages, de l'auteur. Il a été originellement publié dans *L'Héritage*, n^{os} 1 et 2, été et automne 2008, bulletin de l'Association des Vézina d'Amérique.

Nous avons relaté précédemment (*L'Ancêtre*, automne 2010, p. 17-22) le départ de Jacques Vezinat du port de La Rochelle, le 2 juillet 1659, et son arrivée à Québec le 7 septembre suivant. De même, nous avons donné un bref aperçu de la vie familiale de ses trois filles : Marie, Anne et Louise. Voici celle de ses fils François (l'Aîné) et François (le Puîné ou le Jeune).

NDLR : même si les textes de référence utilisés par l'auteur remontent au Régime français, l'arpent (mesure de longueur) au Québec est invariable et a toujours été estimé à 58,5 mètres, pour référence contemporaine.

FRANÇOIS VEZINAT, DIT L'AÎNÉ

Au moment où Jacques Vezinat achète sa terre en janvier 1660, il peut compter sur les bras de son fils aîné, François, qui aura 18 ans dans quelques jours. Cependant, après six ans de travail auprès de son père, François aspire comme tout jeune homme de 24 ans, à se réaliser personnellement en devenant indépendant, autonome. Quoi de plus naturel!

En janvier 1666, il devient propriétaire d'une terre de 4 arpents (234 m) de largeur sur 63 arpents (3,7 km) de profondeur environ. Selon la coutume du temps, il est vraisemblable que la terre ait été achetée par Jacques pour son fils; car il revient au père d'établir ses enfants. Cette terre est la deuxième à l'est de la rivière Montmorency, sur laquelle se trouve l'actuelle maison Vézina. On paie le gros prix, car les terres disponibles deviennent rapidement rares : *425 livres, payable en bon bled françois loyal et marchand ayant cours au temps dudit payement qui se fera... en trois termes et années consécutives au jour et feste de la Toussaint... le quel bled ledit acquereur s'est obligé rendre en bon estat et livré ausdits vendeurs en leur maison scize [située] en ceste ville de Quebecq. Denis Guyon, bourgeois de Quebecq.*¹

Le prix est d'autant plus élevé qu'on ne mentionne aucunement la présence d'une maison ou d'un bâtiment quelconque sur la propriété. On indique seulement qu'il y a *environ quatre arpens de terre en labour et le restant complantés en hault bois*.

Dès l'automne 1667, François Vezinat l'Aîné est établi sur sa terre et vit dans sa maison. Toutefois, après trois ans de cette vie de célibataire où il se retrouve seul le soir au coin du feu, il n'a plus qu'un seul désir : offrir à l'élue de son cœur cette petite chaumière, dans laquelle elle créera chaleur et vie, par son amour d'épouse et de mère. Cependant, où trouver une fille à marier? La colonie en est une

d'hommes célibataires, puisque *jusqu'au début des années 1670 les hommes étaient au moins de six à quatorze fois plus nombreux que les femmes à marier.*²

Heureusement, de 1663 à 1673, le roi de France, Louis XIV, paie le transport et verse une dot à chaque fille qui accepte de traverser en Nouvelle-France pour prendre mari; ce sont ces demoiselles et dames qu'on appela Filles du roi. À l'automne 1670, François l'Aîné tente sa chance... C'est le cas de le dire, puisqu'il est le deuxième aspirant auprès de Jeanne Marié, 24 ans, orpheline de mère, fraîchement débarquée du navire *La Nouvelle-France*, à la fin du mois de juillet. Jeanne a déjà passé un contrat de mariage le 31 août, avec le cordonnier Laurent Gignard, devenu veuf récemment.

Le nouveau prétendant semble lui tomber dans l'œil puisque le 20 septembre elle résilie le premier contrat de mariage pour en conclure un autre, le même jour, avec François Vezinat (Romain Becquet, 20 septembre 1670). Jeanne reçoit de l'intendant Jean Talon 50 livres de Sa Majesté, *en considération de son mariage*, tandis que l'époux recevra de son père Jacques la somme de 100 livres, dans trois ans.

Durant ses 14 années de mariage, Jeanne sera enceinte à huit reprises. Seulement trois enfants parviendront à l'âge adulte : Pierre, Nicolas et Marie-Agnès. Ces deux survivants mâles feront que François l'Aîné ne comptera que 8 petits-fils en 1754, alors que son frère François le Puîné, avec 6 fils, en comptera 25 en 1762.

Le dernier accouchement de Jeanne Marié, en avril 1684, lui est fatal. Elle meurt à l'âge de 39 ans. Trois enfants, sinon quatre, peut-être cinq, furent sans doute placés, puisque l'aîné de ses fils, Pierre, n'a que 7 ans. Remarquons que les familles d'accueil dans la parenté sont très limitées : Marie, la sœur de François est déjà décédée, et Anne, sa deuxième

¹ BAnQ - Notaire Michel Fillion, vente de Denis Guyon à François Vezinat, 4 janvier 1666.

² Yves LANDRY, *Les filles du roi au XVII^e siècle : Orphelines en France, pionnières au Canada*, Montréal, Leméac, 1992, p. 120.

sœur, décédera en décembre 1687, en même temps que leur mère Marie Boisdon. À la suite de cette double mortalité, il ne reste plus que sa sœur Louise, mariée à Charles Garnier, et son frère François le Puîné marié à Marie Clément.

Il est surprenant de constater que François l'Aîné demeure veuf les 16 dernières années de sa vie, alors qu'il meurt à la fin de l'année 1700, à l'âge de 58 ans. La vie l'avait-elle trop meurtri? Après sa mort, la terre de François est d'abord partagée entre ses trois enfants (Pierre, Marie-Agnès et Nicolas); les deux frères subdiviseront à nouveau leurs parts entre deux de leurs fils respectifs.

Huit générations consécutives vivront sur la terre de François l'Aîné, cette terre qui compte deux maisons ancestrales : la maison Vézina, qui date d'avant la Conquête, et sa voisine immédiate, à l'ouest, construite quelques années après la Conquête.

Depuis 2002, la première est devenue la propriété de l'Association culturelle et artistique de la maison Vézina.

Des données historiques et archéologiques sont venues ajouter du poids à la tradition orale chez les descendants Vézina, selon laquelle cette maison serait celle où le général James Wolfe (1727-1759) aurait résidé, alors que la partie la plus importante de son armée campait près de la chute Montmorency.

FRANÇOIS DIT LE PUÎNÉ (OU LE JEUNE)

Nous savons qu'au moment du départ de La Rochelle au début de juillet 1659, Jacques Vezinat et Marie Boisdon laissent en France leur enfant François le Puîné âgé de 22 mois. Un oncle, une tante, ou peut-être des grands-parents accueillent le jeune enfant. Il y grandit jusqu'à l'âge de 10 ans, alors qu'il arrive à Québec au cours de l'été 1666 ou celui de 1667.

Durant les années suivantes, il apprend à cultiver la terre, de même que le métier de tonnelier que lui enseigne son père Jacques.

Lors de son contrat de mariage le 31 janvier 1679, avec la jeune Marie Clément née en 1662 à Château-Richer, François le Puîné hérite des biens de ses parents. Il doit cependant prendre soin d'eux leur vie durant et payer après leur décès 160 livres à son frère et à chacune de ses trois sœurs.

Marie Clément suit les mœurs du temps qui encouragent les familles nombreuses, en donnant naissance à 12 enfants. Quatre filles et six garçons survivent et fondent à leur tour un foyer. Considérons aussi le fait que Marie Clément a probablement pris en charge un ou deux enfants de sa belle-sœur Jeanne Marié lors du décès de celle-ci en avril 1684.

François le Puîné est sans aucun doute un homme débrouillard et travaillant. Au moment de sa mort en janvier 1703, à l'âge de 45 ans, il possède une terre de près de 6 arpents de largeur et 94 arpents de terre en valeur. Impressionnant pour l'époque, alors que l'habitant ne dispose que d'une charrue et des bœufs, d'une faux, d'une faucille et d'un râteau pour effectuer les travaux des champs.

La mort prématurée de François aurait été causée par l'épidémie de variole qui sévissait alors dans la région. À la suite du décès de leur père, François, l'aîné de la famille âgé de 22 ans ne semble pas intéressé à prendre la relève sur la terre paternelle; le second, Charles, âgé de 20 ans, a déjà commencé à recevoir sa formation de sculpteur. Ce fait explique vraisemblablement la raison de la réalisation de l'inventaire des biens en avril 1708, à la requête de Marie Clément, la veuve.

CHAÎNE DES TITRES DE LA TERRE DE FRANÇOIS VEZINAT LE PUÎNÉ³

Note : De 1660 à 1889, sept générations, dans la lignée de François Vezinat le Puîné, se succèdent sur la terre de Jacques, et de 1889 à 1934, trois générations de la lignée de François l'Aîné.

| | |
|------------|---|
| 1654-02-20 | Jean de Lauson, au nom de la Compagnie des Cent-Associés, concède une terre de 6 arpents de front sur la Côte-de-Beaupré, à Marguerite Couillard, épouse de Jean Nicolet, puis de Nicolas Macquart. |
| 1657-11-30 | Nicolas Macquart concède 3 arpents à Jean-Baptiste Hallé. |
| 1658-07-07 | Transport de cette terre à Jean Jacquereau. |
| 1660-01-11 | Jean Jacquereau et Louis Garnault (associé) vendent ces 3 arpents à Jacques Vezinat pour 120 livres. |
| 1679-01-31 | Jacques Vezinat cède la terre à son fils François le Puîné. |
| 1710-02-? | Cession de la terre à son fils Pierre, époux d'Élisabeth Mathieu. |
| 1763-02-10 | Cession de la terre à son fils Louis, époux de Marguerite Grenier. |
| 1813-02-06 | Cession de la terre à son fils Louis-Maurice, époux de Magdeleine Bureau, puis d'Angélique Guillemet. |
| Vers 1864 | Cession de la terre de Louis-Maurice, époux d'Angélique Guillemet, à son fils Pierre, époux de Marguerite Laberge. |
| 1889-12-28 | Joseph « José » Vézina, descendant de François Vezinat l'Aîné, époux d'Henriette Vézina, acquiert la terre. |
| 1893-11-04 | Cession de la terre à son fils Joseph-Édouard, époux de Marie-Léa Villeneuve, puis d'Octavie Vézina. |
| 1919-11-10 | Legs testamentaire à son fils Azarias, époux d'Anne-Marie Corriveau. |
| 1934-06-20 | Azarias Vézina vend sa terre à Joseph Laberge. |

³ Raymond GARIÉPY, *Les terres de L'Ange-Gardien (Côte-de-Beaupré)*, 2^e édition revue, augmentée et mise à jour jusqu'en 2002, Québec, Société de généalogie de Québec, 2004, p. 97-119.

Le troisième des fils, **Pierre**, en rachetant les parts de ses frères Charles et Jean, et avec les 19 perches de terre de largeur que lui vend sa mère, reconstitue la terre de trois arpents que possédait son grand-père Jacques Vezinat.

À l'été 1759, la propriété est incendiée, comme l'indique l'acte de vente que fait Pierre à son fils Louis (Marguerite Grenier) le 10 février 1763. Il s'agit d'une terre de *deux arpents huit perches environ* (164 m de largeur) *sur une lieue et demi* (7,25 km) *de profondeur, sur laquelle il y a environ huit arpents de terre en vaille, le reste en bois debout, sans bâtiments dessus construits que seulement les mesures restées de l'incendie causé par les événements de la guerre, et lesquelles mesures ont été rétablies par les acquéreurs depuis quelques temps, lequel rétablissement leur appartient, ayant le tout fait à leurs frais et dépens*⁴. Pierre avait alors comme voisin, à l'est, Pierre Riopel, dont il sera question plus loin.

La terre de l'ancêtre Jacques sera transmise aux descendants de la lignée de François Vezinat le Puîné, de 1660 jusqu'au 28 décembre 1889, soit sept générations consécutives, incluant celle de Jacques. En 1889, les propriétaires de la terre sont Pierre Vézina et Marguerite Laberge. Voici comment la propriété sera mise à l'enchère.

C'est indirectement que Pierre Vézina et Marguerite Laberge sont entraînés dans la saisie de leurs biens que François-Xavier Jobidon, cardeur de Château-Richer, adresse contre Michel Fecteau et Sophie Lecours, son épouse⁵.

En janvier 1886 Michel Fecteau et Sophie Lecours avaient reçu des mains de François-Xavier Jobidon un prêt de 900 \$ à 6 % remboursable à première demande. Après avoir plusieurs fois sollicité le remboursement, Jobidon fait livrer contre eux, le 22 juin 1888, un bref de saisie pour la somme de 1 010 \$ (900 \$ en plus des intérêts).

C'est alors que Sophie Lecours se tourne vers son créancier, Pierre Vézina, contre qui elle obtient, le 17 septembre 1889, un jugement de saisie de biens pour deux petits emprunts que celui-ci a contractés envers elle : le premier, de 59 \$ le 2 décembre 1888 et le deuxième de 142,62 \$ le 26 juin 1889, pour un total de 233,58 \$ (202,22 \$ plus les intérêts).

Dans la poursuite de François-X. Jobidon contre Michel Fecteau et son épouse, Pierre Vézina devient ainsi *le tiers saisi* ou la tierce personne tombant sous l'effet de la saisie contre Michel Fecteau.

Cependant, François-Xavier Jobidon aurait été en droit de porter une réclamation directement contre Pierre Vézina, puisque celui-ci lui est très fortement redevable. En effet, Pierre avait lourdement hypothéqué sa terre lors d'emprunts précédents :

100 \$ le 19 décembre 1875
200 \$ le 13 octobre 1879
375 \$ le 20 janvier 1882

⁴ *Ibid.*, p. 111.

⁵ Cause n° 1132 de la Cour supérieure, district de Québec, Jobidon c. Fecteau et Vézina.

250 \$ le 05 octobre 1883

307 \$ le 25 avril 1887, pour un total de 1 232 \$.

Il traîne aussi une dette de 200 \$ envers Joseph Latouche, contractée par ses parents le 20 février 1857, et une seconde de 100 \$ le 3 juillet 1865. Enfin, un dernier emprunt de 100 \$ qu'il effectue le 25 janvier 1880, pour un total de 400 \$. Tout compte fait, Pierre est couvert de dettes.

La vente de ses biens est réalisée le 22 octobre 1889. Elle rapporte la maigre somme de 173,77 \$ (moins les 19,50 \$ d'honoraires) pour un solde de 154,27 \$.

Voici quelques-uns des biens vendus :

| | |
|--|------------------|
| 1 cheval: | 12,25 \$ |
| 3 bœufs d'un an: | 9,75 \$ au total |
| 1 bœuf de 2 ans: | 5,50 \$ |
| 1 vache à lait: | 9,00 \$ |
| 1 charrette de voyage: | 2,00 \$ |
| 1 berline : | 5,25 \$ |
| 100 « jarbes » de blé, d'avoine et d'orge: | 5,00 \$ |
| 1 lot de paille (non liée) : (env. 300 bottes) | 9,75 \$ |
| 1 lot de foin (env. 300 bottes): | 13,00 \$ |
| 400 « jarbes » d'avoine : | 17,00 \$ |
| 1,725 petites chaudières env. (érables) : | 43,67 \$ |
| 2 casseroles à bouillir, de près 5 pi. de long : | 0,25 \$ |
| 1 petite casserole pour le sucre: | 1,00 \$ |
| 1 lot de bois de chauffage: (15 cordes) | 12,25 \$ |
| 1 « bouilleuse » et 2 casseroles: | 5,00 \$ |

La vente de la terre est annoncée dans la *Gazette officielle* et dans un papier-nouvelles local. L'annonce est affichée à la porte de l'église de la paroisse de L'Ange-Gardien le 8 décembre et la vente se fait à la porte de l'église le 28 décembre suivant.

Au départ des enchères, il y a quatre soumissionnaires :

- Georges Tremblay, cordonnier à L'Ange-Gardien;
- Jérôme Lefebvre, cultivateur, Saint-Honoré-de-Beauce;
- Alexandre Brochu, navigateur;
- Joseph « dit José » Vézina.

Henriette Vézina, l'épouse de « José » (descendant de François Vezinat l'Aîné) est la sœur de Pierre (descendant de François Vezinat le Puîné). José est voisin de la terre de Pierre.

La mise de départ est de 1 000 \$. À partir de 1 500 \$, il n'y a plus que deux soumissionnaires : Jérôme Lefebvre et José Vézina. On joue de plus en plus serré.

1 548 \$ → Jérôme,
1 550 \$ → José,
1 576 \$ → Jérôme
1 580 \$ → José,
1 597 \$ → Jérôme, et
1 600 \$ → José.

Jérôme Lefebvre l'emporte avec 1 601 \$.

Mais, surprise, il déclare : *Je me suis rendu adjudicataire de l'immeuble vendu en cette cause comme procureur de Joseph Vézina*. Il y avait donc eu connivence entre Jérôme Lefebvre et Joseph « José » Vézina, pour faire monter les offres jusqu'à 1 600 \$, et ainsi donner l'apparence d'enchère.

res qui se déroulent normalement. Morale de cette histoire : ce n'est pas d'hier que *les dés sont souvent pipés* dans de semblables circonstances.

Le fruit de la vente de ses biens et de sa terre ne couvre pas cependant toutes les dettes de Pierre, qui sont d'au moins 1 865 \$, alors que la vente moins les frais et honoraires lui rapporte 1 509,76 \$.

Fait intéressant : on remarque qu'il existe une servitude sur la terre de Pierre, qui a été consentie le 17 novembre 1870 à George Benson Hall, marchand de Beauport. Il est représenté dans les circonstances par Richard Tremblay, meunier de Château-Richer. Benson avait obtenu le droit *d'utiliser et concentrer l'eau de la rivière Laval* [rivière Ferrée] *dans un canal ou cours d'eau pratiqué à cet effet pour la conduire dans la rivière Petit Pré afin d'augmenter le volume d'eau pour le fonctionnement des moulins, usines ou manufactures existant alors et à être érigées sur la rivière du Petit Pré.*

En achetant la terre de son beau-frère, Joseph « José » Vézina devenait propriétaire de la terre de l'ancêtre Jacques. À partir de ce moment, la transmission de la terre est liée à l'histoire de Joseph « José » et de ses enfants.

Le lot que possède José en 1889 est situé à l'est de celui de Pierre, et correspond au lot sur lequel se trouve la maison dont Léonidas Vézina (petit-fils de José) devient propriétaire en 1953. Deux questions se posent alors :

Quel âge peut avoir cette maison ?
José et sa famille l'ont-ils habitée ?



Maison de Léonidas Vézina.
Photo : Gérard Vézina, 1996.

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS :

Lors de l'inventaire des biens, le 29^e mars 1764, de défunts Pierre Riopel et Marie-Anne Maheu, à la requête de Joseph Riopel, leur fils et donataire [celui qui reçoit le don]... ceux-ci avaient une maison en pierre de 40 pieds de long sur 24 de large, couverte en planches...⁷. Or, selon les recherches de Lionel Laberge, la maison des Riopel était en

bois en 1732⁸. On sait aussi que toutes les maisons de la côte de Beaupré ont été incendiées, au mois d'août 1759; il s'agit donc d'une construction toute neuve en 1764.

Les meubles furent vendus à l'encan puis on procéda au partage des terres... Il faut savoir qu'avant novembre 1758, Pierre Riopel et Marie-Anne Maheu avaient nommé leur fils Joseph donataire, ou héritier principal des biens. Joseph Riopel étant donataire, avait droit premièrement à un arpent de terre de front joignant à l'ouest à Pierre Vésinat (terre numéro 9), qui était exclu du partage. Pourquoi cette exclusion? Nous tenons là, je crois, la clé qui permet de découvrir l'emplacement de la maison de Pierre Riopel, sur sa terre de 4 arpents, 4 perches et 13 pi de front (terre numéro 10). C'était sans doute pour éviter que la maison dans laquelle ils habitent et la portion de terre sur laquelle elle est construite soient soumises au partage des biens, que Pierre Riopel et sa femme donnent à leur fils Joseph cet arpent de terre, qu'ils excluent expressément du partage. D'ailleurs, on constate qu'en novembre 1758, Joseph s'occupe de sa mère, veuve.

Le 9 juillet 1778, Joseph Riopel et Marie Julien vendent toutes leurs terres à Michel Huot et Gabriel Huot, son fils. Au moment où José achète un premier arpent de terre, voisin de la terre de Pierre, le 5 novembre 1858, c'est Henri Huot (petit-fils de Michel) et son épouse Agathe Giroux qui en sont les propriétaires.

En 1858, Joseph « José » Vézina et Henriette Vézina entrent donc dans la maison de Pierre Riopel et c'est là qu'ils élèveront leurs neuf enfants. En janvier 1878, José ajoute à sa propriété le lot voisin à l'est, de plus de 2 arpents de front. En juillet 1893, il donne la terre de Jacques Vézina (numéro 9) à son fils Joseph. Ce dernier lègue ses biens, en novembre 1919, à son fils Azarias, qui vendra celle-ci à Joseph-Édouard Laberge, en juin 1934 *avec bâtisses, meubles, roulant de ferme et animaux* pour la somme de 8 200 \$. Les descendants de ce dernier en sont encore les propriétaires aujourd'hui. Avec l'ajout d'autres terres, ils ont créé la Ferme Chatel.

José donne son lot (partie de la terre numéro 10) à son fils Théophile, en octobre 1898. Ce dernier la transmet à son fils Léonidas en juillet 1953. La maison qu'il habite est vraisemblablement celle de Pierre Riopel, construite immédiatement après la Conquête. Plusieurs indices confirment cette date. La maison est, de toute évidence, antérieure aux années de José : son solage qui excède de très peu le sol, l'absence de cave; celle qui couvre la moitié de la superficie du plancher a été creusée à bras d'homme par Léonidas dans les années 1960. L'autre partie correspond à un *espace de rampement* d'à peine trois pieds entre le sol et le plancher. On remarque aussi l'épaisseur des murs et l'étroitesse des fenêtres. Enfin, mis à part l'appentis de 12 pi ajouté ultérieurement à l'ouest, les dimensions de la maison de Léonidas correspondent assez fidèlement à celles de la maison de Pierre Riopel, en 1764.

⁶ Raymond Gariépy dans *Les terres de L'Ange-Gardien...*, p. 128, inscrit le 27 comme date d'inventaire; mais une vérification nous permet de retenir celle du 29 mars 1764.

⁷ GARIÉPY, *op. cit.*, p. 128.

⁸ [LABERGE, Lionel], *Les 300 ans de L'Ange-Gardien (1664-1964)*, Québec, s.n., 1964, p. 21.

Il est à remarquer que lorsque nous regardons cette maison vue de l'avenue Royale, nous apercevons l'arrière du bâtiment. Au moment de sa construction, la façade donnait sur l'ancien chemin qui passait un peu plus bas, devant les maisons, au pied de la côte.

Depuis 2002, la maison est devenue la propriété d'André Bellavance et de son épouse, qui l'ont fort bien rénovée. On a récupéré et mis en valeur le plancher de madriers de pin jaune, mesurant 20 à 25 cm de largeur par 5 cm d'épaisseur. Ils ont fait réapparaître les murs en belles pierres de granit piqué et fait poser l'isolant de la toiture par dessus la toiture initiale, de sorte qu'en montant à l'étage supérieur, dans les combles qui ont été transformées, on voit les planches originales qui couvraient le toit.

Par leur initiative et leur ingéniosité, André Bellavance et son épouse ont conservé une maison ancestrale riche en histoire, tant pour la grande famille Vézina que pour la Côte-de-Beaupré.



La maison Vézina.
Photo de Gérard Vézina en 2002.

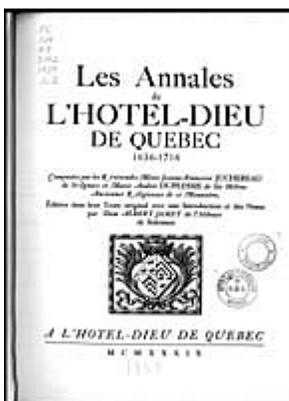
BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE – LES AUGUSTINES



Dans le volume 36 de *L'Ancêtre*, numéros 288, 289, 290 et 291, nous avons publié en quatre tranches le *Répertoire des Augustines de la Miséricorde de Jésus* de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital général de Québec.

Qu'en est-il des 443 femmes qui sont entrées dans cette communauté? Qui étaient-elles? Qui étaient leurs parents? La communauté des Augustines de la Miséricorde de Jésus a décidé de nous les faire connaître, grâce à la collaboration de S^t Juliette Cloutier, archiviste de la communauté au monastère de l'Hôpital général de Québec.

Pour le bénéfice du lectorat, la rédaction a convenu avec les responsables de la Bibliothèque virtuelle de la Société de généalogie de Québec (SGQ), des modalités de mise en ligne sur le site web. Les membres de la SGQ détenant un code d'accès à la section qui leur est réservée peuvent donc, depuis octobre, consulter cette nouvelle base de données. Puisque la base est en format PDF, la fonction RECHERCHER est opérationnelle. Si, par exemple, vous tapez JOBIN, la base vous indique 5 religieuses de ce patronyme et 4 autres dont la mère s'appelait JOBIN.



Source : <http://nosracines.bibl.ulaval.ca/QKV/web/QKVz0014.jpg>



Source : www.augustines-misericorde.fr/Accueil2.html



DE LA NOUVELLE-FRANCE À LA LOUISIANE : CLAUDE PARENT ET SON NEVEU FRANÇOIS

Guy Parent (1255)

Né à Saint-Narcisse de Champlain en 1952, Guy Parent a obtenu un baccalauréat en biochimie de l'Université Laval en 1975. Après avoir brièvement travaillé au gouvernement du Québec, il entre à l'emploi de l'Université Laval, où il occupe le poste de responsable de travaux pratiques et de recherche depuis 1977 jusqu'à sa retraite. Guy Parent a publié de nombreux articles en généalogie, dont en 2005 le livre *Pierre Parent, le pionnier*, en collaboration avec la Société de généalogie de Québec (SGQ). Il est l'actuel vice-président de la SGQ.

Résumé

En Amérique du Nord, les Français s'installent surtout sur les rives du fleuve Saint-Laurent. D'autres régions du continent américain attirent leur intérêt. Au début du XVIII^e siècle, on construit le fort Pontchartrain sur la rivière Détroit. Certains vont encore plus loin et suivent Pierre Le Moyne d'Iberville dans la baie de Mobile, sur le golfe du Mexique. Claude Parent et, quelques années plus tard, son neveu François Parent font partie du contingent qui se fixe dans ce territoire.

INTRODUCTION

Après l'exploration de l'embouchure du fleuve Mississippi réalisée par Robert Cavellier de La Salle, qui s'est terminée par sa fin tragique au mois de mars 1687, le peuplement français de cette région de l'Amérique du Nord est demeuré en veilleuse pendant plus de douze ans. Puis, sous la gouverne de Pierre Le Moyne, sieur d'Iberville, les Français construisent tout d'abord le fort Maurepas situé sur les rives de la baie de Biloxi, au mois d'avril 1699. Rapidement, le sieur d'Iberville et les siens se rendent à l'évidence : le site du fort Maurepas s'avère insalubre et, conséquemment, la mortalité est très élevée.

Une décision est prise : il faut déplacer la nouvelle colonie. Heureusement, les Français ont continué à explorer la région¹. Ils ont remonté le Mississippi et longé la côte du golfe du Mexique. Sur cette côte, un site a attiré leur attention. Derrière l'île Dauphine, aussi appelée l'île au Massacre au début du XVIII^e siècle, la baie de Mobile et le fleuve qui s'y déverse ont retenu leur intérêt. D'Iberville délègue son frère Jean-Baptiste, sieur de Bienville, pour construire un fort dans la baie de Mobile. Les 4 et 5 janvier 1702, Bienville quitte la baie de Biloxi pour la baie de Mobile et y fonde le fort Louis de Mobile². Ce nouveau fort devient rapidement la plaque tournante de l'activité des Français dans cette région de l'Amérique.

Lentement, les Canadiens viennent rejoindre leurs compatriotes arrivés avec d'Iberville et s'installent au fort Louis de Mobile. À quel moment ces Canadiens

arrivent-ils en Louisiane? Ils ne parviennent pas sur les rives du golfe du Mexique en un seul bloc. Premièrement, notons le contingent de 34 Canadiens qui accompagnent le sieur Louis Juchereau de Saint-Denis venu faire le commerce des fourrures³. Juchereau de Saint-Denis accompagne d'Iberville depuis quelques années déjà. Dès 1697, il l'a suivi à la baie d'Hudson. Par la suite, Juchereau de Saint-Denis se rend en France et, en 1699, il lève l'ancre du port de La Rochelle pour rejoindre le fort Maurepas⁴.

Puis, il y a ce petit groupe de voyageurs qu'engage Marguerite Messier, épouse de l'explorateur-marchand Pierre Lesueur, qui décide en 1704 d'aller rejoindre son époux installé à Mobile et qui arrive au fort Louis en avril ou mai 1705. Malheureusement, à son arrivée, elle apprend le décès de son mari⁵, survenu le 14 juillet 1704 à La Havane. À cette même période, un autre groupe, sous la direction d'Henri de Tonti, descend le Mississippi et arrive à Mobile.

UN PEUPEMENT

Le problème vécu en Nouvelle-France au début de cette colonie se répète ici : la population française manque cruellement de présence féminine. Au déplaisir des autorités, plusieurs colons fondent des familles avec des Amérindiennes, principalement de la tribu des Choctaw. Pour pallier cette situation, le gouvernement de France envoie des jeunes filles choisies dans des couvents qui deviendront des filles à marier.

¹ Guy FRÉGAULT, *Pierre Le Moyne d'Iberville*, Montréal et Paris, Fides, 1968, p. 214-223.

² Jean-Baptiste BÉNARD DE LA HARPE, *The historical journal of the establishment of the French in Louisiana*, Center for Louisiana studies, University of Southwestern Louisiana, 1971, p. 28.

³ *Ibid*, p. 43.

⁴ Ernest MONTY, « Louis Juchereau de Saint-Denis », *Mémoires*, Montréal, 1977, Société généalogique canadienne-française, vol. 28, n° 2, p. 83-108.

⁵ Ernest MONTY, « Pierre Lesueur et sa famille », *Mémoires*, Montréal, 1974, Société généalogique canadienne-française, vol. 25, n° 2, p. 131-154.

En 1704, 23 jeunes filles arrivent en terre d'Amérique à bord du *Pélican*. Sans tarder, elles trouvent toutes un mari. Dans sa lettre du 6 septembre 1704, Bienville écrit *Monsieur Ducoudray commandant du Pellican est arrivé [...] en juillet il nous a remis tous les vivres et munitions dont il estait chargé [...] et les vingt sept fille femmes et filles; Toutes les filles se sont mariez peu de temps estre arrivez aux Canadiens, et autres quy sont en estat de les faire subsister [...]*⁶. Il y a en fait 23 filles à marier (tableau 1)⁷. Malgré l'arrivée de ces jeunes filles, les unions de fait entre les Français et les Amérindiennes continuent même si les autorités ne les voient pas d'un bon œil. Les missionnaires émettent des protestations avec un succès mitigé. Finalement, vers 1710, les prêtres posent un geste d'éclat. Dorénavant, ils refuseront de reconnaître ces liaisons⁸.

| | |
|------------------------------------|-----------------------------|
| Françoise Marie Anne de Boisrenaud | Renée Gilbert |
| Gabrielle Bonet | Marguerite Guichard |
| Marie Briard | Louise Marguerite Housseau |
| Marie-Thérèse Brochon | Louise-Françoise Lefèvre |
| Angélique Brouon | Jeanne Élisabeth Le Pinteux |
| Geneviève Burel | Marie Jean Marbe |
| Marguerite Burel | Marie Philippe |
| Catherine Christophe | Marie-Magdeleine Puanet |
| Jeanne Catherine de Beranhard | Gabrielle Savarit |
| Marie-Noël de Mesnil | Marguerite Tavernier |
| Élisabeth Deshayes | Catherine Tournant |
| Marie Dufresne | |

Deux ans après ces nombreux mariages, la population du fort Louis de Mobile se monte à 85 personnes, selon le recensement du 1^{er} août 1706. Parmi ces gens, on retrouve René Boyer, armurier. Celui-ci a épousé Catherine Christophe, une des filles du *Pélican*. Le couple a un enfant⁹. Dans cette liste, on reconnaît plusieurs Canadiens, dont Antoine Rivard, originaire de Batiscau, et Claude Trépanier¹⁰ qui a vu le jour sur la

côte de Beauport. Tous deux ont également épousé des filles du *Pélican*. Rivard a uni sa destinée à celle de Marie Briard et Trépanier a épousé Geneviève Burel. Dans les registres de Mobile, on inscrit le baptême de Marie-Geneviève Rivard, fille d'Antoine et Marie Briard, le 8 décembre 1708¹¹.

PARENT

En 1706, Claude Parent, taillandier, et Charles Rochon, voyageur âgé de 32 ans, qui sont vraisemblablement arrivés en Louisiane en faisant partie de la troupe d'Henri de Tonti, sont installés en un lieu appelé *Les Oignonets*, sur les rives de la baie de Mobile et ils s'adonnent à la culture du blé et de légumes, comme ils le feraient en Nouvelle-France¹². Ils sont intégrés à un village des Amérindiens chatos (choctaw) qui occupent déjà ces lieux¹³. Il s'agit de la première mention de Claude Parent dans la grande région de la Louisiane.

Claude Parent est né à Beauport à la fin de l'année 1677 ou aux premiers mois de 1678; il est le quinzième enfant de Pierre Parent et Jeanne Badeau¹⁴. Son adolescence est marquée par une longue période pendant laquelle il est inscrit sur la liste des malades à l'Hôtel-Dieu de Québec. En effet, en 1692, il est hospitalisé pendant près de deux mois, soit du 10 mai à la fin du mois de juin. Heureusement, il recouvre la santé¹⁵. À souligner qu'en juin 1692, la liste des malades hospitalisés à l'Hôtel-Dieu est très longue.

En 1698, le décès de son père marque un moment important de sa vie. Au mois d'octobre de cette même année, il assiste à l'inventaire des biens de son père, décédé le 5 août précédent¹⁶. Dans la foulée des événements de l'année 1698, Claude prend une décision importante. Il quitte la région de Québec et s'installe à Montréal, également connu sous le nom de Ville-Marie à cette époque. Le premier août 1699, deux actes notariés nous renseignent sur ce que Claude a choisi de faire de sa vie pour les années qui viennent.

⁶ Archives des colonies, *Correspondance de Bienville au Comte de Pontchartrain*, C13A.

⁷ Charles R. MADUELL, *The Census Tables for the French Colony of Louisiana From 1699 Through 1732*, Baltimore, Genealogical Publishing Co., Inc., 1972, p. 8.

⁸ Gregory A. WASELKOV & Bonnie L. GUMS with contributions by Kristen J. GREMILLON & Diane E. SILVIA, *Plantation archaeology at Riviere aux chiens ca., 1725-1748*, Mobile, Alabama, Center for archeological studies, 2000, p. 70.

⁹ Charles R. MADUELL, *op. cit.*, p. 10.

¹⁰ Ernest MONTY, « Claude et Jean Trépanier », *Mémoires*, Montréal, 1979, Société généalogique canadienne-française, vol. 30, n° 4, p. 271-273.

¹¹ Registres paroissiaux de Mobile, Alabama (Sacramental Registers Book 1, Microfilms 2047321, Family History catalogue, Salt Lake City, Utah).

¹² Jay HIGGINBOTHAM, *Old Mobile: Fort Louis de la Louisiane, 1702-1711*, Mobile, Museum of the City of Mobile, 1977, p. 244.

¹³ Gregory A. WASELKOV et coll. *op. cit.*, p. 27

¹⁴ Les registres de Beauport pour les années 1677 et 1678 sont manquants.

¹⁵ PRDH, vol. 6, « Liste des malades à l'Hôtel-Dieu de Québec ».

¹⁶ BAnQ, minutier de Jean-Robert Duprac, le 16 octobre 1698.

Il s'engage envers les pères jésuites pour lesquels il pratiquera les métiers de taillandier et de forgeron. Il signe un contrat de deux ans dans lequel il est précisé que *Claude Parent taillandier et forgeron [...] promet de travailler de son métier & En toute choses q Luy sera commande*. Il devra même se rendre chez les Outaouais. Ce contrat lui rapportera une somme de 300 livres¹⁷. Cette somme de 300 livres va à peine lui effleurer les doigts car cette même journée, Claude Parent reconnaît devoir à Charles Juchereau, sieur de Saint-Denys, une somme de 466 livres 12 sols et 9 deniers *pour marchandises à luy fourny*. Claude promet de payer cette obligation en « bons castor au prix du bureau de quebec » d'ici un an¹⁸. Lors de la signature de ces contrats, il est précisé que Claude demeure chez son frère Joseph, rue Saint-Paul, à Ville-Marie.

En se fixant à Ville-Marie et en pratiquant le métier de travailler le métal, Claude imite son grand frère Joseph Parent l'aîné qu'il faut distinguer d'un des triplets Parent – ses plus jeunes frères – qui porte aussi ce prénom. Joseph l'aîné, également taillandier et forgeron, a épousé Madeleine Murette, fille de Jacques Murette et Marie Pagé, le 31 janvier 1690, à Beauport. Joseph l'aîné a déménagé ses pénates à Ville-Marie à la fin de l'année 1697. À son arrivée, il loue une maison sur la rue Saint-François¹⁹. Joseph l'aîné connaîtra une vie trépidante qui l'amènera à vivre plusieurs années à fort Pontchartrain (Détrôit) et à contribuer aux expéditions dans les « *Pays d'en haut* ». En plus de devenir un maître forgeron et taillandier réputé, il participe à la vie marchande de la Nouvelle-France. Claude n'arrive donc pas en terrain inconnu.

Ainsi, par ces actes notariés, nous connaissons le métier que pratique Claude Parent et apprenons qu'il aura l'occasion de se rendre dans les « *Pays d'en haut* » et de rencontrer ces explorateurs qui sillonnent la région des Grands Lacs et de l'Ouest américain. Claude fera la traite des fourrures ou piègera lui-même le castor car c'est en peaux de castor qu'il s'est engagé à rembourser Charles Juchereau. Claude tarde à rembourser Charles Juchereau comme nous l'apprennent les événements suivants. Juchereau meurt à fort Vincennes le 27 août 1703. Ce fort a été construit en 1702 au confluent des rivières Ouabache et Ohio. Un an après le décès de son mari, Thérèse Migeon fait préparer l'inventaire des biens de la communauté le 2 sep-

tembre 1704 et, dans cet inventaire, la dette de Claude Parent existe toujours; il n'a encore rien remboursé²⁰.

CLAUDE PARENT, EN LOUISIANE

Les deux contrats rédigés en 1699 concernant Claude Parent constituent la dernière trace de ce dernier dans la vallée du Saint-Laurent. Après sept années de silence, on le retrouve en Louisiane en 1706 où il cultive la terre et pratique son métier de taillandier. Il ne s'agit pas précisément de la Louisiane telle qu'on la connaît aujourd'hui, mais plutôt de toute la région du golfe du Mexique où on trouve une présence française. Claude Parent vit précisément sur les rives de la baie de Mobile. À la suite du décès de Charles Juchereau et de l'épidémie qui décima la population du fort Vincennes en 1703, une trentaine de survivants descendirent à Mobile. Claude aurait pu faire partie de ce contingent²¹.

Claude Parent et Charles Rochon cultivent la terre et, tout comme bon nombre de leurs concitoyens, utilisent des esclaves amérindiens. D'ailleurs, au début du mois d'août 1710, le père Huvé, missionnaire, est de passage aux *Oignonets* et, le 4 août, il en profite pour baptiser les esclaves de Parent et Rochon²². L'esclavage est important en Louisiane : en 1708, la région de Mobile compte 80 esclaves²³.

En 1711, le site de fort Louis subit une importante inondation durant laquelle près des deux tiers des maisons sont envahies par l'eau. Comme celle-ci suit les inondations de 1707 et 1710, les autorités décident qu'elles doivent déplacer le fort et la ville de Mobile. Le site choisi pour la construction de la nouvelle ville correspond à l'emplacement connu sous le nom des *Oignonets* où demeurent déjà quelques familles de Français. Ces familles sont connues, soit celle de Pierre-René Lebœuf qui a épousé une Amérindienne identifiée sous le nom de Marguerite, celle de Charles Rochon qui a construit une maison de 20 sur 27 pieds, celle de Gilbert Dardenne et son épouse Marguerite Burel et de leurs trois enfants et, finalement, celle de Claude Parent. Bienville fait construire un nouveau fort qu'il nomme fort Condé, et le nouveau village de Mobile voit le jour. Tout d'abord bâti en bois, le fort est démolé en 1717 et remplacé par une construction en briques.

¹⁷ BAnQ, minutier d'Antoine Adhémar, le 1^{er} août 1699.

¹⁸ BAnQ, minutier d'Antoine Adhémar, le 1^{er} août 1699.

¹⁹ BAnQ, minutier de Claude Rageot de Saint-Luc, le 14 octobre 1697.

²⁰ BAnQ, minutier d'Antoine Adhémar, le 2 septembre 1704

²¹ Dictionnaire biographique du Canada, « Juchereau de Saint-Denys, Charles », www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=866&interval=25&&PHPSESSID=bfqmad672m17711ddmbp6iep13, consulté en ligne le 19 août 2008.

²² Registres paroissiaux de Mobile, Alabama (Sacramental Registers Book 1, Microfilms 2047321, Family History catalogue, Salt Lake City, Utah).

²³ Jay HIGGINBOTHAM, *op. cit.*, p. 451-457.

Le déplacement de Mobile provoque quelques chambardements. Ainsi, lors du dénombrement de fort Condé de Mobile réalisé en 1711, il n'y a pas de trace de Claude Parent, ni de Charles Rochon²⁴. Il faut conclure qu'ils ont décidé de s'éloigner de fort Condé. Cependant, ils demeurent toujours dans la région car en 1713, Claude Parent est cité comme parrain lors du baptême de Claude, fils de Pierre-René Lebœuf et son épouse amérindienne, prénommée Marguerite, le 12 février 1713²⁵.

CLAUDE PARENT MARIÉ

On ne connaît pas la date exacte du mariage de Claude Parent. Il est marié au moins depuis 1715 car cette année-là, l'épouse de Claude Parent, qui se nomme Catherine Christophe, accepte d'être la marraine de René, fils de René Boissinot et Isabelle Ruelland²⁶. Catherine Christophe, l'une des filles à marier arrivées en 1704, est la veuve de René Boyer. Nous savons que Catherine Christophe a épousé René Boyer d'après les registres de Mobile de cette période qui signalent sa présence et son statut. Par exemple, le 19 janvier 1707, il y est écrit que Catherine Christophe, épouse de René Boyer, agit comme marraine au baptême de Jean Honoré, fils de Jean-Louis Minuit, maître canonier et Jeanne L'Escrue²⁷. Son premier époux serait décédé après 1711, car le recensement du fort Condé de Mobile de cette année-là signale sa présence.

Claude Parent caresse-t-il le projet de se marier en 1713? Peut-être, car cette année-là, il entreprend une démarche afin de toucher la part d'héritage qui lui est due à la suite du décès de ses parents, Pierre Parent et Jeanne Badeau²⁸. D'ailleurs, lors de la rédaction de son testament le 18 novembre 1706, Jeanne Badeau rappelle à tous l'existence de son fils Claude en demandant que sa part de la succession de la famille Parent-Badeau lui soit remise²⁹. Le 11 juillet 1713, Claude Parent se rend à Mobile, chez le notaire Raquet. Par un acte notarié, il donne une procuration à Pierre Charly d'aller réclamer sa part d'héritage en son nom, comme

« *heritier de deffunt pierre parent et Jeanne Badaut ses peres et meres habitant a Beauport Et tous les Biens meubles et Immeubles qui peuvent Luy revenir pour sa part Et portion porté par leurs Inventaires en qualité d heritiers et comme tel Recevoir* ». Jean Alexandre et Robert Talon signent comme témoins, Claude ne sait pas écrire³⁰. Pierre Charly, fils d'André Charly et de Marie Dumesnil, fait partie de cette cohorte de voyageurs canadiens qui n'hésitent pas à partir de Montréal pour se rendre à Détroit en descendant même jusqu'au fort de Chartres et, plus loin encore, en Louisiane.

La demande qu'amène avec lui Pierre Charly atteint Montréal et Jean-Baptiste Charly, son frère qui est un important marchand de Montréal, assure le relais. Il envoie une requête au notaire Florent de Lacetière qui la présente à Pierre Parent, de Beauport, le 19 janvier 1715. Ce Pierre Parent est un des frères de Claude et aussi son tuteur. Pierre Parent est assigné à la cour de justice seigneuriale de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges³¹. De la Louisiane à Québec, les distances sont très grandes et, conséquemment, les délais importants. Rédigée à l'été 1713, cette demande est présentée aux autorités de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges en janvier 1715. Le 24 janvier suivant, le procureur fiscal du bailliage de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges entend cette cause. Son verdict est net et concis. Pierre Parent est condamné à rendre compte audit demandeur des biens de la succession de leurs défunts père et mère, et ce, dans un mois³².

Si les mêmes délais se répètent pour la réponse à Claude Parent, ce dernier ne verra pas la couleur de son argent avant l'été 1717. Dans les faits, ce délai est encore plus grand. Pierre Charly n'entre en possession de la quittance de la somme due à son ami Claude Parent que le 30 octobre 1718. Ce jour-là, Pierre Charly, marchand de Montréal et procureur de Claude Parent, signe une quittance à Élisabeth Marchand, veuve de Jean Duprat, d'une somme de 530 livres et 10 sols, pour l'achat par Duprat d'une maison située rue du Sault-au-Matlot, qui appartenait aux héritiers Parent-Badeau³³. Jean Duprat avait acheté cette maison à l'été 1712 moyennant une somme de 8 000 livres³⁴. On peut présumer que cette somme d'argent est parvenue entre les mains de Claude Parent.

²⁴ Charles MADUELL, *op. cit.*, p. 11.

²⁵ Registres paroissiaux de Mobile, Alabama (Sacramental Registers Book 1, Microfilms 2047321, Family History catalogue, Salt Lake City, Utah).

²⁶ Registres paroissiaux de Mobile, Alabama (Sacramental Registers Book 1, Microfilms 2047321, Family History catalogue, Salt Lake City, Utah).

²⁷ Registres paroissiaux de Mobile, Alabama (Sacramental Registers Book 1, Microfilms 2047321, Family History catalogue, Salt Lake City, Utah).

²⁸ Pierre Parent est décédé à Beauport le 5 août 1698 et Jeanne Badeau, au même endroit, le 22 novembre 1706.

²⁹ BAnQ, minutier de Jean-Robert Duprac, le 18 novembre 1706.

³⁰ BAnQ, minutier de Florent de Lacetière. Cet acte notarié précède l'acte du 19 janvier 1715.

³¹ BAnQ, minutier de Florent de Lacetière, le 19 janvier 1715.

³² André LAFONTAINE, *Le bailliage de Notre-Dame-des-Anges*, tome I, Sherbrooke, s.e., 1988, p. 320.

³³ BAnQ, minutier de Florent de Lacetière, le 30 octobre 1718.

³⁴ BAnQ, minutier de Florent de Lacetière, le 12 juillet 1712.

SON LIEU D'HABITATION

Le recensement de 1721 nous apprend où réside Claude Parent. Il n'habite plus à l'embouchure de la rivière Mobile où la nouvelle ville s'est déplacée. Il a remonté la rivière de quelques kilomètres et s'est installé sur une terre située à l'ouest de la rivière Mobile au confluent des rivières Mobile et Chickasaw connu sous le nom de « *Village des fourches* ». De plus, le recensement nous informe qu'il est marié, a deux enfants et est associé avec un nommé René Andrien dit Pontchâteau. Sa maisonnée est aussi composée d'un domestique français, de cinq esclaves amérindiens et de dix esclaves noirs. La ferme compte également huit bêtes à cornes³⁵.

Il est impossible de savoir s'il s'agit des enfants issus du couple Parent-Christophe. Nous savons que Catherine Christophe a donné naissance à des enfants lors de son premier mariage avec René Boyer. Cinq ans plus tard, au recensement de 1726, le recenseur indique toujours la présence de deux enfants dans la maisonnée de Claude Parent mais cette fois, il les qualifie d'orphelins. Faut-il comprendre qu'ils sont orphelins de leur père René Boyer? Cette hypothèse est vraisemblable. Sinon, il n'y a pas d'explication à ce qualificatif, à moins que Claude et son épouse aient adopté des enfants du voisinage. Si l'un ou l'autre de ces scénarios est vrai, ceci signifie que Claude Parent n'aurait pas eu de descendant. En tous les cas, il n'y a aucune trace d'enfant de Claude Parent dans les registres de la région de Mobile et de La Nouvelle-Orléans.

En 1721, la grande région de Mobile qui comprend l'île Dauphine et un établissement en amont de la rivière Mobile compte 119 hommes, 96 femmes, 113 enfants, 22 domestiques, 247 esclaves noirs et 110 esclaves amérindiens. À la lumière de ces chiffres, on peut supposer que Claude Parent et son associé sont des membres très actifs de leur communauté puisqu'ils possèdent environ 5 % des esclaves de la région.

MOBILE EN 1726

En 1718, les Français fondent la ville de Nouvelle-Orléans. Il s'agit d'un événement important dans l'histoire de la Louisiane car, graduellement, le centre de gravité géopolitique de la Louisiane se déplace de la baie de Mobile vers cette nouvelle ville. D'ailleurs le recensement de 1721 en fournit une bonne indication car la population blanche de La Nouvelle-Orléans a déjà rejoint celle de Mobile (tableau 2)³⁶. Cependant, Mobile continue d'être le centre névralgique de rencontre et de relation avec les tribus d'Amérindiens de la région.

³⁵ Charles MADUELL, *op. cit.*, p. 26.

³⁶ *Ibid.* p. 62.

Tableau 2
Population des villes de Mobile et La Nouvelle-Orléans en 1721

| Population | Mobile | La Nouvelle-Orléans |
|----------------------|--------|---------------------|
| Hommes | 100 | 147 |
| Femmes | 91 | 65 |
| Enfants | 96 | 38 |
| Domestiques | 22 | 28 |
| Esclaves noirs | 234 | 73 |
| Esclaves amérindiens | 102 | 21 |

En 1726, il est possible de connaître précisément la population de toute la grande région de la Louisiane grâce au recensement qui y est réalisé³⁷. Le recensement de 1726 est le plus complet pour cette période car il inclut tous les postes français de cette grande région qui va de Mobile à La Nouvelle-Orléans sur la côte du golfe du Mexique en remontant le fleuve Mississippi jusqu'à la région connue sous le nom des Illinois. Au total, on dénombre 1952 personnes de race blanche qualifiées de « Maîtres », 276 engagés, 1 540 esclaves noirs et 229 esclaves amérindiens. Le recensement de 1726 souligne encore plus le déplacement de la population vers La Nouvelle-Orléans (tableau 3).

Tableau 3
Population des villes de Mobile et La Nouvelle-Orléans en 1726

| Population | Mobile | La Nouvelle-Orléans |
|------------------|--------|---------------------|
| « Maîtres » | 260 | 602 |
| Domestiques | 7 | 47 |
| Esclaves noirs | 142 | 81 |
| Esclaves indiens | 47 | 25 |

Ce recensement fournit de précieuses informations sur Claude Parent. Il est toujours marié à Catherine Christophe et ils ont la charge de deux enfants orphelins. Le cas de ces deux enfants a été discuté précédemment. Ils ne possèdent plus que quatre esclaves noirs et trois esclaves amérindiens. Leur cheptel compte 30 bêtes à cornes plus un cheval et ils possèdent 50 arpents de terre. Si on compare ces chiffres à ceux du recensement de 1721, il faut conclure que la situation de Claude Parent a évolué.

³⁷ <http://bd.archivescanadafrance.org/acf>, « Recensement de la Louisiane de 1726 », consulté en ligne, mars 2006.

UN DE SES NEVEUX À MOBILE

Régulièrement, les noms de Claude Parent et de Catherine Christophe apparaissent dans les registres de Mobile. Par exemple, le 6 avril 1726, Claude Parent et son épouse accompagnent Joseph Barbeau dit Boisdoré en tant que témoins devant le curé et le juge de Mobile. Barbeau dit Boisdoré veut épouser une fille de Mobile mais il est incapable de prouver qu'il n'a pas déjà été marié. Le curé et le juge signifient qu'ils lui font « dresser cette acte pour notre sureté »³⁸.

Au cours de la décennie 1720, Claude Parent n'est plus le seul représentant de la famille Parent dans la grande région de la Louisiane. Vers 1725, son neveu François arrive à Mobile. François Parent est le fils de Joseph Parent et Madeleine Marette; il a été baptisé à Montréal le 5 mars 1700. Joseph Parent, le père de François et le frère de Claude, connaît bien les « Pays d'en Haut », c'est-à-dire la région des Grands Lacs. Il a vécu au fort Pontchartrain de Détroit pendant plus de cinq ans, soit de 1707 à 1712. Durant cette période, il établit de solides liens commerciaux avec les gens de cette région. Par exemple, en 1712, il signe un marché pour le commerce au fort Pontchartrain avec Louis Duchouquet³⁹. De retour à Montréal, il continue ce type de commerce avec divers associés dont la famille Magdeleine dit Ladouceur. Joseph Parent travaille de concert avec son fils François qui est qualifié de « voyageur ». Ainsi le 27 août 1720, le notaire Raimbault rédige un contrat par lequel une obligation est prise par Joseph Parent *maître taillandier et bourgeois faisant fort pour François Parent voyageur son fils, et son associé Joseph Magdeleine dit Ladouceur à Pierre Lestage marchand de Ville Marie*⁴⁰. Cette famille négocie également avec Jean-Baptiste Charly.

Après 1721, François disparaît de la scène montréalaise et on le retrouve à Mobile en 1726. Le 9 juin 1726, il est le parrain de Françoise, fille de René Sabourdin et Marie Foucot⁴¹. À la fin de l'année 1726, il prend épouse. Le 2 décembre à fort Condé de Mobile, il unit sa destinée à celle de Marie-Anne Arlu, veuve de Jean Favre. Dans cet acte de mariage, on dit de François Parent qu'il est *maître taillandier de Montréal*⁴².

³⁸ Registres paroissiaux de Mobile, Alabama (Sacramental Registers Book 1, Microfilms 2047321, Family History catalogue, Salt Lake City, Utah).

³⁹ BAnQ, minutier d'Antoine Adhémar, le 14 septembre 1712.

⁴⁰ BAnQ, minutier de Pierre Raimbault le 27 août 1720.

⁴¹ Registres paroissiaux de Mobile, Alabama (Sacramental Registers Book 1, Microfilms 2047321 Family History catalogue, Salt Lake City, Utah).

⁴² Registres paroissiaux de Mobile, Alabama (Sacramental Registers Book 2, Microfilms 2047322, Family History catalogue, Salt Lake City, Utah).

SEPT ANS PLUS TARD

Après plusieurs années silencieuses sauf lors du baptême d'une petite fille née de l'union de deux de ses esclaves amérindiens, le 8 septembre 1728, Claude donne signe de vie en 1733. Le 22 septembre de cette année-là, le notaire Jean-Baptiste Adhémar prend connaissance d'une procuration de Claude Parent, habitant du fort Condé à Mobile, rédigée le 24 mars précédent. Dans cet acte officiel écrit par le notaire Bernaudy de La Nouvelle-Orléans, Claude désigne son frère Joseph comme son procureur. Dans cette requête, on apprend que Claude estime que la succession de ses parents n'est pas encore totalement réglée. Il a bien reçu sa part de la vente de la maison que ses parents possédaient rue du Sault-au-Matelot et il souhaite maintenant recevoir sa part des biens des terres familiales situées dans les seigneuries de Notre-Dame-des-Anges et de Beauport. À la réception de cette procuration, Joseph nomme son frère Antoine Parent, procureur fiscal de l'île Jésus, comme son procureur⁴³. Antoine ira à Québec et négociera les derniers éléments de la succession avec ses frères et Charles, propriétaire du patrimoine familial.

À Québec, devant le notaire Pinguet de Vaucourt, Antoine et Charles conviennent que *Led S' Claude Parent peut avoir et prétendre comme héritier pour un Seisème en une habitation dont partie est Scize en lad^e Seigneurie de notre Dame des Anges et partie en celle de Beauport provenant de La Succession de feu S' Pierre Parent Pere*. Après avoir réalisé le bilan des comptes reliés à ses propriétés foncières, Charles Parent s'engage à payer à son frère Claude la somme de 182 livres 3 sols et 9 deniers en argent de France avant le mois d'août 1737⁴⁴.

Claude Parent n'aura pas la chance de toucher à cette somme d'argent car il meurt, vraisemblablement dans les derniers mois de l'année 1733. Il faut bien l'admettre car son épouse Catherine Christophe se remarie le 11 novembre 1734. La veuve de Claude Parent prend mari pour une troisième fois; elle unit sa destinée à celle de François Allevin, un maître arquebusier. Le troisième mariage de Catherine Christophe est très éphémère : les registres du fort Condé de Mobile signalent son inhumation le 10 janvier 1735⁴⁵. Claude Parent et Catherine Christophe n'ont pas eu d'enfants.

⁴³ BAnQ, minutier de Jean-Baptiste Adhémar, le 22 septembre 1733.

⁴⁴ BAnQ, minutier de Jacques-Nicolas Pinguet de Vaucourt, le 24 octobre 1735.

⁴⁵ Registres paroissiaux de Mobile, Alabama (Sacramental Registers Book 2, Microfilms 2047322 Family History catalogue, Salt Lake City, Utah).

LA SUITE À MOBILE, GRÂCE À FRANÇOIS PARENT

La mort de Claude Parent ne signifie pas la fin de la présence des Parent dans cette région. Le neveu de Claude, François Parent, a pris épouse et s'est installé dans la région de Mobile. Le 17 septembre 1727, Marie-Anne Arlu accouche d'un fils à qui on donne le nom de François lorsqu'il est baptisé trois jours plus tard, à Mobile. Marie-Anne Arlu a déjà donné naissance à trois enfants nés de son premier mariage avec Jean Favre; les actes de baptême de deux de ces enfants ont été enregistrés à l'église du fort Condé à Mobile, mais un acte est manquant. Ainsi, le 16 avril 1721, Jean Favre porte sur les fonts baptismaux un bébé de sexe masculin à qui on donne le prénom de Jean-Claude. Le parrain est Claude Parent et la marraine, Marie Arlu. Puis, le 28 janvier 1723, un deuxième fils Favre est baptisé sous le nom de Jean-Simon. Jean-Claude Favre demeurera dans la région de Mobile et il se mariera le 7 juin 1759 avec Marguerite Wiltz, fille de Laurent Conrad Wiltz et Marie-Anne Colon.

En raison des démêlés juridiques qui ont suivi le décès de son mari Jean Favre, nous savons que Marie-Anne Arlu a eu au moins trois enfants de son premier mariage. Le 3 mai 1725, le Conseil supérieur de la Louisiane est saisi d'une requête d'un certain Thomas Desersy qui conteste l'héritage de la propriété que Jean Favre a laissée à Marie-Anne. Les lettres patentes portant sur l'établissement du Conseil supérieur de la Louisiane datent du 17 septembre 1716⁴⁶. De renvoi en renvoi devant le Conseil supérieur de la Louisiane, en se référant au contrat de mariage ou encore à la tutelle des enfants mineurs Favre, cette contestation traînera tout l'été et se règlera le 6 août en faveur de la veuve. C'est le 6 août 1725 qu'on apprend que Marie-Anne est la mère de trois enfants mineurs⁴⁷.

Deux ans après la naissance de leur premier enfant, le deuxième fils de François Parent et Marie-Anne Arlu voit le jour. Il reçoit le prénom de Claude, le 4 juin 1729; le parrain est Claude Favre, le frère du premier époux de la mère⁴⁸. Cet enfant meurt en bas âge; il rend l'âme le 10 juin 1736. Un troisième fils naît le 21 août 1730. Deux jours plus tard, on le baptise et on lui donne le prénom de François. Il faut donc conclure que le premier-né baptisé sous ce prénom est décédé.

⁴⁶ *Louisiana historical Society*, New Orleans, 1908, vol. IV, réédité New York, 1969, AMS Press, inc., p. 21.

⁴⁷ « Records of the Superior Council », *The Louisiana historical quarterly*, AMS Press, New York, 1919, vol. 2, p. 204; 330; 338-342.

⁴⁸ Registres paroissiaux de Mobile, Alabama (Sacramental Registers Book 1, Microfilms 2047321, Family History catalogue, Salt Lake City, Utah).

Dans les registres de Mobile, un autre enfant du couple Parent-Arlu est répertorié. Il s'agit de Charles Parent, né le 22 janvier et baptisé le 9 février 1738. À ces quatre enfants, il faut ajouter une fille connue sous le nom de Catherine. Même si son acte de baptême n'existe pas dans les registres de Mobile, les registres paroissiaux la mentionnent à plusieurs reprises dans les années à venir en tant que marraine⁴⁹. En 1758, elle se marie.

On connaît très peu de choses de la vie de François Parent. On peut simplement supposer que ses activités se conjuguent à celles de ses concitoyens de la région de Mobile. Le développement de la région se caractérise par l'établissement des plantations. Comme ses concitoyens, il subit les deux ouragans qui dévastent la région de Mobile en 1740⁵⁰. On sait qu'il garde le contact avec son père Joseph qui habite à Montréal. Par exemple, au mois de juillet 1744, Joseph Parent et son frère Antoine se rendent chez le notaire Jean-Baptiste Adhémar. Ils demandent au notaire de rédiger une requête que le notaire fera parvenir à François Parent qu'ils instituent leur procureur. Dans cette requête, ils souhaitent que le notaire fasse tout ce qu'il lui est possible pour régler définitivement la succession de leur frère Claude Parent. Joseph et Antoine Parent ont droit à un sixième des parts de la succession de leur frère. Les deux frères Parent possèdent une information très incomplète en ce qui concerne le décès de leur frère Claude, car ils font écrire au notaire Adhémar que Claude est décédé depuis « environ cinq ou six années »⁵¹.

Marie-Anne Arlu reçoit les derniers sacrements le 27 octobre 1755 et elle est inhumée le jour même. Dans l'acte de sépulture, on précise qu'elle est l'épouse de « M^e Parent, taillandier »⁵². Trois ans après ce deuil, Catherine Parent se marie. Le premier novembre 1758, elle unit sa destinée à celle de Pierre de Juzan,

⁴⁹ Registres paroissiaux de Mobile, Alabama (Sacramental Registers Book 1, Microfilms 2047321, Family History catalogue, Salt Lake City, Utah).

Le 2 mars 1743, Catherine Parent est la marraine d'un Amérindien, esclave du sieur Trouillet, chirurgien à Tombebec; le parrain est François Favre. Le 28 novembre 1744, elle est la marraine de François Girard, fils de Jean Girard et Marie Daneau. Le 13 juin 1745, elle est la marraine d'un « négrillon », esclave de Claude Barbeau dit Boisdoré. Son frère Charles est appelé à jouer le rôle de parrain le 22 décembre 1747 lors du baptême de Charlotte Roy, fille de Jacques Roy et Marie Lurat.

⁵⁰ Peter J. HAMILTON, *Colonial Mobile*, Boston and New York, Houghton, Mifflin and company, The University Press, 1898, 434 p.

⁵¹ BAnQ, minutier de Jean-Baptiste Adhémar, le 4 juillet 1744.

⁵² Registres paroissiaux de Mobile, Alabama (Sacramental Registers Book 2, Microfilms 2047322, Family History catalogue, Salt Lake City, Utah).

enseigne dans les troupes de la Marine, natif de Mobile. Il est le fils de Pierre de Juzan, aide-major de Mobile, et Marie-Thérèse Trudeau. Catherine donne naissance à un fils le 20 septembre 1759. Malheureusement, cet heureux évènement est suivi d'un drame terrible : la mère meurt à la fin de l'année 1759, soit le 31 décembre⁵³.

Extrait des registres de Mobile

L'an mil sept cent soixante le premier janvier je prestre capucin misS apost et curé de la Mobile ay inhumé dans le cimetiére de cette paroisse le corps de dame catherine de Juzan décédée la veille, munie des Sacrements de l'Eglise en foi de quoy j'ai Signé les jours et an que desSus Ferdinand curé

Par la suite, François Parent disparaît des registres de Mobile. On ne connaît pas la date de son décès (tableau 4). Par contre, son fils Charles permet de suivre la trace de cette famille dans la région de la Louisiane. De temps à autre, les registres de Mobile mentionnent le nom de Charles Parent. Par exemple, le 1^{er} juin 1760, Charles Parent accepte d'être le parrain de Simon Favre, le premier enfant du couple Favre-Wiltz.

CHARLES PARENT

La vie de Charles Parent est étroitement liée aux conflits qui sévissent entre les grandes nations. Le sud de l'Amérique du Nord subit de plus en plus l'influence des Anglais. Ces derniers, installés tout d'abord sur le front de l'Atlantique, ont traversé les Appalaches, atteint le bassin de l'Ohio et rejoint les zones d'influence des Français. Quand éclate la guerre de Sept Ans, la région ne pourra échapper à l'impact que provoquera cette confrontation. Au terme du conflit officialisé par la signature du Traité de Paris en 1763, la France cède à l'Angleterre toutes ses possessions à l'est du Mississippi. Charles Parent, tout comme ses lointains cousins de la vallée du Saint-Laurent, devient, à ce moment-là, sujet britannique. Cet état de fait change le tissu social de la baie de Mobile, car plusieurs familles françaises quittent la région pour se diriger vers La Nouvelle-Orléans et ses environs.

En janvier 1764, le major anglais Robert Farmar indique qu'il ne reste plus que 10 familles françaises à Mobile et seulement 98 dans toute la grande région environnante. Mais après quelques années, les Français qui déménagent à La Nouvelle-Orléans vivent un cruel désenchantement. Croyant se retrouver en territoire français,

ils apprennent en 1766 qu'un traité secret fait en sorte que le roi de France cède à son cousin d'Espagne La Nouvelle-Orléans et les terres à l'ouest du Mississippi.

Charles Parent demeure à Mobile. Il y épouse Jeanne Rochon en 1772. Leur union n'est officialisée que le 23 juin 1773 par le curé Ferdinand⁵⁴.

Extrait des registres de Mobile

L'an mil Sept cent Soixante treize le vingt trois juin je certifie avoir reçu le conSentement mutuel de mariage Celèbre en presence de msr. gourdon ministre le sept avril de l'année mil sept cent Soixante douze de Charles parent et de Jeanne rochon en presence des temoins Soussignées. Ferdinand Curé

Dans la décennie 1770, Charles Parent devient le propriétaire de plusieurs plantations, dont une d'importance sur la rive est de la baie de Mobile. On peut qualifier Charles de planteur prospère qui possède de nombreux esclaves, qui élève du bétail et qui est impliqué dans la production de goudron. Par exemple, en 1772, Charles achète de Pierre et Jean Rochon trois esclaves – deux garçons noirs prénommés César et Guillaume, et John, un mulâtre – pour une somme de mille dollars. En 1776, on sait qu'il possède douze esclaves noirs. La description de sa maison démontre un signe évident de prospérité Qu'on en juge! Il s'agit d'une habitation de six pièces qui mesure trente-six pieds de longueur agrémentée d'une longue galerie qui fait tout le tour de la maison. Cependant, Charles va connaître un dur revers de fortune. Lors du conflit avec l'Espagne en 1780, les forces britanniques vont brûler sa plantation de la baie de Mobile. De ce fait, il perdra 100 barils de goudron valant 900 dollars et 200 barils vides. À la suite de ce désastre, Charles s'enrôlera dans la milice espagnole⁵⁵.

Tout indique que ses quatre premiers enfants sont nés à Mobile. Mais comme les registres catholiques de cette paroisse ont de graves lacunes, il est impossible de donner précisément pour tous les enfants leurs dates de naissance. Cependant, nous savons que la fille aînée du couple Parent-Rochon naît le 5 mars 1773 et n'est baptisée que le 27 juillet suivant, prénommée Jeanne. Par la suite, jusqu'en 1781, les registres sont muets en ce qui concerne la famille Parent. L'absence d'un curé permanent à Mobile en est la cause.

Mobile devient possession espagnole en 1780 et ce, jusqu'en 1813. Les habitants doivent apprivoiser un nouveau gouvernement et une nouvelle langue officielle. Le 22 juillet 1781, un missionnaire espagnol bapti-

⁵³ Jacqueline OLIVIER VIDRINE, *Love's Legacy, The Mobile marriages recorded in French, transcribed with annotated abstracts in English, 1724-1786*, 1985, Center for Louisiana Studies, University of Southwestern Louisiana, Lafayette, LA, p. XII.

⁵⁴ *Ibid*, p. 362.

⁵⁵ Gregory A. WASELKOVA et coll., *op. cit.*, p. 80.

se, à Mobile, Pierre Parent, fils de Charles Parent et Jeanne Rochon. Les registres sont en langue espagnole et le curé a écrit Pedro comme prénom de l'enfant. La famille Parent disparaît de la région de Mobile et quelques années plus tard, nous retrouvons sa trace à La

Nouvelle-Orléans. En effet, à compter de 1785, les enfants de Charles Parent et Jeanne Rochon sont baptisés à la paroisse de Saint-Louis à La Nouvelle-Orléans. Le couple Parent-Rochon a laissé une nombreuse descendance en Louisiane.

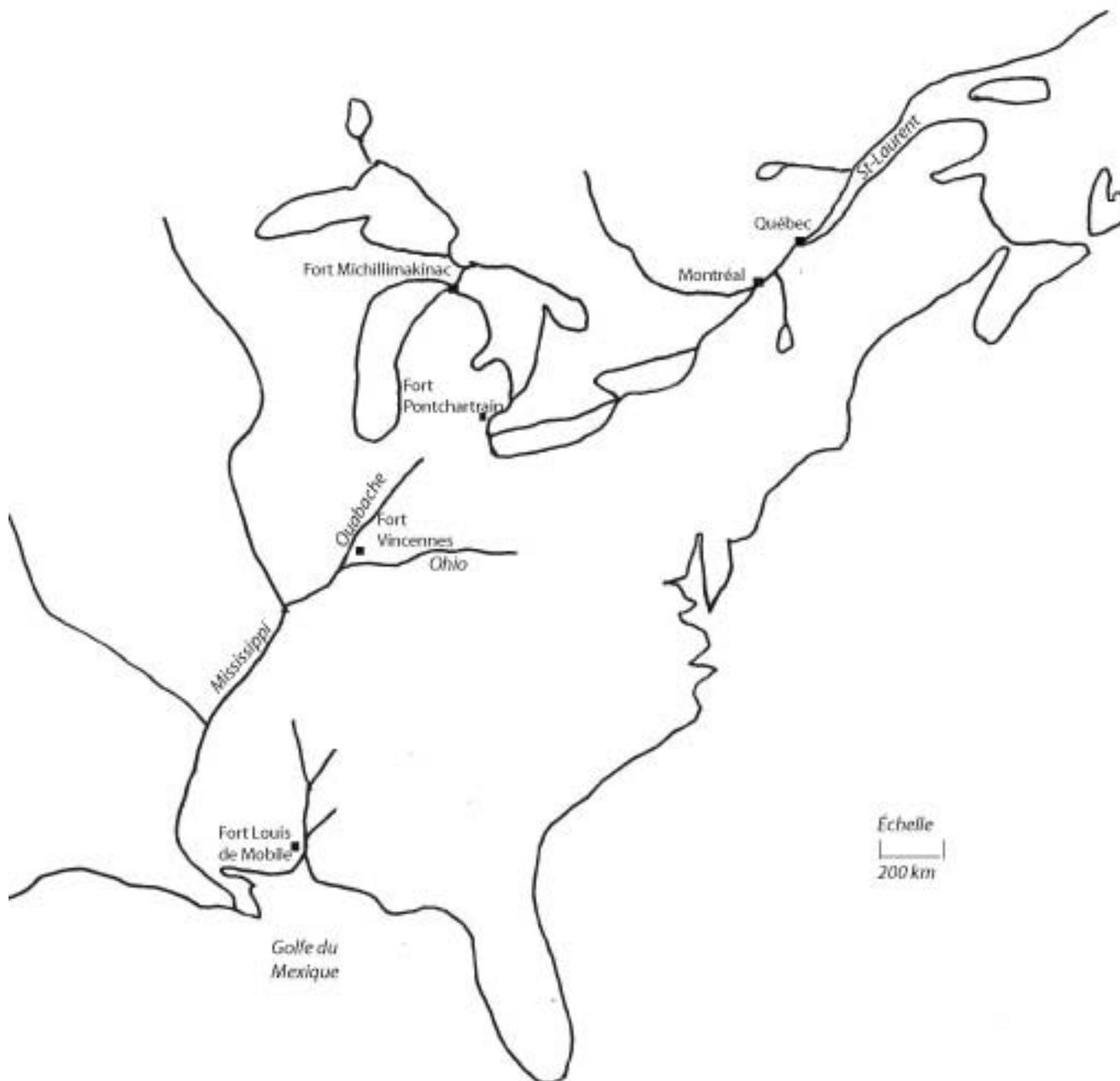


Figure 3. Localisation de quelques établissements français en Amérique du Nord en 1710.
Carte de l'auteur, inspirée de : Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France*, Montréal, Holt, Rinehart et Winston Limitée, Montréal, 1968.

Tableau 4

LA FAMILLE DE FRANÇOIS PARENT ET MARIE-ANNE ARLU EN LOUISIANE

François Parent (Joseph Parent et Marie-Madeleine Marette)
n et b 5 mars 1700, Montréal; d après 1759

m Marie-Anne Arlu, veuve de Jean Favre, fort Condé, Mobile, Alabama, 2 décembre 1726¹
n ?; d 27 s 27 octobre 1755, Mobile, Alabama

François

n 17; b 20 septembre 1727, fort Condé, Mobile, Alabama¹
d avant 1730

Claude

b 4 juin 1729, fort Condé, Mobile, Alabama¹
s 10 juin 1736, fort Condé, Mobile, Alabama²

François

n 21; b 23 août 1730, fort Condé Mobile, Alabama¹

Catherine Parent

n vers 1733; d 31 décembre 1759; s 1^{er} janvier 1760, Mobile, Alabama²
m Pierre de Juzan, fils de Pierre de Juzan et Marie-Thérèse Trudeau,
le 1^{er} novembre 1758, Mobile, Alabama¹

Pierre-François

n 20; b 20 septembre 1759, Mobile¹

Charles

n 22 janvier; b 9 février 1738, fort Condé, Mobile, Alabama¹
d après 1800, La Nouvelle-Orléans
m Jeanne Rochon le 7 avril 1772, Mobile; officialisé le 23 juin 1773³

L'usage en généalogie au Québec est de ne pas ajouter de point, conformément à la façon de Tanguay et de Jetté.

L'équipe de la revue respecte donc cette convention :

n naissance

b baptême

m mariage

d décès

s sépulture

RÉFÉRENCES

- 1 Sacramental Registers Book 1, Microfilm 2047321, Family History catalogue, Salt Lake City, Utah, Church records from Archdiocese of Mobile.
- 2 Sacramental Registers Book 1, Microfilm 2047322, Family History catalogue, Salt Lake City, Utah, Church records from Archdiocese of Mobile.
- 3 Jacqueline OLIVIER VIDRINE, *Love's Legacy, The Mobile marriages recorded in French, transcribed with annotated abstracts in English, 1724-1786*, 1985, Center for Louisiana Studies, University of Southwestern Louisiana, Lafayette, LA.

NOUVEAUX MEMBRES DU 20 JUILLET AU 18 OCTOBRE 2010

| | | | | | | | |
|------|--------------|-----------|-------------------|------|---------------|-----------|---------------|
| 6528 | GARCEAU | Serge | Québec | 6541 | SAINT-HILAIRE | Marie | Québec |
| 6529 | VEILLEUX | Serge | Lourdes, Mégantic | 6542 | LEBEL | Alain | Donnacona |
| 6530 | THOMPSON | Martyne | Lac-Beauport | 6543 | GUILLEMETTE | Danielle | Saint-Joachim |
| 6531 | DESFORGES | Florianne | Val-d'Or | 6544 | GAGNON | Madeleine | Québec |
| 6533 | PINSONNEAULT | Maryse | Bromont | 6545 | BOULAY | Ghislaine | Saint-Nicolas |
| 6534 | ÉMOND | Suzanne | Québec | 6546 | DEMERS | Denise | Saint-Nicolas |
| 6535 | GIRARD | Charlotte | Québec | 6547 | MACLEOD | Patrice | Québec |
| 6536 | JOHNSON | Micheline | Québec | 6548 | MARIER | Gérard | Victoriaville |
| 6537 | GOLDENBERG | Gerald | Côte-Saint-Luc | 6550 | LEBLANC | Gilles | Québec |
| 6538 | PEU | Renaud | Québec | | | | |



LES FAMILLES ANCIENNES DU DISTRICT DE QUÉBEC HONORÉES EN 1924

Denis Racine (0144)

Denis Racine est avocat et pratique au sein du cabinet Bussières, Racine et Langevin, à Sainte-Foy. Passionné d'histoire et de généalogie depuis l'adolescence, il est l'auteur du *Dictionnaire généalogique de la famille Racine*, du *Répertoire des officiers de milice du Bas-Canada* et d'*Adélard Turgeon, un parlementaire de coeur et de culture*, ainsi que d'un grand nombre d'articles parus dans les revues spécialisées. Très engagé dans sa communauté, M^c Racine a été conseiller municipal de la Ville de Sainte-Foy, président du CLSC Sainte-Foy-Sillery et a siégé dans de nombreuses instances du Mouvement Desjardins. Il est actuellement maire de Ville de Lac-Sergent. Il a aussi été président de la Société de généalogie de Québec (1975-1977 et 1998-1999), de la Société historique de Québec et de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (2005-2009). M^c Racine est également membre titulaire de l'Académie internationale de généalogie.

Nous savions déjà que lors des fêtes du 300^e et du 350^e anniversaire de fondation de Québec, en 1908 et en 1958, les familles installées sur la terre ancestrale depuis au moins deux cents ans avaient été honorées.

C'est au hasard de mes recherches dans les journaux anciens que j'ai remarqué qu'en 1924, entre le 24 et le 30 juin, avait été organisée à Québec la Semaine nationale. Dans le cadre du programme d'activités de celle-ci, un hommage à nos anciennes familles a eu lieu le 29 juin 1924 au parc de l'Exposition de Québec, par la remise d'un diplôme d'honneur.

Le Comité organisateur de la Semaine nationale avait chargé la Société des arts, sciences et lettres de recenser, par voie de concours, les familles et personnes, pour les comtés de Québec et de Montmorency, dans les catégories suivantes :

- a) Familles occupant le domaine ancestral depuis le plus grand nombre d'années;
- b) Familles les plus nombreuses, père, mère, enfants vivants;
- c) Familles réunissant le plus grand nombre de descendants;
- d) Couples les plus âgés;
- e) Couples qui comptent le plus grand nombre d'années de mariage.

Comme il s'agit d'une liste intéressante pour les généalogistes, voici donc les lauréats dont les noms ont été publiés par le quotidien *Le Soleil* les 16 et 30 juin 1924. J'ai annoté en italique cette liste pour faciliter l'identification des personnes.

A) Familles occupant le domaine ancestral depuis le plus grand nombre d'années

- Saint-Laurent, île d'Orléans (I. O.) : *Samuel Pouliot* depuis plus de 200 ans (1667) (ép. *Marie Potvin*, 1875-01-07, Saint-Alphonse de Bagotville);
- Château-Richer : *Louis Gagnon*, fils de Pierre, 1641 (épouse non mentionnée);
- Courville : *Édouard Vachon*, 1653-1654 (ép. *Émilie Beaudoin*, 1889-01-14, Beauport);
- L'Ange-Gardien : *Septime Hébert*, 1658 (ép. *Émilie Lefrançois*, 1904-11-15, L'Ange-Gardien);
- Beauport : *L. P. Marcoux*, 1662 (ép. *Marie-Louise Giroux*, 1898-05-20, Beauport);
- L'Ange-Gardien : *Romuald Côté*, 1666 (ép. *Marie-Anna Cloutier*, 1914-10-19, Château-Richer);
- Charlesbourg : *Israël Bédard*, 1666 (épouse non mentionnée, le 1940-01-19, Charlesbourg);

- Saint-Jean, I. O. : *Thomas Élie dit Breton*, 1669 (ép. *Philomène Labrecque*, 1880-07-13, Saint-Jean, I. O.);
- Saint-Jean, I. O. : famille *Blouin (Émery)* 1669; (épouse non mentionnée);
- Saint-Pierre, I. O. : *Avila Goulet*, 1672 (ép. *Marie Giguère*, 1921-08-29, Sainte-Famille, I. O.);
- Saint-Joachim : *Thomas-Féruce Gagnon*, 1674 (ép. *Marie-Henriette Rhéaume*, 1884-01-08, Château-Richer);
- Saint-Joachim : *Joseph Bolduc*, 1697 (ép. *Éléonore Émond*, 1891-07-1927, Saint-Joachim);
- Sainte-Famille, I. O. : *François Turcotte*, 1682 (ép. *Arthémise Asselin*, 1891-07-06, Sainte-Famille, I. O.);
- Sainte-Famille, I. O. : *Napoléon Deblois*, 1682 (ép. *Rose de Lima Baucher dit Morency*, 1899-02-13, Sainte-Famille, I. O.);
- Loretteville : *Delphis Renaud*, 1686 (ép. *Amanda Noël*, 1908-10-27, Loretteville);
- Loretteville : *Pierre Paquet*, 1686 (ép. *Marie Trudelle*, 1886-07-06, Loretteville).

B) Familles les plus nombreuses

- Saint-Laurent, I. O. : *Bernard Chabot – Auxilia Plante*, 17 enfants (1883-01-30, Saint-Laurent, I. O.);
- Sainte-Famille, I. O. : *Joseph Vaillancourt – Victoria Vaillancourt*, 17 enfants (1900-10-09, Sainte-Famille, I. O.);
- Saint-Jean, I. O. : famille *Hector Laliberté*, 16 enfants (ép. *Mathilda Blouin*, 1892-07-25, Saint-Jean, I. O.);
- Sainte-Anne : *Francis Blouin – Marie-Louise Gagnon*, 16 enfants (1892-02-16, Château-Richer);
- L'Ancienne-Lorette : *Pierre Robitaille – Mathilda Duchesneau*, 16 enfants (1901-07-08, Loretteville);
- Charlesbourg : *Édouard Parent – Anne Paradis*, 15 enfants (1899-10-10, Saint-Pierre, I. O.);
- Saint-Tite-des-Caps : famille *Ovila Vandal*, 14 enfants (ép. *Alphonsine Boucher*, 1898-05-30, Drummondville);
- Château-Richer : *Ludger Têtu – Alexina Filteau*, 14 enfants (1905-07-11, Saint-Gilles (Lotbinière);
- Loretteville : *Joseph Kelly – Marie-Anna Savard*, 14 enfants (1902-07-08, Loretteville);
- Notre-Dame-des-Laurentides : famille *Pierre-Germain Auclair*, 13 enfants (ép. *Marie-Louise Villeneuve*, 1908-10-06, Notre-Dame-des-Laurentides); (d. 1938-03-19, Notre-Dame-des-Laurentides, 64 ans);
- Saint-Gérard-Majella : famille *Arthur Langlais*, 13 enfants (ép. *Nathalie Daigle*, 1899-09-25, Loretteville);
- Saint-Joachim : *David Lessard – Alvine Lachance*, 13 enfants (1904-01-11, Saint-Joachim);

- Saint-Pierre, I. O. : famille *Pierre Tailleur*, 13 enfants (ép. *Philomène Gagnon*, 1884-02-12, Saint-Pierre, I. O.);
- Saint-Pierre, I. O. : famille *Napoléon Chabot*, 13 enfants (ép. *Philomène Lachance*, 1905-01-24, Saint-Pierre, I. O.);
- L'Ange-Gardien : famille *Antonin Huot*, 15 enfants (ép. *Éva Asselin*, 1905-10-02, Saint-François, I. O.);
- Saint-Louis de Courville : *Léonidas Giroux* – *Marie-Louise Giroux*, 12 enfants (1899-11-07, Beauport);
- Stoneham : famille *Rosario Tremblay*, 10 enfants, épouse non mentionnée.

C) Familles réunissant le plus grand nombre de descendants

- Saint-Pierre, I. O. : *Joseph Gagnon*, 210; épouse non mentionnée;
- Sainte-Anne : *Odile Saint-Hilaire*, 78 (ép. *Émilie Lessard*, 1863-09-15, Sainte-Anne-de-Beaupré);
- Loretteville : *Jacques Savard*, 70 (ép. *Sarah Jobin*, 1868-08-04, Loretteville);
- Saint-Gérard-Majella : *Joseph Daigle*, 69 (épouse non mentionnée);
- Saint-Gérard-Majella : *Xavier Thivierge*, 68, épouse non mentionnée);
- Saint-Joachim : *Isaïe Simard (décédé)*, 57 (ép. *Virginie Tremblay*, 1855-09-17, Saint-Joachim);
- Saint-Louis de Courville : *Vital Giroux*, 47 (ép. *Malvina Bélanger*, 1872-07-02, Beauport).

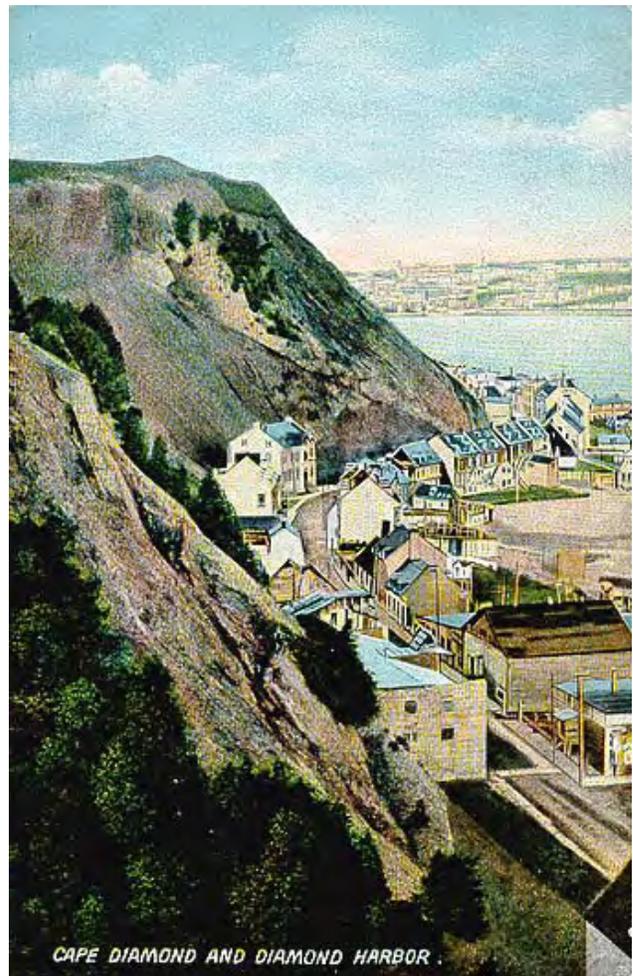
D) Couples les plus âgés (somme des âges)

- Saint-Gérard-Majella : *Jean Légaré* (87 ans) et *Louise Gervais* (86 ans) : 173 ans (1870-02-28, Loretteville);
- Sainte-Anne : *François-Xavier Simard* (91 ans) et *Tharsile Lachance* (74 ans) : 165 ans (1873-09-30, Saint-Joachim);
- Château-Richer : *Pierre Paré* (87 ans) et *Céline Cauchon* (76 ans) : 163 ans (1867-01-08, Château-Richer);
- Notre-Dame-des-Laurentides : *Pierre Gauthier* (85 ans) et *Adél. Bédard* (74 ans) : 159 ans (1867-02-26, Charlesbourg);
- Sainte-Famille, I. O. : *François Hébert* (77 ans) et *Philomène Canac-Marquis* (81 ans) : 158 ans (1870-07-19, Sainte-Famille, I. O.);
- Saint-Jean, I. O. : *François-Xavier Thivierge* (78 ans) et *Céline Blouin* (78 ans) : 156 ans (1867-02-19, Saint-Jean, I. O.);
- Saint-Laurent, I. O. : *David Godbout* (80 ans) et *Délina Leclerc* (74 ans) : 154 ans (1869-09-14, Saint-Laurent, I. O.);
- Saint-Louis de Courville : *Vital Giroux* (78 ans) et *Malvina Bélanger* (76 ans) : 154 ans (1872-07-02, Beauport);
- Loretteville : *Jacques Savard* (81 ans) et *Sarah Jobin* (72 ans) : 153 ans (1868-08-04, Loretteville);
- Stoneham : le couple *Barette*, père (78 ans) et mère (75 ans) : 153 ans;
- Charlesbourg : *Joseph-Élie Bédard* (81 ans) et *Joséphine Pichette* (71 ans) : 152 ans (1874-01-07, Charlesbourg);
- Saint-Pierre, I. O. : *Pierre Godbout* (77 ans) et *Marie Goulet* (75 ans) : 152 ans (1872-10-22, Saint-Pierre, I. O.).

E) Couples qui comptent le plus grand nombre d'années de mariage

- Château-Richer : *Pierre Paré* et *Céline Cauchon*, 59 ans (1867-01-08, Château-Richer);
- Loretteville : *Charles Verret* et *Marie Falardeau*, 59 ans (1865-11-07, Loretteville);
- Sainte-Anne-de-Beaupré : *Joseph Giguère* et *Odile Guilmet*, 56 ans (1868-08-18, Sainte-Famille, I. O.);

- Saint-Jean, I. O. : *François-Xavier Thivierge* et *Céline Blouin*, 56 ans (1867-02-19, Saint-Jean, I. O.);
- Saint-Gérard-Majella : *Jean Légaré* et *Louise Gervais*, 56 ans (1870-02-28, Loretteville);
- Notre-Dame-des-Laurentides : *Pierre Gauthier* et *Adèle Bédard*, 56 ans (1867-02-26, Charlesbourg);
- L'Ange-Gardien : *Joseph Mathieu* et *Marie Mathieu*, 56 ans (1868-02-18, L'Ange-Gardien);
- Sainte-Famille, I. O. : *François Hébert* et *Philomène Canac-Marquis*, 55 ans (1870-07-19, Sainte-Famille, I. O.);
- Saint-Laurent, I. O. : *David Godbout* et *Délina Leclerc*, 54 ans (1869-09-14, Saint-Laurent, I. O.);
- Saint-Louis de Courville : *Vital Giroux* et *Malvina Bélanger*, 53 ans (1872-07-02, Beauport);
- Saint-Pierre, I. O. : *Pierre Godbout* et *Marie Goulet*, 52 ans (1872-10-22, Saint-Pierre, I. O.);
- Saint-Joachim : *Joseph C. Guérin* et *Julie M. Paré*, 52 ans (1873-07-01, Saint-Joachim);
- Stoneham : M. et M^{me} *Barette*, 50 ans.



Cap Diamant, Québec, début XX^e siècle.

Source : BAnQ, collection CP3165 www2.banq.qc.ca/carpos/accueil.htm



JEAN-BAPTISTE THIBAUT, NÉ DE PARENTS INCONNUS

Pauline Caouette

L'auteure a fait ses études primaires au couvent de sa paroisse d'origine, Saint-Simon, comté de Rimouski (aujourd'hui dans la MRC des Basques). Elle obtient plus tard un brevet d'enseignement. Elle étudie la pédagogie et fait une maîtrise en éducation (M. A.) à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Elle enseigne ensuite au primaire, puis est chargée de cours à l'UQAR. Elle est membre du conseil d'administration de la Société de généalogie et d'histoire de Rimouski et responsable des bénévoles.

Résumé

Beaucoup de personnes désireuses de trouver leurs racines se heurtent à une naissance dite illégitime. C'est le cas de l'auteure : Jean-Baptiste est son arrière-grand-père. Vers 1978, malgré les cachotteries, les embûches, le manque d'outils, elle entreprend des recherches; un véritable casse-tête sachant que les pièces les plus importantes seraient très difficiles à trouver. Son objectif était de découvrir les différentes étapes de la vie de cet ancêtre afin de les partager avec sa famille. Ses trouvailles ne se limitent pas à une partie importante de la petite histoire de cet homme et de sa famille, mais s'attardent aussi à la prise de conscience des coutumes et règles concernant le traitement de ces enfants nés hors mariage au XIX^e siècle. Voici le récit des étapes de cette longue enquête généalogique.

L'auteure remercie Fernand Thibault (5482) pour l'aide qu'il lui a apportée dans ses recherches. Le présent article a déjà fait l'objet de publication en 2009, sous une forme différente, dans *L'Estuaire*, revue d'histoire des pays de l'estuaire du Saint-Laurent, Rimouski.

UNE CONFIDENCE IMPORTANTE

Dès mon enfance et à l'adolescence, je questionnais mes parents sur nos ancêtres, je cherchais déjà nos racines. Un jour, ma mère me parle de son père Jean-Baptiste et de son grand-père François-Xavier Thibault, mais elle ne peut fournir plus de détails sauf l'existence d'un secret dans la famille. Son père lui avait raconté qu'un jour une passante enceinte s'était arrêtée chez un couple sans enfant de notre paroisse de Saint-Simon; elle aurait accouché là, en leur laissant l'enfant. Ma mère, incrédule, aurait aimé connaître la véritable histoire; elle avait compris que son arrière-grand-père était un petit « bâtard »; c'était le terme utilisé dans le temps. Ce sujet tabou ne se discutait pas chez elle – interdiction de sa mère.

LE MARIAGE DE JEAN-BAPTISTE

Un jour, en consultant les volumes de M^{gr} Carbonneau sur les mariages du diocèse de Rimouski, je trouve celui de mes ancêtres Jean-Baptiste et Julienne Boucher, à Saint-Simon, dans Les Basques. Je décide de me procurer une copie officielle de leur acte de mariage, dans l'espoir d'en apprendre davantage.

Le neuf janvier mil huit cent cinquante, à dix heures du matin, après la publication de trois bans faite au prône de nos messes paroissiales, entre Jean Baptiste domicilié cultivateur de cette paroisse, garçon mineur et Julienne Boucher domiciliée dans cette paroisse, fille majeure de Isidore Boucher cultivateur de cette paroisse et de Marianne d'Argencourt, d'autre part. Ne s'étant découvert aucun empêchement de mariage et le tuteur de l'époux et les parents de l'épouse ayant consenti au dit mariage, nous soussigné curé de cette paroisse, avons reçu leur mutuel

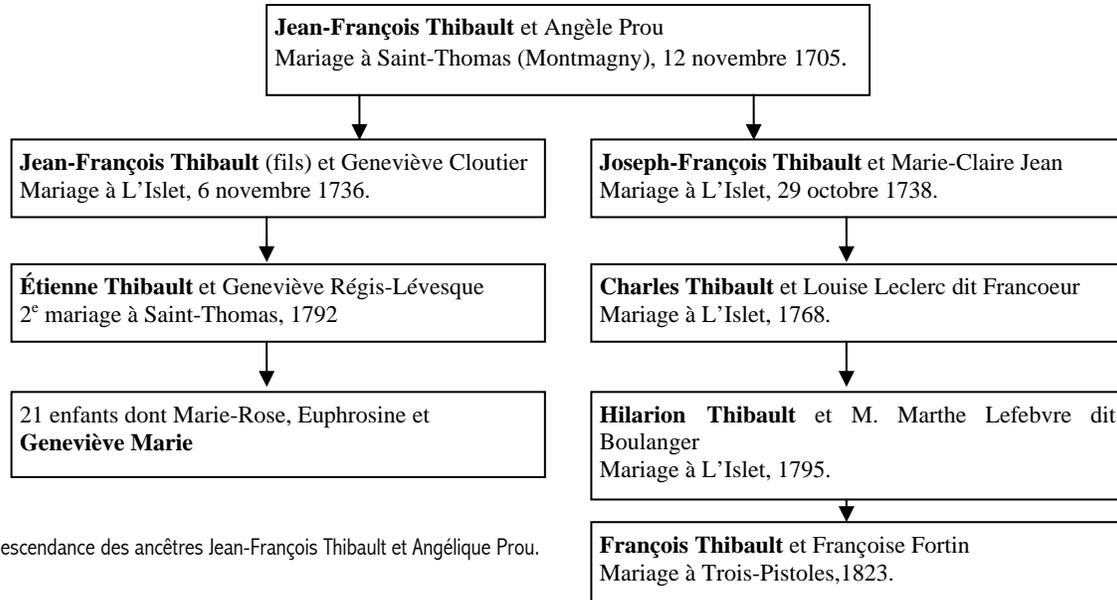
consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale, en présence de Charles François Caron tuteur soussigné, de François Thibeau, d'Isidore Boucher père de l'épouse et de Paul Fournier qui n'ont su signer, ainsi que leur époux.

G Simon Marceau, ptre

D'une part, ce document me renseigne et, d'autre part, il soulève de nouvelles questions :

- « Avons marié Jean Baptiste » : il n'a qu'un prénom, pas de nom. Méchante surprise! Pourquoi?
- Jean-Baptiste est mineur, un indice qui a son importance pour déterminer l'année de sa naissance. Quel était l'âge de la majorité en 1850? 21 ans?
- Il a un tuteur. Cela a dû se faire peu après sa naissance; y a-t-il un document quelque part qui pourrait me renseigner? Où? Est-il un parent de Jean-Baptiste? Quels sont ses liens avec la famille de François Thibault?
- Les personnes présentes ont une fonction. Cependant, on n'indique pas le rôle de François Thibault vis-à-vis du marié. L'adoption existait-elle à cette époque? Pourquoi ne serait-il pas le tuteur?

Plus tard, je trouve leur contrat de mariage rédigé par le notaire Joseph Ouellet. *Furent presens, Jean-Baptiste, enfant mineur, demeurant... et de Julienne Boucher...* Ainsi donc, il n'a toujours pas de nom; ce n'est pas un oubli. Les règles de l'Église et de l'État concernant les personnes mineures nées hors mariage sont les mêmes. De plus, j'apprends que le tuteur, Charles François Caron, est lieutenant de milice dans la paroisse de Saint-Simon.



LE BAPTÊME DU PREMIER ENFANT

Le vingt sept octobre mil huit cent cinquante nous soussigné curé de cette paroisse avons baptisé François Xavier né depuis six jours du légitime mariage de Jean-Baptiste Thibault cultivateur... et de Julienne Boucher ...

C'est la première fois que Jean-Baptiste est identifié sous le nom Thibault.

Entre-temps je suis devenue membre de la Société de généalogie de l'Est-du-Québec. J'ai la piqûre; je veux faire mon arbre généalogique. Je découvre une bibliothèque et j'apprends beaucoup au contact des autres généalogistes. J'ai toujours la préoccupation de trouver l'acte de naissance et de tutelle de mon aïeul Jean-Baptiste. Je découvre que l'âge de la majorité est 21 ans à cette époque. J'estime que Jean-Baptiste est né dans notre région vers 1829, 1830. Je cherche donc dans les actes de baptêmes des registres de Trois-Pistoles et de Rimouski, sans oublier l'index des « illégitimes »; je ne trouve rien. En questionnant mon entourage sur l'endroit où je pourrais trouver cette tutelle, j'apprends que ces documents se trouvent à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), à Québec.

LA TUTELLE

À ma première visite à BAnQ, je fouille dans les dossiers des années 1828 à 1835, croyant qu'on nommait des tuteurs aux jeunes enfants; mais je me trompe. Je constate que les tutelles sont accordées pour les enfants mineurs dont les deux parents sont décédés ainsi qu'aux jeunes gens mineurs sans parents connus et voulant se marier. Je devrai revenir.

À ma deuxième visite, je trouve rapidement le dossier de Jean-Baptiste. Le premier document est une demande de François Thibault, rédigée par le notaire Joseph Ouellet, de Trois-Pistoles, le 8 décembre 1849 et adressée *Aux Honorables Juges de la Cour du Banc de la Reine de sa Majesté du district de Québec et aux Juges du Circuit de Rimouski.*

Il déclare *qu'il a pris sous ses soins un enfant de parents inconnus alors âgé de deux ans, du nom de Jean Baptiste lequel est maintenant âgé de dix-neuf ans...*

Que le dit enfant étant sur le point de se marier et ne puis le faire légalement sans au préalable lui nommer un tuteur pour consentir à son mariage, convenir des articles des conventions matrimoniales et accepter toutes donations qui pourraient lui être faites par le suppliant et toutes autres personnes...

Ce considéré, notre suppliant conclut *a ce qu'il plaise a vot Honneur, vu la distance des lieux qui est de cinquante lieues jusqu'à Québec, autorises un Notaire ou toute autre personne pour prendre l'avis des amis (a défaut de Parents) dudit J.-Bapt., mineur pour être Homologué...*

Le 15 décembre 1849, le notaire Ouellet était autorisé à procéder selon la requête. Deux semaines plus tard, le 29 décembre *dans la maison de François Goltier dit Larouche forgeron, de la Paroisse de St-Simon,* sont réunis le notaire Ouellet, François Thibault, Charles-François Caron, François Goltier dit Larouche et cinq autres personnes amies de Jean-Baptiste, mineur, pour désigner un tuteur. *...nous leur avons fait lecture de la dite requête et ordonnance et avons pris et reçus d'eux le serment accoutumé, et après serment prêté ont tous unanimement désignés [sic] sont d'avis que Charles François Caron soit tuteur au dit Jean-Baptiste mineur pour les fins sus dites...*

La réponse ne s'est pas fait attendre : *Nous homologuons l'acte de tutelle ci-dessus et de l'autre part pour être suivi et exécuté suivant sa forme et teneur à Québec, le quatrième jour de Janvier Mil huit cinquante.*

N. Power Juge

Nous connaissons la suite : le mariage de Jean-Baptiste est célébré le 9 janvier 1850. Il a maintenant le droit de posséder des biens. Sur le contrat de mariage, François Thibault, promet faire Donation, au futur époux d'une terre [taure] de la Valeur de sept louis dix schillings courant [illisible] avec une vache, six moutons et un cochonnet, pour le récompenser des bons services qu'il lui a rendu, et ce quand il l'exigera en cas qu'il ne veuille pas demeurer avec lui, après son mariage [illisible].

L'ACTE DE BAPTÊME RECHERCHÉ

Étant à la retraite, je consacre plus de temps à la généalogie. J'ai pu relever tous mes ancêtres des cinq premières générations de mon arbre généalogique qui ont vécu à Cap-Saint-Ignace et à L'Islet. Je fouille régulièrement dans les microfilms de ces paroisses pour bien documenter notre petite histoire familiale. Je jette toujours un coup d'œil à la rubrique « Illégitimes ». Surprise! Je trouve un acte de baptême d'un certain « Jean-Baptiste ».

19 mars mil huit cent trente par moi prêtre et curé de la paroisse de L'Islet notre Dame de bon secours a été baptisé Jean Baptiste né hier de parrain inconnus. Le parrain a été Prospère Couillard Després et la marraine geneviève Régis Levesque qui n'ont su signer.

Le dix mars mil huit trente par moi prêtre et curé de la paroisse de L'Islet notre Dame de bon secours a été baptisé Jean Baptiste né hier de parrain inconnus. Le parrain a été Prospère Couillard Després et la marraine geneviève Régis Levesque qui n'ont su signer.

P. Bourgot, ptre.

Je réalise qu'il peut s'agir de mon Jean Baptiste. Né le neuf mars 1830, il a donc 19 ans à son mariage en janvier 1850. Il est né à L'Islet; je sais qu'il y a plusieurs familles Thibault dans cette paroisse. Nous avons maintenant les noms d'un parrain et d'une marraine. Est-ce que je pourrai trouver des liens entre eux?

À la suite de ces résultats, je décide d'informer Pierrette Thibault, archiviste-généalogiste de l'Association des Thibault d'Amérique, de ma trouvaille. Je sais qu'elle est très intéressée à cette lignée car nous avons déjà échangé sur le sujet. Elle m'apprend qu'un

certain Gilles Thibault, de Montréal, descendant de Jean-Baptiste et Julienne Boucher, a aussi trouvé un acte de naissance qu'il croit être le bon. Pierrette souhaite une rencontre entre Gilles et moi. J'accepte l'invitation de me rendre au rassemblement des familles Thibault d'Amérique, à Cap-Saint-Ignace, le 19 juin 1999. Elle fait les présentations et nous comparons les actes de baptême trouvés par chacun. C'est le même!

LA PREUVE CIRCONSTANCIELLE SELON RENÉ JETTÉ

Il serait facile de conclure rapidement qu'il est notre ancêtre puisqu'il y a concordance entre la date de naissance et l'âge au mariage. Est-ce suffisant? Puis-je l'affirmer hors de tout doute? Je consulte *Le traité de généalogie* de René Jetté sur la preuve circonstancielle.

La crédibilité de l'information. Les documents trouvés, un baptême, une tutelle, un contrat de mariage et un acte de mariage doivent répondre simultanément à trois conditions : le témoignage, la contemporanéité et la fiabilité.

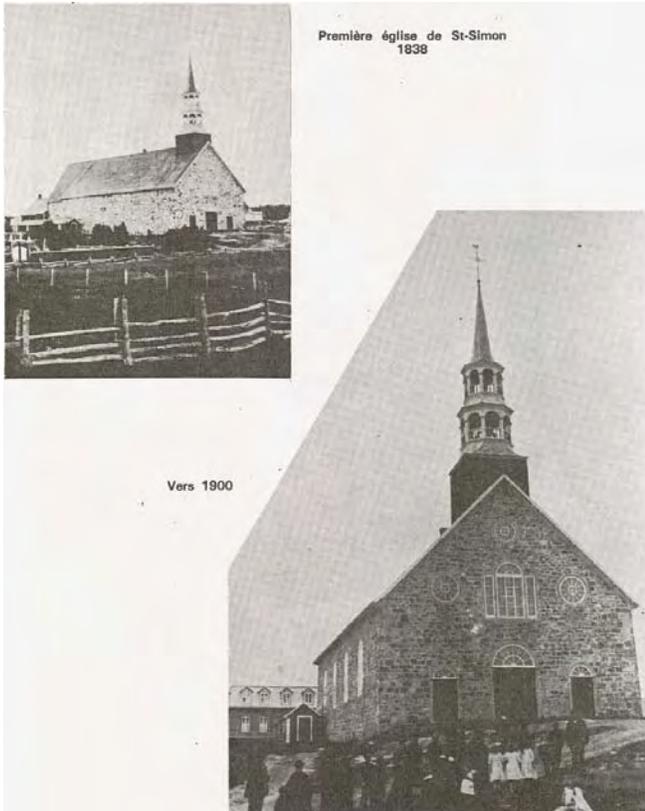
- Le témoignage : une source administrative est toujours un témoignage écrit.
- La contemporanéité : une source administrative est toujours, par nature, une source contemporaine.
- La fiabilité d'une source administrative est, en principe, sans faille. (p. 236)
- Tous les documents trouvés respectent ces trois conditions. Donc, ils sont crédibles.

La précision de l'information. L'information peut être précise, imprécise ou absente. (p. 241 à 243)

L'information est imprécise quand « le fait énoncé ne permet pas de déduire sans ambiguïté le fait à prouver parce qu'il prête à plus d'une interprétation ». Nous pourrions prétendre qu'une autre naissance « illégitime » d'un petit garçon prénommé Jean-Baptiste est possible.

L'information est absente s'il y a un silence de la source. Jetté énumère quelques circonstances comme le rédacteur a pu décider d'omettre un renseignement particulier, tels les père et mère illégitimes d'un baptisé. De plus, le rédacteur n'a pas indiqué les relations de parenté vraisemblables entre le baptisé, d'une part, et ses parrain et marraine, d'autre part. Ces énoncés illustrent vraiment des règles en vigueur à cette époque et les omissions volontaires dans la rédaction de l'acte de baptême par le curé P. Bourgot.

Enfin, il y a un silence sur la demande de tutelle faite par François Thibault; le lieu de la naissance de Jean-Baptiste n'est pas indiqué. En conséquence, je dois admettre que nos documents laissent place au doute.



Source : *Pour les 150 ans de St-Simon, 1828-1978.*

La preuve par présomption. Jetté a aussi défini trois règles de procédure sur lesquelles repose cette preuve. (p. 288)

1. Des documents d'origine; nous les avons.
2. Une preuve d'âge; nous avons une date de naissance d'un enfant « illégitime » prénommé Jean-Baptiste et la demande de tutelle de François Thibault qui indique qu'il a 19 ans en décembre 1849.
3. La démonstration qu'il est le *seul* Jean-Baptiste né illégitimement entre 1828 et 1831. J'ai consulté les microfilms de 14 paroisses de la Côte-du-Sud et ceux des 4 paroisses existantes, à l'époque, du Bas-Saint-Laurent. J'ai trouvé un Jean-Baptiste, baptisé le 3 janvier 1828, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, mais aussi son décès le 25 novembre de la même année. Est-ce suffisant? Il semble être le seul.

De plus, plusieurs faits viennent démontrer la possibilité que cet enfant né à L'Islet soit le même que celui qui s'est marié à Saint-Simon.

LA MIGRATION

À la fin XVIII^e siècle et au début du XIX^e, plusieurs cultivateurs de Saint-Jean-Port-Joli, de L'Islet et

de Rivière-Ouelle migrent vers la seigneurie Nicolas-Rioux pour défricher un vaste territoire situé à l'est de Trois-Pistoles. En 1828, on comptait déjà 150 familles et 1 125 habitants. Fatigués des longues distances à parcourir pour se rendre à l'église, ces pionniers adressent une requête à l'évêque de Québec pour obtenir l'érection de deux nouvelles paroisses; ils obtiennent satisfaction. Alors, Saint-Simon et Saint-Fabien se détachent de la paroisse mère de Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles. Cependant, tous les actes de baptêmes, mariages, sépultures concernant la population de Saint-Simon sont inscrits dans les registres de Trois-Pistoles jusqu'en janvier 1836.

LA FAMILLE D'ACCUEIL

François Thibault est né à L'Islet en 1799. Vers 1805, ses parents, Hilarion Thibault et Marie-Marthe Lefebvre dit Boulanger, quittent L'Islet pour s'installer sur des terres sises dans les limites de la future paroisse de Saint-Simon. Son épouse, Françoise Fortin, est aussi originaire de L'Islet. Leur mariage est célébré à Trois-Pistoles en 1823. Le couple n'a pas eu d'enfant. Françoise est décédée en mars 1849, quelques mois avant le mariage de Jean-Baptiste.

LE PARRAIN ET LA MARRAINE DE « JEAN BAPTISTE »

Qui sont-ils? Nous pouvons prétendre que ces personnes sont des proches de la mère de l'enfant et peut-être du père biologique.

De mes recherches sur le parrain Prospère Couillard dit Després, je retiens qu'il est deuxième capitaine de milice de L'Islet, son père étant le premier. Quant à la marraine, Geneviève-Régis Lévesque, elle est la fille du notaire Charles-Louis Lévesque, de Montmagny. À l'âge de 27 ans, le 23 octobre 1792, elle épouse Étienne Thibault, 42 ans, veuf et père de onze enfants. Elle lui en donnera dix autres. Toute une famille! Voyons les liens de parenté entre ces deux familles Thibault.

Étienne Thibault a toujours vécu à L'Islet jusqu'à son décès en 1824. Son épouse, Geneviève-Régis Lévesque, porte l'enfant au baptême et devient sa marraine; il est fort possible qu'elle soit la grand-mère. Trois de ses filles, nées à L'Islet, attirent mon attention.

- D'abord, il y a **Geneviève-Marie** née en 1809, célibataire en 1830, qui pourrait être la mère de cet enfant. À l'âge de 40 ans, le 13 novembre 1849, elle épouse Louis Fournier, veuf. Cela ressemble à un cas de mère célibataire. Elle décède le 11 juillet 1851.

- Aussi, il y a **Euphrosine** née en 1801, mariée à Thomas Lefebvre dit Boulanger en 1826. Les actes de

baptême des enfants de 1827 à 1842 se trouvent dans les registres de Trois-Pistoles et de Saint-Simon, mais il est indiqué qu'ils habitent à Saint-Fabien. Tout compte fait, au moment de la naissance de Jean-Baptiste, elle demeure à quelques kilomètres de la résidence de François Thibault.

- La troisième est **Marie-Rose**, née en 1798, mariée en 1819, à François Gauthier dit Larouche. Je fais le lien avec la demande de tutelle, où le notaire Ouellet précise que l'assemblée se tient dans la maison du forgeron de Saint-Simon. Deux filles de ce couple ont été baptisées à Saint-Simon, l'une en 1838, l'autre en 1840.

De plus, mon cousin Fernand Thibault a porté à mon attention un fait intéressant. Une autre personne a pu intervenir dans le choix d'une famille d'accueil pour le petit Jean-Baptiste. Il s'agit du curé Pierre Bourget. Il faut savoir que ce prêtre a été curé de Trois-Pistoles d'octobre 1822 à septembre 1829. Les gens du futur Saint-Simon étaient ses paroissiens. En 1823, il a marié le couple François Thibault et Françoise Fortin, et il savait qu'ils n'avaient pas encore de descendant. À la fin de son mandat, il est envoyé à la cure de L'Islet. C'est donc lui qui a baptisé l'enfant né de parents inconnus en 1830. Il fallait trouver la famille qui pourrait l'accueillir et lui donner un avenir. C'était la mission des prêtres d'aider et de conseiller leurs ouailles.

Cette longue analyse des documents, la concordance des faits, les nombreux liens qui unissaient ces deux familles et les contacts me portent à croire que j'ai découvert les racines de *mon* Jean-Baptiste. L'envoi à Saint-Simon de l'enfant baptisé à L'Islet s'explique. Mais si je veux être rigoureuse, je dois admettre que le silence ou l'absence de source ne me permet pas d'affirmer hors de tout doute que toute cette histoire est la sienne.

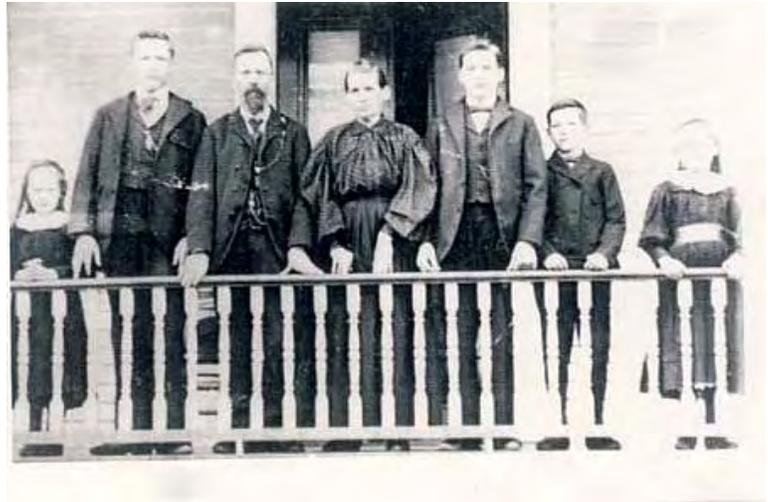
LA PIÈCE MANQUANTE : SA SÉPULTURE

Les registres paroissiaux et les recensements ainsi que des contrats notariés permettent de suivre la majeure partie de la vie de Jean-Baptiste et de sa famille. Les principaux événements sont :

- les naissances de dix enfants;
- quatre seulement atteignent l'âge adulte : François-Xavier, Ferdinand, Cyprien, Ignace;
- le décès de Julienne, son épouse, en 1889.

Le recensement de 1891 nous apprend que Jean-Baptiste vit avec son fils Ferdinand et sa famille sur sa ferme à Saint-Simon. Un autre document officiel men-

tionne qu'en cette même année, Ferdinand et les siens ont quitté la paroisse pour les États-Unis. Je perds complètement la trace de son père. Il n'habite plus la région. Jean-Baptiste a-t-il suivi Ferdinand à Fall River? Est-il allé rejoindre Cyprien ou Ignace à Montréal? Ce dernier s'est marié à la paroisse de La Nativité, en 1889. La dernière pièce du casse-tête n'étant pas encore trouvée, je suis toujours à la recherche de nouvelles pistes.



FAMILLE DE FRANÇOIS-XAVIER THIBAUT, FILS DE JEAN-BAPTISTE.
De gauche à droite : Victoria, Jean-Baptiste, François-Xavier, Zoé Caron, Cyprien, Siméon et Senneville. Photo fournie par Fernand Thibault (5482).

Ajout de Fernand Thibault : Jean-Baptiste est décédé à Montréal le 31 décembre 1902 et l'inhumation a eu lieu le 2 janvier 1903 (acte de sépulture au registre de Notre-Dame de Montréal et inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges). Il était âgé de 72 ans et 8 mois, ce qui confirme, une fois de plus, qu'il est bien le Jean-Baptiste né à L'Islet le 3 mars 1830. On dit qu'il était veuf de feu Germaine Boucher (il s'agit de Julienne). Il a été enterré dans une fosse commune. C'est la raison pour laquelle on n'a jamais trouvé sa pierre tombale.

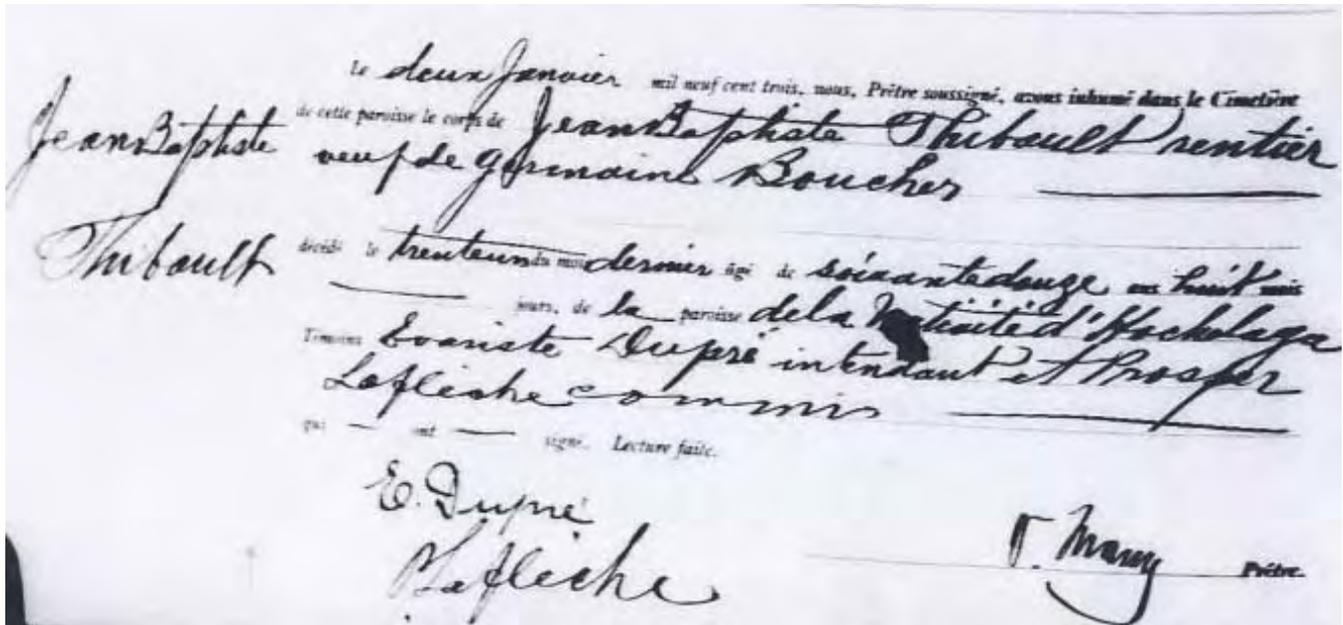


www.st-simon.qc.ca/

ARMOIRES DE SAINT-SIMON

Blason : de sinople (vert) à une croix pleine d'or, accompagnée au chef dextre d'une fleur de lys et au canton senestre de pointe, d'une feuille d'érable; au centre, une chapelle.

Source : *Pour les 150 ans de St-Simon, 1828-1978*, p.3.



Voici donc la pièce que nous cherchions depuis si longtemps : son acte de sépulture. On remarque l'âge, 72 ans 8 mois. Il était né le 9 mars 1830.

EN MARGE : JEAN-BAPTISTE THIBAULT

Le deux janvier mil neuf cent trois, nous, Prêtre soussigné, avons inhumé dans le Cimetière de cette paroisse le corps de Jean Baptiste Thibault rentier veuf de Germaine Boucher décédé le trente un du mois dernier âgé de soixante douze ans huit mois --- jours, de la paroisse de la Nativité d'Hochelaga

Témoins Évariste Dupré intendant et Prosper Laflèche commis

Qui ont signé. Lecture faite.

Signatures : E. Dupré P Laflèche F. Manny Prêtre

SOURCES

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Rimouski et à Québec.
- CARBONNEAU, M^{er} Charles Alphonse. *Tableau généalogique des mariages célébrés dans les paroisses du diocèse de Rimouski*, 1^{re} série, volume 3, 1936, p. 553.
- JETTÉ, René. *Traité de généalogie*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1991, 716 p.
- Recensements de Saint-Simon 1851, 1861, 1871, 1881, 1891 et 1901.
- Minutier du notaire Joseph Ouellet.
- Registres civils et microfilms Drouin de plusieurs paroisses.
- RIOUX, Emmanuel (direction). *Histoire de Trois-Pistoles 1697-1997*, p. 158-180.
- VOISINE, Nive. *Pour les 150 ans de St-Simon*, 1978, p. 35-69.



HOMMAGE À CORA FORTIN-HOUDET

Notre collègue, Cora Fortin-HouDET (0191), n'est plus.

Elle a laissé sa marque dans la généalogie par la publication en 1974 d'une biographie remarquée de l'ancêtre Julien Fortin (Cahier spécial F de la SGQ).

De plus, elle a été active dans la Société de généalogie comme membre depuis 1969, puis au sein du conseil d'administration de 1970 à 1977. Elle a notamment été secrétaire, puis vice-présidente de la Société pendant le mandat du soussigné à titre de président de 1975 à 1977. À ce titre, elle a contribué à la fondation du bulletin *L'Ancêtre* en 1974, dans lequel elle a signé de nombreux articles, ainsi qu'à l'organisation du Congrès national de généalogie en 1976, soulignant le 15^e anniversaire de fondation de la Société. Elle a poursuivi son engagement comme bénévole à la bibliothèque. Enfin, en 2002, elle a été l'une des fondatrices de l'Association des Fortin d'Amérique.

Son dynamisme, son enthousiasme et sa disponibilité ont permis à de nombreux dossiers d'avancer et lui ont valu l'amitié et l'admiration de tous ceux et celles qui l'entouraient. Puisse son souvenir nous animer dans notre détermination, notre volonté et notre bénévolat afin de faire vivre et connaître la généalogie et l'histoire de nos ancêtres.

Denis Racine (0144)



LES BERTHIAUME À SAINTE-FOY

Renaud Santerre (2940)

Professeur d'anthropologie à l'Université Laval de 1968 à 2001, l'auteur a découvert la généalogie en 1992 et en a fait sa passion depuis ce temps. L'ouvrage qu'il prépare actuellement, *Les familles terriennes de Sainte-Foy*, consacre un chapitre à chacune des quatre familles qui se sont transmises la ferme ancestrale de génération en génération sur plus de 200 ans : les Berthiaume, Moreau, Robitaille et Routhier. L'auteur a reçu le Prix de *L'Ancêtre* 2010 de la Société de généalogie de Québec pour l'article sur les Routhier.

Résumé

Après les Routhier (*L'Ancêtre*, n° 289) et les Moreau (*L'Ancêtre*, n° 291), l'auteur a fouillé le passé des familles Berthiaume de Sainte-Foy et des alentours. De 1664 à 1933, les mariages se sont succédé amenant cessions, gratuites ou non, transitions ou donations de propriétés. Les donations, particulièrement, constituent une assurance sur la vieillesse des parents, et la garantie d'un confort relatif pour finir leurs jours. Les testaments analysés sont aussi révélateurs des mœurs du temps. L'auteur ne néglige pas de nous renseigner sur la généalogie et les mariages des enfants de neuf générations de Berthiaume.

Le livre d'or de la noblesse rurale canadienne française, publié en 1909 par le Comité des anciennes familles à l'occasion du Tricentenaire de Québec, présente deux familles Berthiaume à Sainte-Foy qui se seraient transmises depuis 1664 les terres ancestrales sur une huitaine de générations.

Ces deux familles en réalité représentent une même lignée éponyme issue de l'ancêtre Jacques Berthiaume, mais qui s'est subdivisée en deux branches au niveau de la cinquième génération entre les deux frères Noël Joseph et Charles Berthiaume.

Nominatif, le recensement fédéral de 1901 distingue sept foyers identifiés aux Berthiaume, dont trois au moins pratiquent activement l'agriculture, tandis que les autres sont journaliers ou mesureurs de bois, issus de familles différentes. *L'indicateur de Québec & Lévis* pour 1900-1901 énumère le même nombre de foyers Berthiaume avec une plus forte représentation des cultivateurs. Le recensement de 1911 maintient les principales familles terriennes.

GÉNÉRATION I :

**JACQUES BERTHIAUME (1633-1707) ET
CATHERINE BONHOMME (1655-1711)**

Le *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, tome I, p. 174-175, de Michel Langlois ne découvre aux Berthiaume qu'un seul ancêtre, Jacques, né et marié une première fois en France avant de venir s'établir en Nouvelle-France au tournant des années 1660, et de s'y remarier en 1667 avec Catherine Bonhomme, née à Québec de Nicolas Bonhomme et Catherine Gouget.

De leur union naquirent huit enfants, quatre garçons et quatre filles, dont cinq (trois filles et deux garçons) convolèrent en justes noces. C'est le troisième des garçons, Noël Berthiaume, né en 1677 et marié en 1704 à Marie Françoise Girard, qui assurera la relève de cette ferme ancestrale.

Se basant sur une multiplicité de contrats notariés et de poursuites devant le Conseil souverain, Michel Langlois fait de Jacques Berthiaume un ancêtre passablement actif, très chicanier, impliqué sans doute en agriculture (achat, vente, échange, location de terres et d'animaux), mais aussi dans le commerce de planches, de l'anguille et du charbon de bois.

Le terrier du Saint-Laurent en 1674, page 276, de Marcel Trudel, lui attribue une terre de 60 arpents (2 sur 30) le front donnant comme les autres terres sur la route Saint-Michel. Le même *Terrier*, page 324, lui reconnaît vers la même date une autre terre de 90 arpents (3 sur 30) dans la Seigneurie du Cap-Rouge.

Le recensement de 1681 énumère à « l'habitation » de Jacques Berthiaume sept personnes, dont Jacques (39 ans) et Catherine (26 ans), 12 arpents en culture et 3 têtes de bétail.

La carte de Gédéon de Catalogne de 1709 situe la veuve Berthiaume (Jacques est décédé en 1707) sur le lot 363, et son fils Noël Berthiaume sur le lot 355. Sis à quelques arpents de distance, ces deux lots se trouvent dans la côte Saint-Michel (actuel chemin Sainte-Foy).

D'après les *aveux et dénombrements de 1723-1745*¹, les Berthiaume occupaient en 1733 trois lots distincts totalisant en superficie 123,5 arpents, deux dans la seigneurie de Sillery, route Saint-Michel, et un dans la seigneurie de Godarville. Seul le premier lot de la côte Saint-Michel, de 60 arpents de superficie, en compte 23 en culture et porte trois bâtiments. Les deux premiers sont attribués à l'ancêtre éponyme, Jacques, décédé depuis une vingtaine d'années, et le dernier, à Cap-Rouge, à Noël Berthiaume (fils ou petit-fils de l'ancêtre).

On n'a trouvé aucun testament de Jacques Berthiaume ni de sa veuve Catherine Bonhomme. Tout ce que l'on sait, c'est qu'ils sont décédés respectivement en 1707 à 74 ans et en 1711 à 56 ans et qu'ils furent inhumés à Sainte-Foy. Ils ont dû demeurer jusqu'à la fin dans leur habitation de la côte Saint-Michel, passée aux mains de leur troisième fils, Noël Berthiaume.

Leur contrat de mariage, établi par le notaire Romain Becquet le 5 novembre 1667, stipule la communauté de biens entre les époux (la future mariée a 12 ans) suivant la *Coutume* [de Paris] *en vigueur au pays*. Au décès du mari, cette Coutume attribue à la veuve la moitié des biens, meu-

¹ MATHIEU, Jacques et Alain LABERGE (dir.), *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent*, Québec, Septentrion, 1991, 418 p.

bles et immeubles, et l'autre moitié doit être divisée en parts égales entre tous les enfants.

Au contrat de mariage de leur fils aîné Pierre Berthiaume avec Catherine Fauteux, passé le 25 octobre 1699 devant le notaire Guillaume Roger, de Portneuf, sont présents les deux parents du futur marié, Jacques Berthiaume et Catherine Bonhomme, *habitant de la Coste St-Michel*, qui stipulent pour leur fils âgé de 26 ans. Le contrat stipule la communauté de biens entre les époux suivant *la Coutume de Paris*. *Le futur époux a déclaré*, précise le contrat, *avoir comme habitation future dans la Seigneurie de Maure (une terre) de trois arpents de largeur et de trente arpents de profondeur* à condition qu'il renonce à partager la succession éventuelle de son père. Il s'agit d'une avance *d'hoirie* comme en bénéficie la future mariée de la part de ses propres parents.

Jacques Berthiaume et Catherine Bonhomme sont aussi présents à la signature le 28 décembre 1703 devant le notaire François Génaple dit Bellefonds, pour le contrat de mariage de leur troisième fils Noël Berthiaume, âgé de 25 ans, avec Marie Françoise Girard, *âgée de dix-neuf ans*.

Le contrat précise que les nouveaux époux *du jour de leurs épousailles (seront) uns et communs ès tous biens meubles conquets immeubles et acquets mêmes nonobstant la coutume et tous usages contraires auxquels ils dérogeront explicitement en sorte que l'habitation qui appartient au dit Noël Berthiaume futur époux sise à Godarville (...) entrera en la dite future communauté. Et pour l'amour qu'ils se portent, ils se font donation mutuelle et réciproque de tous et chacuns les biens meubles acquets conquets immeubles et propres mêmes qui se trouveront appartenir au premier décédé des deux au jour de son trépas pour (le survivant) en jouir en usufruit pour sa subsistance sa vie durant même en cas de remariage, nonobstant la dite Coutume de Paris.*

L'habitation *sise à Godarville* dont se targue le futur époux Noël Berthiaume et qu'il inclut dans sa communauté avec Marie Françoise Girard lui provient d'un échange de terres effectué le 14 mai 1702 (contrat du notaire Michel Lepailleur de Lafert) par son père Jacques Berthiaume et sa mère Catherine Bonhomme au profit de leur troisième fils Noël *en reconnaissance des bons services qu'il leur a rendus* et sans effet sur le partage de leur succession après leur décès par tous leurs enfants.

Cette habitation de Godarville contient *quatre arpents de front sur trente arpents de profondeur sur laquelle il y a environ six arpents de terre en culture avec un hangar(d) de pieux et une cabane*. En l'absence de maison, cette habitation n'est pas immédiatement habitable par le nouveau couple.

Il s'agit en fait d'une (vente)-donation *à fin d'établissement*, à ne pas confondre avec une donation *à fin de sécurité de vieillesse*, le donataire continuant à habiter et travailler sur la ferme parentale de la côte Saint-Michel avec ses frères et sœurs qui ne sont pas encore mariés et établis ailleurs.

L'aîné des garçons, Pierre Berthiaume, marié en 1699, habite L'Ancienne-Lorette, où vont naître ses neuf enfants et où il sera inhumé à son décès en 1715. Deux ans avant sa mort, le 7 mars 1713 devant le notaire Bernard de la Rivière, il cède pour 250 livres à son frère Noël ses droits légitimai-

res dans la succession de ses père et mère disparus en 1707 et 1711. Sa veuve, Catherine Fauteux, confirme en 1718 cette vente de droits successifs avant de se remarier et d'obtenir en 1720 la tutelle de ses enfants mineurs.

Les trois filles Berthiaume de la première génération à se marier sont Catherine qui épousa en 1702 Jean Baptiste Belleau, Marie Madeleine qui maria en 1711 Charles Danets, et Marie Agnès qui convola en 1712 avec René Bertaut.

À partir de 1713, Noël Berthiaume se trouve seul et unique propriétaire de la ferme ancestrale.

GÉNÉRATION II :

NOËL 1 BERTHIAUME (1677-1736) ET MARIE FRANÇOISE GIRARD (1674-VERS 1735)

Mariés à Saint-Augustin-de-Desmaures le 15 janvier 1704, Noël Berthiaume et Marie Françoise Girard donneront naissance en 20 ans, de 1705 à 1725, à pas moins de neuf enfants, tous baptisés à Sainte-Foy, soit une seule fille et huit garçons, dont cinq convolèrent en justes noces, même à deux reprises pour quatre d'entre eux. La dernière des enfants, Marie Jeanne Berthiaume, née en 1725, épousa Étienne Girard à Sainte-Foy en 1760.

C'est à Sainte-Foy que décédèrent et furent inhumés Noël Berthiaume en janvier 1736 et Marie Françoise Girard vers 1735, soit quelque part entre le 24 septembre 1734 (date du baptême de son petit-fils Noël Joseph Berthiaume, auquel elle assiste) et le 2 mars 1736, date de l'acte de tutelle des enfants mineurs de *feu Noël Berthiaume et de deffuncte Marie Girard*.

C'est le fils aîné des parents décédés, Pierre Berthiaume, âgé de 31 ans et encore célibataire, que l'assemblée des parents désigne comme tuteur des cinq enfants mineurs (quatre frères et une sœur), et Pierre Girard, leur oncle maternel, comme subrogé tuteur.

Le contrat de mariage de décembre 1703 dispensait les futurs époux d'alors de tout testament et c'est l'inventaire après décès et le procès-verbal de la vente des biens du 5 mars 1736 (notaire royal Jacques-Nicolas Pinguet de Vaucour) qui statuent sur l'état et la disposition des biens meubles et immeubles qui restent dans la succession Berthiaume-Girard.

De leur vivant, le 1^{er} mars 1733, lors du contrat de mariage de leur fils Noël 2 à Ursule Samson (notaire Jean Étienne Dubreuil), Noël 1 Berthiaume et Marie Françoise Girard avaient fait don de deux terres, dont l'une de 60 arpents de superficie *en bois debout*, dans la seigneurie de Godarville, au jeune couple, *pour eux, leur hoirs et ayant cause en faire, jouir et disposer en toute propriété et à perpétuité*.

Ce qui à prime abord dans ce contrat apparaît comme une donation *à fin d'établissement* sans considération pour la sécurité de vieillesse des parents donateurs, qui restent en charge de l'habitation de la côte Saint-Michel et de tous les enfants qui y résident, s'avère être en réalité une forme particulière (à terme) de donation classique pour assurer la sécurité générale de la maisonnée : les parents, en fait, demeurèrent jusqu'à la fin propriétaires en titre et responsables de toute la maisonnée, mais s'engagent définitivement en fa-

veur de leur fils choisi comme donataire et de sa femme, future épouse et maîtresse de maison, à condition que le jeune couple réside et travaille sur la ferme ancestrale au bénéfice de toute la communauté.

Une précision essentielle figure en effet à la fin de ce contrat de mariage : *Et il est convenu entre les parties que les père et mère du futur époux se sont obligés solidairement l'un pour l'autre (...) à loger les futurs époux chez eux et nourrir comme eux dans tout le temps qu'ils se trouveront bien ensemble à la charge par les dits futurs époux de travailler pendant le dit temps pour le profit commun qui demeurera à la communauté. Et il leur sera libre d'élever tous les bestiaux qu'ils voudront élever qui demeureront à leur profit aussi bien que de tous les grains et semences qu'ils pourront faire ailleurs; ce qui en proviendra sera au profit seul des dits futurs époux.*

Survenant peu après le décès de Noël 1 Berthiaume, veuf récent de Marie Girard, l'inventaire et la vente des biens de la communauté se font le 5 mars 1736, trois jours après l'acte de tutelle des cinq enfants mineurs, à la demande expresse du fils aîné Pierre Berthiaume, héritier pour une part et tuteur, ainsi que sur requête de deux de ses frères majeurs et déjà mariés, Noël 2 et Jacques Berthiaume. L'opération se déroule en présence du notaire Pinguet et de deux voisins priseurs et en la maison où le dit feu Berthiaume est décédé et en laquelle le dit Pierre Berthiaume fait actuellement sa demeure.

Parmi les immeubles, pour mémoire, l'inventaire identifie une terre sise en la paroisse Ste-Foy contenant douze perches de front sur quarante trois arpents de profondeur sur laquelle est construite une maison de pièces sur pièces couverte en planches de trente pieds environ de long sur vingt pieds environ de large avec cheminée de pierre double; une grange de pièces sur pièces très vieille, couverte en paille de trente pieds sur vingt ou environ; une étable y joignante presque, bâtie aussi de pièces sur pièces couverte en paille de quinze pieds sur vingt ou environ.

Une autre terre en la Seigneurie de Gaudarville de deux arpents de front ou environ sur treize arpents environ de profondeur sur laquelle il n'y a aucun bâtiment.

La plupart des biens mobiliers inventoriés dans la maison, la cour, la grange, et des animaux dans l'étable ont été évalués et adjugés principalement à Pierre et à Noël 2 Berthiaume; ainsi que quelques-uns à deux de leurs frères Jacques et Jean-Baptiste Berthiaume.

De l'examen de ces trois actes des 2 et 5 mars 1736 (tutelle, inventaire et procès-verbal de vente des biens de la succession) et de l'absence d'autres documents plus précis, comme un testament ou une donation formelle, on doit conclure qu'à cette date précise, la famille des feus Berthiaume et Girard compte huit membres vivants, tous résidant et travaillant dans l'habitation de la côte Saint-Michel. Cinq d'entre eux sont mineurs; deux frères majeurs, Noël, 28 ans, et Jacques, 26 ans, sont déjà mariés depuis 1733 et 1734, tandis que l'aîné de 31 ans, Pierre, qui se mariera en 1738, agit comme tuteur des mineurs et non comme propriétaire unique et maître absolu des biens de la succession.

C'est en vérifiant les lieux et dates du décès, les contrats de mariage et éventuellement les inventaires après décès de chacun de ces huit enfants qu'on peut établir avec certitude la dévolution des biens immobiliers de la succession.

Des six enfants Berthiaume sur huit à fonder une famille, Jacques se maria à deux reprises dans la région de Québec, mais déménagea à Montréal, où il mourut en 1789; de même, trois autres enfants se sont mariés, une ou deux fois, dans la région de Québec, mais ont terminé leur existence dans celle de Montréal; un quatrième frère, Michel, se maria à Sainte-Foy (1739) mais décéda tôt à Charlesbourg, âgé d'à peine 32 ans.

Il ne restait plus que deux fils, le premier, Pierre, et le deuxième, Noël, à pouvoir prétendre efficacement à la succession foncière de leurs parents.

Le recensement de 1762, le premier sous le régime anglais, identifie bien deux habitations à Sainte-Foy aux noms de Pierre et Noël Berthiaume.

La maisonnée de Pierre Berthiaume-Marie Joséphe Proulx compte neuf membres, quatre adultes (deux hommes, deux femmes) et cinq enfants (trois garçons, deux filles); sur cette ferme d'un arpent et demi de front, 15 arpents sont en culture et l'on y dénombre sept têtes de bétail, dont aucun bœuf de labour, mais un cheval.

De son premier mariage en 1738 (contrat Jean de Latour, notaire retourné en France en 1741) avec Madeleine Langlois, qui décéda à Sainte-Foy en 1740, Pierre Berthiaume eut deux enfants, qui décédèrent peu après leur naissance.

C'est le 15 février 1751 à Neuville qu'il se remaria à Marie Joséphe Proulx (contrat Pinguet). Trois autres enfants naîtront à Sainte-Foy de cette seconde union avant le décès en 1789 de Pierre Berthiaume, à l'âge de 84 ans. Faute d'héritier mâle, le couple P. Berthiaume-M. J. Proulx s'était donné (Michel Amable Berthelot D'Artigny, 12 août 1777) à leur gendre Étienne Légaré (marié depuis 1772 à leur fille Marie Josette Berthiaume) aux conditions habituelles de garde des parents donateurs.

Cette donation à fin de sécurité de vieillesse, irrévocable *sinon pour cause d'ingratitude seulement*, consiste principalement en une terre d'un arpent et six perches de front par quarante arpents de profondeur en la Seigneurie de Sillery paroisse Ste-Foy, avec maison, grange étable et écurie joignantes, sur laquelle terre sont deux vaches, quatre bœufs, neuf moutons, un cheval, huit poules, deux cochons, trois dindes et sept dindons.

Par donation à un gendre, cette ferme complète change ainsi de lignée patronymique.

À la maisonnée de Noël Berthiaume-Marie Maufet, le recensement de 1762 donne six personnes présentes, deux adultes, trois enfants et un étranger, sur une ferme de 2 arpents de front avec une superficie de 18 arpents en culture et 12 têtes de bétail, dont deux chevaux.

L'inventaire des biens de la communauté de Noël 2 Berthiaume avec sa première épouse Ursule Samson (Simon Sanguinet, 30 juin 1751) avait bien identifié pour mémoire une terre située à la dite paroisse de Notre Dame de Ste-Foy de la contenan-

ce de deux arpents cinq perches et neuf pieds de front sur trente arpents de profondeur, y compris le terrain occupé par l'église du dit lieu de Notre Dame de Ste-Foy. S'y trouvent érigées :

- ◆ *une maison de pièces de bois d'épinette et de pruche de trente pieds de long sur vingt pieds de large ayant une cheminée de pierre au milieu couverte en planches (...);*
- ◆ *une grange de bois de charpente entourée en planches et couverte de paille de trente pieds de long sur vingt pieds de large (...);*
- ◆ *une vieille étable de pièces sur pièces de toutes sortes de bois, mais couverte de paille (...).*

L'inventaire mentionne également deux lopins de terre à bois dans la seigneurie de Godarville totalisant en superficie une trentaine d'arpents.

Il s'agit bien de l'habitation ancestrale, avec ses bâtiments, qui provient de Jacques Berthiaume (Catherine Bonhomme) via Noël Berthiaume (Marie Françoise Girard) et qui transitera de la troisième à la quatrième génération des Berthiaume.

GÉNÉRATION III :

NOËL 2 BERTHIAUME (1708 - 1776) ET

1* URSULE SAMSON (1705 - 1746)

2* MARIE CATHERINE MAUFAY (1723 - 1769)

De son premier mariage en 1733 à Ursule Samson, Noël 2 Berthiaume eut six enfants, deux garçons et quatre filles, avant le décès de son épouse à Sainte-Foy en mai 1746.

Son fils aîné Noël Joseph, né en 1734, émigra à Montréal où il exerça le métier de menuisier et épousa en 1758 Angélique Toulouse. Par acte notarié (Sanguinet) du 1^{er} septembre 1766, ce fils abandonne pour 400 livres à son père remarié les droits légitimes *mobiliers et immobiliers* auxquels il peut prétendre dans la succession de sa mère Ursule Samson. Le deuxième fils, François, né en 1736, décéda à Québec en 1764 encore célibataire. Des quatre filles de la première union, deux seulement se marièrent à Sainte-Foy, l'une en 1761 (Marie Josèphe) et l'autre (Ursule Agnès) en 1763.

Le deuxième mariage, en 1751, avec Marie Catherine Maufay dura un peu plus longtemps (17 ans) avant le décès à Sainte-Foy en 1769 de la seconde épouse, qui donna à Noël 2 Berthiaume quatre autres enfants, dont deux garçons lui survécurent : Joseph Noël (1752-1822) et François (1761-1820). C'est au fils aîné du deuxième lit, Joseph Noël, marié en 1772, que va échoir le domaine ancestral à la mort de son père survenue à Sainte-Foy en 1776.

Le contrat de mariage du 30 juin 1751 (Sanguinet) faisait entrer dans la deuxième communauté (N. Berthiaume-M. C. Maufay) tous les biens meubles et immeubles de la première (N. Berthiaume-U. Samson), dont le veuf Noël 2 Berthiaume avait hérité de la moitié directement, suivant la Coutume de Paris, et l'autre moitié comme tuteur de quatre enfants mineurs, qui *seront nourris, entretenus, élevés et instruits (...)* par les soins de la future épouse et au dépens de la dite communauté stipulée entre les dits futurs conjoints jusqu'à tant qu'ils soient pourvus par mariage ou autrement.

Comme la plupart des contrats griffonnés par le notaire André Genest, l'inventaire après décès dressé le 12 février 1776 de la double succession du veuf Noël 2 Berthiaume, inhumé à Sainte-Foy le 2 janvier 1776, est particulièrement difficile à décrypter. Autant s'en remettre à d'autres actes plus compréhensibles pour établir le sort de cette double succession.

On sait que, déjà en 1766, Noël 2 Berthiaume avait racheté les droits successifs, mobiliers et immobiliers, de son fils du premier lit Noël Joseph et consolidé ainsi les droits légitimes des héritiers de la deuxième communauté.

De la même façon par acte notarié du 14 juillet 1774 (Jean Antoine Panet), Noël 2 Berthiaume, veuf une seconde fois, accepte pour son fils du deuxième lit Joseph Noël déjà marié la donation (à fin de sécurité de vieillesse) que lui consent la veuve Marie Françoise Chaillé d'une part de terre qui jouxte le domaine ancestral. La veuve Chaillé tient cette part de terre de feu son mari Joseph Danets, fils du couple Charles Danets et Marie Madeleine Berthiaume, donc petit-fils de l'ancêtre Jacques Berthiaume. Une part de terre de la première génération revient ainsi au titulaire de la ferme ancestrale de la quatrième génération.

Tout aussi significatif apparaîtra le *compte de tutelle* rendu le 7 avril 1784 devant le notaire Berthelot D'Artigny par Jean Baptiste Maufet à François Berthiaume, âgé de 15 ans au décès de son père en 1776, mais qui en 1784 atteint sa majorité. L'acte réfère à *l'inventaire des biens délaissés par défunt Noël Berthiaume dont le dit François Berthiaume est enfant et héritier pour une cinquième partie.*

Jean Baptiste Maufet est l'oncle maternel de François Berthiaume, donc le beau-frère de Noël 2 depuis 1751; il en est depuis 1763 devenu le gendre en épousant Ursule Berthiaume, sa fille du premier lit. Cultivateur voisin des Berthiaume, c'est lui qui, de concert avec Joseph Noël, cultive la part de terre qui revient en héritage à François, et lui paie une rente.

On ne connaît pas de mariage à François Berthiaume, qui décède à Sainte-Foy en 1820.

En tête de ses quatre cohéritiers figure son frère aîné Joseph Noël, qui épousa en 1772, sans contrat de mariage, Angélique Maufay ou Maufet, et résida jusqu'à la mort de son père sur la ferme ancestrale, dont il assumait par la suite la direction.

GÉNÉRATION IV :

JOSEPH NOËL BERTHIAUME (1752 - 1822) ET

ANGÉLIQUE MAUFAY (1747 - 1829)

Issu du deuxième mariage de son père avec Marie Catherine Maufay, Joseph Noël Berthiaume épouse à Sainte-Foy le 30 juin 1772 Angélique Maufay, sa petite cousine. L'acte de mariage précise en effet l'obtention d'une *dispense de troisième degré.*

De ce mariage, entre 1773 et 1785, naquirent au moins huit enfants, quatre garçons et quatre filles. Deux filles décédèrent peu après leur naissance. La troisième, Marie Ursule, épousa en 1807 Jacques Drolet à Sainte-Foy; la quatrième,

Louise, resta célibataire et vécut jusqu'à son décès en 1844 dans la maison familiale avec ses parents et la famille de son frère aîné Noël Joseph.

De ces quatre garçons, au moins trois se marièrent dans la région de Québec en 1803 et 1808 et y établirent leur descendance. L'aîné Noël Joseph et les deux cadets Michel et Charles héritèrent chacun d'une partie des terres ancestrales.

Si l'on n'a trouvé au couple J. N. Berthiaume-A. Maufay aucun contrat de mariage, c'est le notaire Roger Lelièvre, en 1803 et 1808, qui dressa le contrat de mariage de leurs trois fils. Le même notaire reçut le 8 août 1807 un acte de donation et deux testaments par lesquels les parents Berthiaume-Maufay disposaient de tous leurs biens et choisissaient de finir leurs jours dans la maison et avec la famille de leur fils aîné Noël Joseph Berthiaume.

Joseph Noël Berthiaume décéda à Sainte-Foy et y fut inhumé le 13 août 1822. Angélique Maufay lui survécut sept ans et fut inhumée à Sainte-Foy le 1^{er} mai 1829.

Pour rapporter exactement à qui sont allées les terres ancestrales et identifier celles pouvant être dévolues, on dispose donc d'une donation, de testaments, et du contrat de mariage de chacun des trois fils susceptibles d'hériter; on peut s'en remettre aussi aux recensements nominatifs successifs jusqu'à 1901 pour suivre à la trace, dans chaque lignée, la dévolution des biens fonciers de la famille.

CONTRATS DE MARIAGE

Le contrat de mariage de l'aîné Noël Joseph Berthiaume avec Marie Berthiaume, dressé par le notaire Roger Lelièvre le 15 mai 1803, stipule entre les futurs époux la communauté de biens, meubles et immeubles, *suijvnt la coutume en force en cette province*. Si le père veuf de la future épouse, Louis Berthiaume, dote sa fille *d'une vache, un mouton et son petit et un cheval tout attelé*, le contrat reste muet sur les immeubles (terres et bâtiments) que les parents du futur époux, Joseph Noël Berthiaume et Angélique Maufay, présents à la signature du contrat, réservent à leur fils dans *ce qui pourra lui revenir dans les successions futures de ses dits père et mère*. Il n'existe aucune parenté biologique entre les futurs époux, Louis Berthiaume portant ce patronyme par adoption.

Le notaire Roger Lelièvre dresse la même année (1808), mais à un mois d'intervalle (5 janvier et 16 février), les contrats de mariage des deux frères cadets, Michel et Charles Berthiaume, avec les deux sœurs Joseph et Rose Gingras, en présence des parents du futur époux et du père veuf de la future épouse. Semblables en tous points, les deux contrats stipulent que les futurs époux seront *uns et communs en tous leurs biens meubles, acquêts, conquêts, immeubles et même dans leurs propres immeubles qu'ils ameublissent par ces présentes à l'effet de les faire entrer dans leur dite future communauté dérogeant pour cet effet seulement à tous coutume, us et usage à ce contraire*. On ne trouve donc aucune indication dans ces trois contrats de mariage quant aux immeubles en possession ou en perspective pour les futurs époux.

DONATION ET TESTAMENTS DE 1807

Les deux testaments passés devant le notaire Roger Lelièvre le 8 août 1807 par les deux parents Joseph Noël Berthiaume et Angélique Maufay, immédiatement après la donation, viennent confirmer les dispositions des actes notariés au cours des derniers mois, en particulier de la donation qui les précède. Ils sont pratiquement identiques, sauf que celui d'Angélique Maufay précise la date (7 mars 1807) d'un acte de cession consentie à leur fils Michel.

Classique à première vue, la donation à fin de sécurité de vieillesse du 8 août 1807 présente quelques particularités qui méritent de retenir l'attention. Les deux parents Joseph Noël Berthiaume et Angélique Maufay se donnent corps et biens à leur fils Noël Joseph et à leur bru Marie Berthiaume, mariés depuis quatre ans, *considérant qu'étant d'un âge avancé et incapables de cultiver par eux-mêmes les biens qu'il a plu à Dieu leur donner, voulant en outre récompenser sieur Joseph Berthiaume, leur fils, et dame Marie Berthiaume, leur bru, des peines et soins qu'ils ont pris jusqu'à ce jour d'eux et qu'ils prendront à l'avenir*.

Cette donation universelle de *tous biens meubles et immeubles généralement quelconques qui pourront se trouver leur appartenir au jour de leur décès* comprend nommément :

- 1* une terre de 1 arpent de front sur 30 arpents de profondeur aboutant aux terres de côte-Saint-Ignace et voisine de J.-B. Maufette, incluant maison, grange, étable et autres bâtiments, circonstances et dépendances;
- 2* une part de terre de 7 perches de front sur 16 arpents de profondeur;
- 3* une terre à bois de 11 perches de front sur 9 arpents de profondeur donnant sur le fleuve Saint-Laurent et voisine de Louis Berthiaume, père de Marie;
- 4* une part de terre de 1 perche de front sur 30 arpents de profondeur donnant également sur le fleuve Saint-Laurent.

Cette donation comprend donc quatre circuits de terre (à cultiver et à bois) entièrement construits et totalisant en superficie quelque 55 arpents, soit une partie seulement des terres et bâtiments en provenance de la III^e génération des Berthiaume, soit de Noël 2.

La donation du 8 août 1807 fait référence explicite à un acte de cession passé devant le notaire Lelièvre le 7 mars précédent en faveur de leur fils Michel Berthiaume, encore célibataire, et confirmé dans les deux testaments du même jour. Cette *cession gratuite* par Joseph Berthiaume et Angélique Maufay équivaut à une donation à fin d'établissement (sans obligation de garde des parents donateurs) et comprend *tous les meubles de ménage et ustensiles d'agriculture, hardes et linges de maison*, ainsi que les bâtiments (maison, grange et étable) construits sur une terre en la côte Saint-Ignace de 12 perches de front sur 22 arpents de profondeur. À cela s'ajoutent, pour un total d'une trentaine d'arpents en superficie, une autre part de terre de 8 perches de front sur 13 arpents de profondeur, ainsi qu'*une vache, un cochon d'un an et un cheval avec harnais complet* pour tenir compte des droits légitimes à venir.

La ferme complètement bâtie et outillée ainsi cédée à Michel ne provient pas du domaine ancestral des Berthiaume, mais était échue au couple Berthiaume-Maufay de la part d'un vieux couple étranger sous forme de donation à fin de sécurité de vieillesse (Joseph Bernard Planté, 1799). Les parents de Michel Berthiaume l'établissent donc sur une terre étrangère en le faisant bénéficier d'une donation antérieure avec les conditions de garde à l'endroit des anciens propriétaires.

La donation du 8 août 1807 dispose également, en en faisant une obligation aux donataires Joseph et Marie Berthiaume, des droits légitimaires de deux autres enfants mineurs non mariés : Louise Berthiaume, qui devra recevoir à son départ de la maison *une vache laitière et un mouton avec son petit* ou rester célibataire à la maison à la charge et au service des donataires.

De même, le cadet des garçons, Charles Berthiaume, a droit à son départ à *une vache, un mouton et son petit, avec le poêle de fer qui est actuellement dans la dite maison susdonnée*.

Une note en marge du texte de la donation ajoute que *les dits donateurs donnent à Charles Berthiaume toute leur part indivise qu'ils peuvent avoir dans la maison et grange qui sont construites sur la terre qui lui a été donnée par son oncle*.

Ni la donation ni les testaments ne précisent de quel oncle il s'agit. On peut supposer que c'est le frère cadet de Noël Joseph, François Berthiaume, héritier pour un cinquième du domaine ancestral cumulé par leur père Noël 2, de la III^e génération des Berthiaume, et qui mourra en 1820 sans s'être jamais marié.

Les dites maison, grange et part de terre reçues par Charles Berthiaume et auxquelles il est fait allusion ici correspondraient à l'autre moitié (1 arpent de front sur 30 arpents de profondeur, côte Saint-Michel) de la terre que reçoivent en première part en 1807 les donataires Joseph et Marie Berthiaume et que Charles Berthiaume (V^e génération) transmettra à son fils François Xavier (VI^e génération) par donation du 25 avril 1854.

Ainsi donc, la donation et les deux testaments de 1807 font référence (implicite ou explicite) à trois donations à fin de sécurité de vieillesse, dont deux seulement impliquent les terres ancestrales des Berthiaume.

CONFRONTATION DES RECENSEMENTS NOMINATIFS

La confrontation des recensements nominatifs pendant tout le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e confirme que ces terres ancestrales se sont transmises sans solution de continuité de la V^e à la IX^e génération des Berthiaume, dans deux branches seulement : la branche A de l'aîné Noël Joseph Berthiaume et la branche B du cadet Charles Berthiaume.

Les recensements agricoles combinés de 1825-1831 donnent à Sainte-Foy les quatre familles Berthiaume suivantes avec le nombre de membres de la famille, la superficie de terre totale et en culture ainsi que le nombre de têtes de bétail.

On reconnaît facilement les trois fils du couple Joseph Noël Berthiaume-Angélique Maufay (déjà décédés) sur des fermes d'une superficie à peu près équivalente avec des membres de famille et un nombre de têtes de bétail comparable. Mais quelle est cette jeune famille (4 membres) à la tête de la plus grande ferme au total (130 arpents) et en culture (42 arpents) et d'un très important troupeau? Parmi la dizaine de François Xavier Berthiaume de ce demi-siècle, ce ne peut qu'être le fils de Charles, qui naît en 1828, épouse Éléonore Montreuil en 1858 et décède à Sainte-Foy en 1903, assurant dans sa lignée propre la transmission d'une partie des terres ancestrales jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Tableau 1

| Recensements agricoles combinés - Sainte-Foy, 1825-1831 | | | | | |
|---|-----------------|-----------------------|------------------|------------|-----------------|
| Chef de famille | | Membres de la famille | Nombre d'arpents | | Têtes de bétail |
| Nom | Prénom | | Total | En culture | |
| Berthiaume | Charles | 11 | 55 | 30 | 20 |
| Berthiaume | François Xavier | 4 | 130 | 42 | 26 |
| Berthiaume | Noël Joseph | 7 | 54 | 30 | 10 |
| Berthiaume | Michel | 10 | 70 | 24 | 28 |

GÉNÉRATION V :

NOËL JOSEPH BERTHIAUME (1773-1840) ET MARIE BERTHIAUME (1782-1849)

Fils aîné de Joseph Noël Berthiaume et d'Angélique Maufay, Noël Joseph Berthiaume épouse à Sainte-Foy le 23 mai 1803 Marie Berthiaume, fille mineure de Louis Berthiaume, veuf de Marie Belleau dit Larose en 1791, mais remarié en 1795.

De ce couple formé de Noël Joseph et de Marie Berthiaume naquirent au moins trois fils : Joseph, né en 1810, épousa en 1836 Marguerite Bédard et recueillera pour sa lignée le bien paternel; Louis décédera peu après sa naissance en 1813; Michel, naissance inconnue, à ne pas confondre avec deux oncles du même prénom, épousa à Saint-Roch en 1848 Angèle Audet dit Lapointe et aura avec elle deux fils, Jean-Michel et Théophile, qu'on retrouvera mariés en 1901 à Québec et à Sillery.

Âgé de 67 ans, Noël Joseph Berthiaume décède à Sainte-Foy, où il est inhumé le 20 mars 1840. Sa veuve Marie Berthiaume lui survit neuf ans; son inhumation se fait à Sainte-Foy le 4 mai 1849. C'est dans leur maison, avec la famille de leur fils Joseph, qu'ils écoulèrent leurs dernières années.

GÉNÉRATION VI :

JOSEPH BERTHIAUME (1810-1901) ET MARGUERITE BÉDARD (1813-1886)

Joseph Berthiaume épousa Marguerite Bédard à Sainte-Foy le 19 juillet 1836. Les nouveaux époux avaient respectivement 26 et 23 ans.

Leur contrat de mariage en communauté de biens, établi par le notaire John Childs le 12 juillet 1836 en présence des parents, ne révèle rien sur les propriétés du futur époux. Celles-ci n'en sont pas moins hypothéquées en faveur de la future épouse, pour garantir le douaire et le préciput.

Il faut attendre le 7 juillet 1874, quand Joseph Berthiaume père et Marguerite Bédard, devant le notaire Henri Bolduc, *se donnent* à leur fils Joseph Berthiaume en instance de mariage, pour découvrir dans cette donation à fin de sécurité de vieillesse que les donateurs détiennent une terre à Sainte-Foy (lots 81 et 182) de *un arpent et six perches de front sur trente arpents de profondeur* et une autre terre (lots 154 et 155) à Cap-Rouge *contenant deux arpents de front sur environ vingt-six arpents et demi de profondeur [...] avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Les dits immeubles appartiennent aux dits donateurs par et en vertu de titres authentiques qu'ils s'obligent remettre au donataire à la première réquisition.*

Ces titres authentiques sont vraisemblablement une donation ou un testament qu'on n'a pas encore découvert. Outre le donataire lui-même, la donation de 1874 identifie trois filles des donateurs : Émilie, Joséphine et Odile Berthiaume, les deux premières déjà *pourvues en mariage* et la dernière encore célibataire, envers lesquelles trois filles le donataire contracte des obligations pour compenser leurs droits successifs à venir.

La nature de cette donation garantit que les donateurs Joseph Berthiaume père et Marguerite Bédard ont vécu le reste de leur existence (de 12 à 27 ans) dans la résidence familiale jusqu'à leur décès à Sainte-Foy et leur inhumation, Marguerite Bédard le 13 novembre 1886, et son mari le 24 octobre 1901. Ce dernier avait alors 91 ans. Le recensement de 1901 effectué au printemps confirme que Joseph Berthiaume père habite bien toujours dans la maisonnée de son fils donataire Joseph, sous la conduite de la veuve de ce dernier, Victoire Belleau, et de son petit-fils Eugène Berthiaume.

GÉNÉRATION VII : JOSEPH BERTHIAUME FILS (1850-1883) ET VICTOIRE BELLEAU (1851-1924)

Né en 1850 de Joseph père Berthiaume et Marguerite Bédard, Joseph fils épouse Victoire Belleau à Sainte-Foy le 8 février 1875.

Depuis moins d'un an, Joseph fils *bénéficiait* de la donation de ses parents qui l'obligeait à *garder* avec sa famille à venir jusqu'à leur décès non seulement ses parents donateurs, mais aussi sa soeur Odile *tant qu'elle ne sera pas pourvue par mariage ou autrement.*

On a découvert au couple J. Berthiaume-V. Belleau quatre enfants (deux garçons et deux filles), qui tous se marièrent entre 1900 et 1904 à Sainte-Foy ou dans les environs. C'est leur fils aîné Eugène qui héritera d'une partie des terres ancestrales (lots 81 et 182). Âgé d'à peine 33 ans, Joseph fils Berthiaume décéda à Sainte-Foy, où il fut inhumé le 3 août 1883. Sa veuve Victoire Belleau lui survécut près d'un demi-siècle et fut inhumée à Sainte-Foy le 19 novembre 1924.

Établi devant le notaire Laberge deux semaines à peine avant son décès (20 juillet 1883, enregistrement n° 70027), le testament de Joseph fils Berthiaume institue légataire universel son fils aîné Eugène, âgé de six ans, et nomme à titre d'exécuteur testamentaire jusqu'au mariage ou à la majorité de son légataire, son propre père, Joseph père Berthiaume, alors âgé de 73 ans. Les conditions de ce legs sont exactement celles d'une donation à l'endroit des sœurs du légataire, de son frère cadet et de sa mère, Victoire Belleau, sa vie durant, sauf *si ma dite épouse convole en secondes noces mon légataire sera alors complètement déchargé envers elle de toutes les charges et obligations ci-dessus.* En réalité, la veuve Victoire Belleau ne se remaria pas et tint maison jusqu'au mariage de son fils Eugène en 1900 et au décès de son beau-père en 1901. C'est même elle qui fit la déclaration de décès de son mari (5 juillet 1884, n° 70029) et reconnut l'authenticité de son testament.

GÉNÉRATION VIII : EUGÈNE BERTHIAUME (1877-1930) ET DÉLINA RATTÉ (1872-1927)

À Saint-Augustin-de-Desmaures le 26 novembre 1900, Eugène Berthiaume épouse Délima Ratté, qui lui donnera une dizaine d'enfants (quatre garçons et six filles), dont plusieurs se marièrent et s'établirent à Sainte-Foy. C'est leur fils Arthur Berthiaume qui recueillera la succession paternelle avec les obligations qu'elle comportait.

Trois ans après sa femme Délima Ratté, inhumée à Sainte-Foy le 4 mai 1927, Eugène Berthiaume y décéda le 10 avril 1930 à l'âge de 53 ans.

Son testament, passé devant le notaire Ernest François-Cyprien Labrègue le 13 novembre 1929 et enregistré sous le n° 222383, institue son fils Arthur légataire de sa ferme comprenant en particulier les lots 81 et 182 ainsi que la résidence et les bâtiments qui s'y trouvent, *à la charge par lui de garder à la maison*, et de les y entretenir, ses sœurs non mariées et un frère dépendant. À terme, ce testament équivaut à un legs-donation.

GÉNÉRATION IX : ARTHUR BERTHIAUME (1910-1936) ET ADRIENNE GOUPIL (1910-...)

Possible sous l'effet des contraintes liées à cet héritage-donation, le contrat de mariage signé devant le notaire Armand Lortie le 1^{er} juillet 1933 (enregistrement n° 235249) entre Arthur Berthiaume et Adrienne Goupil transfère par donation entre vifs, du futur époux à la future épouse, la nue-propriété de cette ferme ancestrale qui vient d'être transmise de la VIII^e à la IX^e génération.

Le décès prématuré à 26 ans d'Arthur Berthiaume, dont l'inhumation eut lieu à Sainte-Foy le 12 décembre 1936, suit de peu la vente pour 5 000 \$ (contrat du notaire G.-A. Paradis du 6 mai 1936, n° d'enregistrement 244959) de cette ferme d'une superficie de 42 arpents (lots 81 et 182) *avec maison, grange, étable et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.*

C'est ainsi que cette partie de la ferme ancestrale originelle, qui a transité de Berthiaume en Berthiaume sur neuf générations et quelque 270 ans, quitte définitivement en 1936 cette lignée patronymique et disparaît progressivement dans l'expansion banlieusarde de Québec et la construction domiciliaire qui en résulte.



Maison des Berthiaume devenue restaurant sur le chemin Sainte-Foy.
Photo : R. Santerre.

BRANCHE A

GÉNÉALOGIE D'ARTHUR BERTHIAUME

Descendants de Pierre Berthiaume et Jacqueline Brion, de Saint-Bénin, évêché de Bayeux, Normandie (Calvados).

| Génération | Prénom et nom | Lieu et date du mariage | Prénom et nom du conjoint (Prénom du père, prénom et nom de la mère) |
|------------|--|---|---|
| I | Jacques Berthiaume (1633-1707) | ct R. Becquet Cap-Rouge-Sillery 1667-11-05 | Catherine Bonhomme (1655-1711) (Nicolas, Catherine Gouget) |
| II | Noël Berthiaume (1677-1736) | Saint-Augustin-de-Desmaures 1704-01-15 | Marie Françoise Girard (1674-v.1735) (Pierre, Suzanne Lavoie) |
| III | Noël Berthiaume (1708-1776) | 1 ^{er} m Sainte-Foy 1733-01-31 2 ^e m Sainte-Foy 1751-07-05 | Ursule Samson (1705-1746) (Antoine, Catherine Larue) Marie Catherine Maufay (1723-1769) (Joseph, Marie Danets) |
| IV | Jos. Noël Berthiaume (1752-1822) fils de Marie Catherine Maufay | Sainte-Foy 1772-06-30 | Angélique Maufay (1747-1829) (Charles, Françoise Sédillot) |
| V | Noël Joseph Berthiaume (1773-1840) | Sainte-Foy 1803-05-23 | Marie Berthiaume (1782-1849) (Louis, Marie Larose) |
| VI | Joseph Berthiaume (1810-1901) | Sainte-Foy 1836-07-19 | Marguerite Bédard (1813-1886) (Jean-Baptiste, Marguerite Tessier) |
| VII | Joseph Berthiaume (1850-1883) | Sainte-Foy 1875-02-08 | Victoire Belleau (1851-1924) (Joseph, Marie Poitras) |
| VIII | Eugène Berthiaume (1877-1930) | Saint-Augustin-de-Desmaures 1900-11-26 | Délina Ratté (1872-1927) (Léon, Adéline Linteau) |
| IX | Arthur Berthiaume (1910-1936) | Sainte-Foy 1933-07-04 | Adrienne Goupil (1910-...) (Philodore, Bernadette Paquet) |

Descendants de Pierre Berthiaume et Jacqueline Brion, de Saint-Bénon, évêché de Bayeux, Normandie (Calvados).

| Génération | Prénom et nom | Lieu et date du mariage | Prénom et nom du conjoint (Prénom du père, prénom et nom de la mère) |
|------------|---|--|--|
| I | Jacques Berthiaume (1635-1707) | ct R. Becquet Cap-Rouge-Sillery 1667-11-05 | Catherine Bonhomme (1655-1711) (Nicolas, Catherine Gouget) |
| II | Noël Berthiaume (1677-1736) | Saint-Augustin-de-Desmaures 1704-01-15 | Marie Françoise Girard (1674-c.1735) (Pierre, Suzanne Lavoie) |
| III | Noël Berthiaume (1708-1776) | 1 ^{er} m Sainte-Foy 1733-01-31 2 ^e m Sainte-Foy 1751-07-05 | Ursule Samson (1705-1746) (Antoine, Catherine Larue) Marie Catherine Maufay (1723-1769) (Joseph, Marie Danet) |
| IV | Jos Noël Berthiaume (1752-1822) fils de Marie Catherine Maufay | Sainte-Foy 1772-06-30 | Angélique Maufay (1747-1829) (Charles, Françoise Sédillot) |
| V | Charles Berthiaume (1785-1866) | Saint-Augustin-de-Desmaures 1808-02-23 | Rose Gingras (1790-1858) (Augustin, Josette Dion) |
| VI | François-Xavier Berthiaume (1828-1903) | Sainte-Foy 1858-01-12 | Éléonore Montreuil (1834-1910) (Joseph, Marie Massé) |
| VII | François-Xavier Berthiaume (1859-1920) | 1 ^{er} m Sillery 1893-06-20 2 ^e m L' Ancienne-Lorette 1903-04-24 | Georgiana Beaudet (1864-1895) (Pierre Avila, Rose Barabé) Céline Piché (1863-1952) (Camille, Marguerite Marcotte) |
| | Georges Berthiaume (1863-1940) | Sainte-Angèle-de-Mérici de Saint-Malo de Québec 1900-04-23 | Marie Robitaille (1873-1929) (Denis, Fridoline Parent) |
| VIII | Camille Georges Berthiaume (1903-1966) | 1 ^{er} m Saint-Joseph, Kamouraska 1931-02-10 2 ^e m Saint-Cœur-de-Marie de Québec 1946-12-14 | Marie Alice Pelletier (1909-1941) (Pierre, Hermance Deschesnes) Aline Robitaille (1907-...) (Eugène, Éva Marcoux) |

GÉNÉRATION V :
CHARLES BERTHIAUME (1785-1866) ET
ROSE GINGRAS (1790-1858)

Cadet des fils de Joseph Noël Berthiaume et Angélique Maufet, né en 1785, Charles Berthiaume épouse le 23 février 1808, également à Saint-Augustin, Rose Gingras, soeur cadette de l'épouse récente de son frère Michel. Ce dernier (1783-1853), qui avait épousé un mois plus tôt Josephte Gingras, eut avec elle sept enfants (cinq garçons et deux filles); tous se marièrent à Sainte-Foy et progressivement délaissèrent l'agriculture.

Du mariage de Charles Berthiaume et Rose Gingras naquirent, entre 1809 et 1830, 11 enfants (7 filles et 4 garçons), dont 6 (3 filles et 3 garçons) se marièrent à Sainte-Foy.

C'est au fils cadet François Xavier que les parents *se donnèrent* en 1854 de façon à terminer leurs jours ensemble dans leur maison.

Le veuf Charles Berthiaume en effet décéda en 1866 à Sainte-Foy, où il fut inhumé le 16 novembre. Sa femme Rose Gingras l'avait précédé de huit ans dans la tombe et avait été inhumée également à Sainte-Foy le 29 octobre 1858.

La donation reçue par le notaire Joseph Petitclerc le 25 avril 1854 et enregistrée sous le n° 15068 précise les trois terres qui sont données à leur cadet François Xavier, encore célibataire :

1* *Une terre située en la dite paroisse de Sainte-Foy contenant un arpent, quatre perches, trois pieds, sept pouces, deux lignes & deux cinquièmes de ligne de front sur trente ar-*

pens de profondeur, bornée par devant au sud à Pierre Minguay et par derrière au nord au bout de la dite profondeur, du côté nord-est à Joseph Berthiaume et du côté sud-ouest à Abel Hamel; avec ensemble la maison, grange et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances;

2* Une autre terre située en la dite paroisse, contenant un arpent de front sur treize arpents de profondeur, bornée par devant au sud à partir de la terre ci-dessus décrite et par derrière au nord au bout de la dite profondeur à Ignace Légaré, du côté nord-est aux représentants de feu Jacques Drolet et d'autre côté au sud-ouest à un nommé Lortie, ou ses représentants, circonstances et dépendances;

3* Une part de terre située en la dite paroisse au lieu communément appelé Cap Rouge, contenant environ sept perches et demi de front sur environ sept arpents, plus ou moins de profondeur, bornée par devant au sud au Chemin Saint-Louis et par derrière au nord au bout de la dite profondeur, du côté nord-est à François Berthiaume et du côté sud-ouest à Joseph Berthiaume, circonstances et dépendances.

Ces trois lots, qui totalisent en superficie quelque 62 arpents, avoisinent des terres appartenant à des Berthiaume de la branche A et correspondent approximativement aux lots 183, 75 et 164 du cadastre futur (1873) pour Sainte-Foy et Cap-Rouge. Les deux premières terres, qui portent les bâtiments principaux, dont la maison familiale, enclavent l'église et le cimetière Notre-Dame-de-Foy.

La donation comprend aussi tous les meubles de ménage et effets mobiliers, animaux, voitures, instruments d'agriculture, ustensiles de cuisine et tous autres meubles et effets mobiliers généralement quelconques qui se trouvent sur la terre ci-dessus premièrement désignée et dans les bâtisses construites sur icelle (...).

Les immeubles ci-dessus désignés, poursuit la donation de 1854, appartient aux dits donateurs suivant titres authentiques qu'ils déclarent avoir par devers eux et qu'ils s'obligent remettre au dit donataire. Comme dans la donation de 1874 dans la branche A, de Joseph père Berthiaume et uxor à Joseph fils, les titres authentiques évoqués sans autre précision sont une donation du 8 août 1807, de la IV^e à la V^e génération, de Joseph Noël Berthiaume-Angélique Maufay à leurs trois fils Joseph, Michel et Charles à l'époque de leur mariage, soit au cours de la première décennie du XIX^e siècle.

Deux des trois longues pages manuscrites de cette donation de 1854 sont consacrées aux conditions inhérentes et aux charges qui incomberont au donataire François Xavier Berthiaume. Ces conditions sont de garder avec lui ses parents jusqu'à leur mort avec tout ce que signifie le terme garder : loger, nourrir, vêtir, chauffer, transporter, soigner en cas de maladie, inhumer, etc. De garder aussi dans les mêmes conditions quatre de ses soeurs tant qu'elles ne seront point pourvues en mariage ou autrement, tant qu'elles ne sortiront point de la maison des donateurs, à la charge par elles de travailler selon leur force et capacité pour le profit et avantage du dit donataire. De payer aussi à chacun de ses frères et sœurs, y compris son beau-frère veuf pour ses enfants, une

somme déterminée pour compenser les droits successifs à recueillir au décès des donateurs.

Singulière, cette donation universelle comporte une réserve qui mérite d'être citée et soulignée :

Se réservent cependant et expressément par ces présentes les dits donateurs la pleine jouissance et usufruit, conduite et maîtrise de tous les dits biens meubles et immeubles pendant leur vie durant et du survivant d'eux, à titre de constitut et précaire, conjointement et en commun avec le donataire, sans aucune opposition ni contradiction de sa part, les dits donateurs en faisant cette réserve n'ayant d'autres vues et intentions que de faire le plus grand avantage du dit donataire; étant bien entendu et convenu entre les parties que le dit donataire, sa femme et ses enfants, si le cas y échet, seront logés, nourris et entretenus en commun avec les dits donateurs et sur et à même les revenus des dits biens.

Sans être fréquent, ce type de donation avec réserve manifeste la difficulté de certains donateurs, même âgés comme ici, à abandonner complètement et immédiatement la conduite des affaires. En 1854, les parents donateurs avaient respectivement 69 et 64 ans, et le fils donataire 26 ans. Ce n'est qu'en 1866, au décès de son père veuf, que François Xavier Berthiaume, marié depuis huit ans, put assumer pleinement sa responsabilité de chef de famille.

Voici comment le recensement agricole de Sainte-Foy en 1861, épuré des habitants de Sillery et Cap-Rouge, répartit les fermes actives entre six chefs de famille Berthiaume.

| Liste alphabétique des agriculteurs sur le territoire de Sainte-Foy | Superficie en arpents | | Têtes de bétail |
|---|-----------------------|------------|-----------------|
| | Totale | En culture | |
| Berthiaume Charles | 29 | 23 | 25 |
| Berthiaume François Xavier | 89 | 30 | 20 |
| Berthiaume Jean | 38 | 26 | 13 |
| Berthiaume Joseph | 57 | 32 | 20 |
| Berthiaume Michel | 64 | 49 | 31 |
| Berthiaume Théodore | 10 | 1 | 8 |

François Xavier Berthiaume apparaît être le plus gros exploitant agricole et totalise avec son père vieillissant, Charles Berthiaume, près de 120 arpents en superficie, dont 53 en culture, sur plusieurs lots distincts, dont le lot central 183, où s'élève l'église Notre-Dame-de-Foy et s'étend le cimetière. Le cheptel commun au père et au fils se monte à 45 têtes de bétail.

Au nom de Joseph Berthiaume, fils des feus Noël Joseph et Marie Berthiaume, figure une ferme de 57 arpents en superficie, dont 32 en culture avec 20 têtes de bétail.

À eux deux, Michel et Théodore Berthiaume totalisent 74 arpents en superficie, dont 50 en culture et 39 têtes de bétail. Ce sont deux des fils mariés des feus Michel Berthiaume et Joseph Gingras.

Le recensement agricole épuré de 1861 identifie au nom de Jean Berthiaume une ferme de 38 arpents de superficie, dont 26 en culture, avec 13 têtes de bétail. Mais qui est ce Jean et à quelle branche appartient-il?

GÉNÉRATION VI :

FRANÇOIS XAVIER BERTHIAUME (1828-1903) ET ÉLÉANORE MONTREUIL (1834-1910)

Né en 1828 du couple Charles Berthiaume et Rose Gingras, François Xavier Berthiaume épouse à Sainte-Foy le 12 janvier 1858 Éléanore Montreuil, qui lui donne 10 enfants (5 garçons et 5 filles), dont deux jumelles.

Dans leurs testaments reçus par le notaire Cyrille Tessier le 10 avril 1882 et enregistrés sous le n° 111726 du 22 juillet 1903 et le n° 132196 du 7 mai 1910, François Xavier Berthiaume senior et sa femme Éléanore Montreuil désignent leur fils aîné François Xavier fils comme légataire universel, en particulier des lots 75, 76, 183, 256 et 366 de Sainte-Foy, mais réservent à leur troisième fils Georges une partie du lot 183 à Sainte-Foy et le lot 164 à Cap-Rouge. Les déclarations d'hérédité effectuées en 1903 et 1910 par les deux fils légataires confirment cette transmission effective de terres ancestrales.

Les deux testaments évoqués ci-devant sont muets sur la provenance de ces terres, sans doute parce que la donation de 1854 était suffisamment connue. Les lots 256 et 366 toutefois avaient été acquis de Louis Hamel par François Xavier père le 12 janvier 1872 (n° d'enregistrement 58981).

François Xavier Berthiaume père décéda dans sa maison à Sainte-Foy. Il fut inhumé le 15 juin 1903 au cimetière paroissial. Il avait 75 ans. Sa veuve Éléanore Montreuil était âgée de 76 ans lorsqu'elle le suivit au cimetière le 28 mars 1910.

Le recensement fédéral de 1901 donne ce couple âgé encore à la tête d'une maisonnée avec leur fils aîné François Xavier fils, veuf de Georgiana Beudet, et leur fille Vitaline, célibataire.

GÉNÉRATION VII :

FRANÇOIS XAVIER BERTHIAUME FILS (1859-1920) ET 1* GEORGIANA BEAUDET (1864-1895) 2* CÉLINA PICHÉ (1863-1952)

GEORGES BERTHIAUME (1863-1940) ET MARIE ROBITAILLE (1873-1929)

La destinée de ce François Xavier Berthiaume junior apparaît plutôt singulière. Principal héritier (désigné) de son père François Xavier, il convole en premières noces à Sillery le 20 juin 1893 avec Georgiana Beudet, qui devait décéder en 1895 sans lui laisser d'enfant. C'est du moins ce qu'indique le recensement de 1901.

Le contrat de ce premier mariage (G. A. Paradis, 15 juin 1893) en séparation de biens impliquait les parents du futur époux (F. X. père et É. Montreuil) qui hypothèquent leurs lots 76 et 183 pour garantir une somme de *deux cents piastres* à la future épouse.

Son deuxième mariage, célébré à L'Ancienne-Lorette le 24 novembre 1903 avec Céline Piché, ne semble pas avoir produit plus d'enfants si l'on en croit le recensement de 1911.

Si l'on en juge aussi par la « *donation entre vifs* » (G. A. Paradis, 21 juin 1918, enregistrement n° 164596) qu'à deux ans de son décès F. X. Berthiaume fils et sa deuxième épouse Céline Piché font à son frère Georges Berthiaume, colégataire de toutes les propriétés de leurs parents F. X. père et É. Montreuil.

De donation classique à fin de sécurité de vieillesse avec énumération de tous les biens donnés, meubles et immeubles, et des charges imposées au donataire en faveur des donateurs, il n'existe pas de meilleur exemple, sauf que la donation ici, faute de descendant direct, se fait du frère aîné au cadet.

Cette donation énumère toutes les terres qui apparaissent aux testaments de leurs parents et détaille la superficie et la localisation de chaque lot avec les bâtiments y construits, circonstances et dépendances, et aussi tout le mobilier, les animaux et les instruments de la ferme.

F. X. Berthiaume fils décéda le 2 janvier 1920 dans la maison ancestrale à Sainte-Foy. Il fut inhumé le 5 janvier au cimetière paroissial. Sa veuve, Céline Piché, se remaria à Neuville le 26 janvier 1924 avec Delphis Germain. Son décès à Québec en 1952 permit de radier toutes les hypothèques en sa faveur contenues dans la donation de 1918.

La ferme entière de François Xavier Berthiaume père et Éléanore Montreuil, divisée entre deux frères par leurs testaments, se trouve ainsi reconstituée par cette donation de 1918 au profit du seul cadet Georges Berthiaume et de sa descendance.

Georges Berthiaume et Marie Robitaille

Né en 1863, Georges Berthiaume épouse Marie Robitaille à Sainte-Angèle-de-Mérici de Saint-Malo de Québec le 23 avril 1900. Au recensement de 1911, elle lui avait déjà donné six enfants, dont un garçon, Camille. Ce dernier deviendra, par testament en 1926, le légataire universel de ses parents.

Outre la séparation de biens, le contrat de mariage entre Georges (Émile) Berthiaume et Marie (Hélène Zélia) Robitaille, passé devant le notaire G. A. Paradis le 11 avril 1900 (enregistrement n° 105942), ne précise rien sur les propriétés du futur époux, qui en cas de décès avant la future épouse lui en donne *l'usufruit et jouissance sa vie durant, ou jusqu'à son convol en secondes noces*.

En réalité, les dispositions du testament de son père F. X. Berthiaume père prévoyaient que jusqu'à son mariage Georges Berthiaume serait logé et nourri par son frère aîné F. X. fils, légataire universel, dans la ferme familiale (lot 183) et que sur l'un des deux lots à lui réservés (183 A) il pourrait se construire une maison et une écurie avec du bois de charpente et utiliser des chevaux fournis par son frère aîné.

Décédée à Sainte-Foy le 14 décembre 1929, Marie Robitaille y fut inhumée le 16 du même mois. Son mari Georges

Berthiaume lui survécut 11 ans jusqu'à son décès à Sainte-Foy le 2 décembre 1940. Il avait alors atteint l'âge de 78 ans.

La déclaration d'hérédité (n° 265454) effectuée le 3 février 1941 par son fils Camille Berthiaume, légataire universel, confirme la validité du testament passé devant le notaire Émile Boiteau le 27 août 1926 (enregistrement n° 265453). Camille Berthiaume devient dès lors propriétaire unique des lots n°s 75, 76, 183, 256 et 366 à Sainte-Foy, avec la maison et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances; s'y ajoute une terre à bois à Cap-Rouge portant le numéro 164 A.

GÉNÉRATION VIII :

CAMILLE BERTHIAUME (1903-1966) ET

1* MARIE ALICE PELLETIER (1909-1941)

2* ALINE ROBITAILLE (1907-...)

En premières noces, Camille Berthiaume avait épousé Marie Alice Pelletier à Saint-Joseph de Kamouraska le 10 février 1931, fille majeure du sacristain de l'endroit, Pierre Pelletier.

Le contrat de mariage en séparation de biens, reçu par le notaire Émile Boiteau le 17 janvier 1931 et enregistré sous le n° 226149, fait intervenir le père du futur époux, le veuf Georges Berthiaume, qui s'engage envers la future épouse, *advenant le prédécès du futur époux (...) à la garder avec lui, à lui donner droit d'habitation pour elle et ses enfants, à voir à leur éducation et à leur entretien convenablement eu égard à sa condition et à ses moyens, la future épouse devant vaquer aux travaux du ménage comme à l'ordinaire.* C'était consacrer la future épouse dans son rôle de maîtresse de maison, quoi qu'il arrive.



Mariage de Camille et Aline Robitaille 1946.

Photo : R. Santerre.

Combiné aux dispositions du testament de 1926, cet engagement du père donateur-testateur équivaut à terme à une donation à fin de sécurité de vieillesse en faveur non seulement du fils légataire-donataire, mais aussi de son éventuelle veuve.

Le sort en décida autrement, puisque Marie Alice Pelletier décéda en 1941 peu après son beau-père, et que Camille Berthiaume convola en secondes noces à Québec le 14 décembre 1946 avec Aline Robitaille, sans parenté avec sa mère Marie Robitaille.

Qu'advint-il de cette ferme ancestrale reçue en héritage en 1941 par le dernier représentant (VIII^e génération) d'une lignée de Berthiaume? Petit à petit, en vingt ans, cet ensemble de lots la plupart contigus sur lesquels se trouvent l'église et le cimetière de la paroisse de Notre-Dame-de-Foy sont morcelés en lopins destinés à recevoir des services d'utilité publique (lignes de transport électrique, rues, routes et autoroutes) et à la construction domiciliaire.

Dès 1942, par contrat du 7 juillet n° 273979, Camille Berthiaume vend à la Fabrique de Sainte-Foy une partie du lot 183 pour agrandir le cimetière.

Las de procéder lui-même à la pièce, le propriétaire confie en 1953 (contrat n° 373137) à deux employés de la Ville de Sainte-Foy le soin de lotir le reste non subdivisé du lot 183 et de vendre ces lots à 0,12 \$ le pied carré pour la somme totale de 19 500 \$.



Camille Berthiaume râtelant devant l'hôpital Laval, vers 1940.
Photo : R. Santerre.

Les 1^{er} et 7 février 1957 (contrats n°s 426733 et 430122), Camille Berthiaume, qualifié de *cultivateur, domicilié au 2784, Chemin Ste-Foy, Cité de Ste-Foy*, vend pour la somme de 103 218,74 \$ à la Corporation de la Cité de Sainte-Foy les parties restantes des lots 75, 76 et 82.



Photo : R. Santerre.

Un an plus tard le 19 février 1958, le contrat n° 439215, prolongeant de deux ans le versement du solde du prix de vente, qualifie le vendeur Camille Berthiaume de *rentier, domicilié à 2784, chemin Ste-Foy, Cité de Ste-Foy*.

C'est toujours à Sainte-Foy que décède le 10 novembre 1966 le dernier titulaire de cette ferme qui aura cheminé à travers huit générations de Berthiaume sur près de 300 ans.

Le nom de Berthiaume reste accolé à la paroisse de Notre-Dame-de-Foy puisque le curé Alfred Berthiaume, fils de Pierre Berthiaume et Laura Trudel, toujours vivant, se trouvait en charge de la paroisse la fin de semaine du 10 au 12 juin 1977 lors du terrible incendie qui ravagea l'église ne laissant intacts que les murs et une partie du clocher. La restauration fidèle de ces restes en a fait un centre d'animation culturelle. C'est



Parc de la Visitation et cimetière.

Photo : Pierre Lahoud.

pratiquement en face de ce site que débouche du nord, sur le chemin Sainte-Foy, la rue Jacques-Berthiaume.



CDRJA
Référence en généalogie
et en héraldique

CENTRE DE DOCUMENTATION ROLAND-J.-AUGER

Mariette Parent (3914)

CATALOGUE RENÉ-BUREAU (CRB)

Le centre de documentation Roland-J.-Auger (CDRJA) permet l'accès direct au catalogue René-Bureau depuis septembre 2009 sur le site web de la Société de généalogie de Québec (SGQ). Il s'agit d'un fichier informatisé complet de l'ensemble des titres de ses collections. Les chercheurs sont invités à le visiter régulièrement et en apprécier les nombreux avantages. Ils pourront ainsi optimiser leurs habiletés de repérage des ouvrages, suivre l'arrivage régulier des nouveautés et économiser du temps précieux de recherche.

À la maison, taper le lien suivant :

www.sgq.qc.ca/bibliotheque/catalogue-rene-bureau.html

Avantages :

- ◆ Regroupe en un moteur de recherche puissant le repérage sur tous les ordinateurs du parc informatique de l'accueil et de la bibliothèque (CDRJA);
- ◆ Se présente sous forme d'outil convivial, rapide et comparable à des sites connus;
- ◆ Facilite le prérepérage à la maison;
- ◆ Permet de gagner du temps et de limiter les déplacements.

CONSULTATION DU CRB

Le chercheur a accès à tous les documents du catalogue René-Bureau à la SGQ ou par Internet à partir de sa résidence.

La classification utilisée par le CRB utilise la même que celle des index imprimés, c'est-à-dire les bases de classification et de codification des années 1980. On retrouve les sections suivantes (nombres de chacune) :

| | | |
|--------------|---|---------|
| Section 1 : | Histoires de famille | 3212 |
| Section 2 : | Monographies locales et régionales | 2174 |
| Section 3 : | Répertoires | 3115 |
| Section 4 : | Inventaires | 309 |
| Section 5 : | Références générales | 550 |
| Section 6 : | Revue et bulletins actifs et non actifs | 210 |
| Section 7 : | Héraldique | À venir |
| Section 8 : | Histoires générales et autres | 1503 |
| Section 9 : | Décès et événements spéciaux | 257 |
| Section 10 : | Microfilms numérisés | 3333 |

Caractéristiques :

- ◆ Maintien de la codification et des sections;
- ◆ Continuité de couleurs distinctives pour les répertoires;
- ◆ Multiplication de la capacité de repérage entre les sections par l'utilisation de mots clés.

NOUVEAUTÉS

Le suivi des nouvelles acquisitions peut être réalisé à partir de la maison ou au CDRJA.

Sur le site du CRB : cochez le **NOUVEAUTÉS** en bas à gauche et lancez la recherche. Vous obtiendrez une liste de 35 nouveautés (en octobre) avec une note spéciale (**NOUVEAUTÉS**) à droite. Si vous êtes intéressé à faire uniquement le suivi des répertoires, vous répétez la même procédure en cochant en plus le 3, section-répertoires, situé au début de la colonne des rubriques avant de lancer la recherche. Vous obtiendrez une liste de six répertoires sur l'ensemble des nouveautés à cette date.

Cette marque spéciale « Nouveautés » à droite disparaîtra automatiquement après deux mois d'affichage continu.

Les acquisitions d'ouvrages et de revues à la bibliothèque ne paraissent plus dans la revue *L'Ancêtre* parce qu'elles étaient la plupart du temps mises en consultation plus rapidement dans le CRB. Par conséquent, il est devenu inopportun de les publier ultérieurement quand les ouvrages ne sont plus sur le présentoir de la bibliothèque et ont été rangés de façon permanente sur les rayons quelques mois auparavant.

Il en résulte

- ◆ Un suivi diligent des nouveautés;
- ◆ Une consultation avancée;
- ◆ Du temps gagné.

DONS OU CONTRIBUTIONS

Pour chaque don de document reçu, la bibliothèque note le nom du donateur dans la fiche signalétique du CRB ainsi que sur le troisième de couverture du document. La Société émet sur demande un reçu pour fins d'impôt pour les dons de 25 \$ et plus.

À noter que les doublons sont destinés au marché aux puces, ce qui représente une source de revenus importante pour la Société. Nous invitons les membres à apporter tout document généalogique ou historique au CDRJA, où il sera utilisé par plus de généalogistes.

La bibliothèque compte aussi sur la collaboration des chercheurs pour lui suggérer des ouvrages originaux ou inédits en généalogie ou en histoire dont elle ne connaît pas l'existence, ou apporter des ouvrages épuisés ou des documents privés. Il faut savoir que, généralement, les généalogistes sont les premiers informés de la publication d'un album souvenir ou d'une monographie dans leur lieu d'origine, et que cette nouvelle ne parvient pas nécessairement à la bibliothèque.

Bénéfices :

- ◆ Partager les *perles* et les richesses insoupçonnées accumulées par les chercheurs;
- ◆ Donner une deuxième vie à des documents remisés;
- ◆ Dénicher des références inattendues ou des liens insoupçonnés;
- ◆ Souligner l'apport des dons et des personnes donatrices;
- ◆ Susciter l'esprit sociétaire des membres.

INDEX DES RÉPERTOIRES (imprimé)

En tout temps, la liste imprimée et complète des répertoires BMS est disponible en deux blocs distincts sur le comptoir de la bibliothèque, à l'usage des chercheurs.

Caractéristiques :

- ◆ Réservée aux chercheurs qui ne veulent pas recourir aux manipulations informatisées;
- ◆ Mise à jour annuelle (fin décembre);
- ◆ Exige un suivi physique hebdomadaire des nouveautés sur le présentoir au CDRJA même;
- ◆ Ne permet pas l'usage de mots clés multiples, facilitateurs lors du repérage;
- ◆ Demande plus de temps.

SUIVI DES SUGGESTIONS ET DES PLAINTES ÉCRITES

Chaque suggestion, recommandation, correction ou plainte fait l'objet d'un suivi régulier de la part des bénévoles de la bibliothèque. Vos messages sont reçus, analysés et les corrections apportées, s'il y a lieu, dans une approche clientèle et selon un processus d'amélioration continue des services du CDRJA. Nous tenons à vous en remercier très sincèrement et comptons sur vos commentaires avisés.

| Société de généalogie de Québec - Catalogue René-Bureau | | Liste des enregistrements trouvés | |
|--|--|-----------------------------------|------------------------------------|
| Trier par localisation Trier par titre/auteur/date | | Fermer la session | Nouvelle recherche |
| <input type="button" value="Reculer d'une page"/> ◀◀ 1 ▶▶ <input type="button" value="Avancer d'une page"/> | | Localisation | |
|  | 1 Index des personnes contractantes des actes du greffe du notaire Louis Bernier, 1807-1838 . — Société de généalogie de Québec. — , 2010-06-03. DON: Société de généalogie de Québec | Nouveauté | 4- 4-1000 sqq - |
|  | 2 Index des personnes contractantes des actes du greffe du notaire Louis Lavoie, 1850-1869. — Société de généalogie de Québec. — , 2010-06-03. DON: Société de généalogie de Québec | Nouveauté | 4- 4-1000 sqq - |
|  | 3 La petite histoire d'un rang, Saint-Guillaume. Retrouvailles 1998. — Les Retrouvailles du rang Saint-Guillaume. — , 1998. — 61 . | Nouveauté | 2-Dorchester - 228 2-2200 - 228 |
|  | 4 Biographie des marins du Saint-Laurent. — Tremblay, Raynald. — , 1997. — 399 . | Nouveauté | 8- 8-9714 tre - |
|  | 5 La bataille du Canada 1759. — LaPierre, Laurier L. Le Jour. — , 1990. — 301 . | Nouveauté | 8- 8-9714 lap - |



GÉNÉALOGIE INSOLITE

Louis Richer (4140)

DES CURÉS PEU CURIEUX OU PARESSEUX?

Le 5 février 1797, le curé de Saint-Henri de Lévis, l'abbé Ignace-Raphaël Leclerc, préside aux cérémonies des sépultures de Pierre Morin, « fils de laboureur » et Marie Thérèse Gaulin, « fille de journalier » sans préciser les noms des parents, comme il se le devait.

Le premier octobre suivant, le même officiant bénit le mariage de Joseph Allaire et Marie Angélique Gagné. Il écrit que les mariés sont fils et fille de « laboureur » sans préciser les noms des parents. En poursuivant la lecture du registre de la paroisse de Saint-Henri pour les années en cours, d'autres cas semblables d'actes incomplets peuvent être relevés.

On peut se demander s'il s'agit d'oublis ou de négligence car une des premières tâches d'un curé était de bien connaître ses ouailles. Dans les deux premiers cas de sépultures, il s'avère difficile de retrouver les parents des personnes en cause, les noms des témoins n'étant d'aucune aide. Pour le mariage, en revanche, grâce aux noms des témoins dont le frère et le beau-frère du marié, Pierre Allaire et Henri Boulet, le père et le cousin germain de la mariée, Michel Gagné et Ambroise Gagné, on peut établir l'ascendance des époux.

Son confrère de Baie-Saint-Paul, l'abbé Bernard-Benjamin Decoigne, semble être encore moins curieux ou peut-être ne se donne-t-il pas la peine de s'informer des noms des parrains et marraines des nouveau-nés. Le 5 août 1836, il baptise Louis Ovide Simard, fils de Célestin Simard et Marie Joséphe Roy. Le parrain est Bonaventure « l'Inconnu » et la marraine Marie Flavie Morin. Deux mois plus tard le 11 octobre, à l'occasion du baptême d'Onésime Odilon Guérin dit St-Hilaire, fils de Joseph Guérin et Marie Antoinette Girard, le parrain est Michel « l'inconnu » et la marraine Monique Girard. Puis, le 29 avril 1837, au baptême de Marie Cézarie Cloutier, fille de Joseph Cloutier et ? Guérin dit Saint-Hilaire, le parrain est Michel Blais et la marraine est Marthe « inconnue ».

Le curé a-t-il tout simplement omis de faire ses devoirs; y aurait-il une famille de Baie-Saint-Paul dont le patronyme est « Inconnue » ou encore s'agit-t-il de

personnes nées de « parents inconnus » et qui, rappelons-le, recevaient seulement un prénom au baptême? La question reste entière.

UN PARRAIN OU UNE « PARRAINE »?

Parfois l'officiant semble manquer d'observation, à moins que sa vision ne lui joue des tours. Lorsque le curé de Sainte-Anne-des-Monts, l'abbé Pierre Stanislas Vallée, baptise Rosanna Roy, fille de Louis Roy et Rosalie Morin, de Cap-Chat le 19 novembre 1861, il n'a pas remarqué que le parrain était une fille, tout comme la marraine, Henriette Morin. Lorsqu'il rédige l'acte de naissance, après la cérémonie du baptême, il ne fait pas mention du nom du parrain mais ajoute la note suivante : *Nous avons omis le nom du parrain car nous avons été informé après la cérémonie de baptême que le parrain qui s'était présenté comme tel n'était rien autre chose qu'une fille habillée en homme.* Et il ajoute *Que Dieu pardonne une pareille moquerie de ses saintes cérémonies.*

On peut toujours se demander si le Seigneur lui a pardonné son manque de vigilance ou encore son manque de charité envers son prochain qu'il traite de « chose »! Fait intéressant, le curé admet avoir rédigé l'acte de naissance **après** la cérémonie alors qu'il devait, selon l'usage, lire à haute voix le document rédigé devant les personnes présentes, dont le père, le parrain et la marraine, et leur demander si elles pouvaient signer le document.

MARIAGE POSTHUME

Avez-vous déjà entendu parler de mariage posthume au Québec, au Canada? À ma connaissance, il faut aller en France pour qu'une telle union ait lieu. Tout dernièrement, en regardant l'émission *Toute une histoire* qui passe en fin d'après-midi à TV5, une jeune femme est venue raconter les circonstances de son mariage posthume. Quelques semaines avant leur union, le futur époux décède dans un accident de la route. De son aveu, ne voulant pas laisser sa robe de mariée au placard, Magalie intercède auprès du Président de la République qui l'autorise à épouser

Jonathan, le père de ses deux enfants. Ces derniers lui serviront de témoins. La photo de la mariée en robe longue et voile au vent ne montre pas qui a remplacé l'élue de son cœur, mort ou vivant.

LE PREMIER MARIAGE EN AMÉRIQUE DU NORD

C'est à Québec, première ville de l'Amérique du Nord inscrite sur la liste prestigieuse des villes du patrimoine mondial de l'UNESCO, qu'a eu lieu sur ce continent le plus ancien mariage entre Européens. Selon l'historien Marcel Trudel, cité dans l'ouvrage de Benoît Pontbriand, *Mariages Notre-Dame-de-Québec (1621-1900)*, volume 1, Sillery, 1978, il s'agit du mariage d'Anne Hébert, fille de Louis Hébert et Marie Rollet, et Étienne Jonquest, en 1618. Ils ont devancé de trois ans celui d'Edward Winslow et Susannah White qui eut lieu en Nouvelle-Angleterre, le 12 mai 1621. On se rappelle également que Louis Hébert, apothicaire et épicier de Paris, est reconnu comme le premier agriculteur du Canada, ayant même réussi à labourer la terre du Cap-Diamant, à Québec, sans charrue.

PROMISE À L'ÂGE DE 7 ANS

Le 1^{er} mai 1659, Anne Arduin promet sa fille Suzanne, âgée de 7 ans seulement, au soldat Mathurin Normandin en garnison à Québec. Il est le fils de Jean Mathurin et Marie Desmaisons. Le contrat de mariage est rédigé devant le notaire Guillaume Audouart. Anne Arduin était veuve de Mathurin Badeau décédé quelques mois auparavant, le 17 août 1658 à Québec. Le couple était arrivé à Québec depuis La Rochelle où il s'était engagé auprès des Jésuites pour travailler sur leur seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, sur la côte de Beaupré. Ils avaient déjà trois enfants. Suzanne est née le 18 août 1651. Pour des raisons inconnues, le contrat de mariage a été annulé et l'union n'a pas eu lieu.

Suzanne épousera plutôt Jean de Rainville le 26 juillet 1665 à Québec, alors que le promis unira sa destinée avec Jeanne Dodier à Cap-de-la-Madeleine vers 1674. À son mariage, Suzanne n'avait pas encore 14 ans. Un mois auparavant, sa mère avait passé son contrat de mariage devant le notaire Paul Vachon le 11 juin 1665. Suzanne meurt quatre ans plus tard, en décembre 1669 à Beauport. Elle avait donné naissance à deux enfants. Le cas d'une enfant promise à l'âge de 7 ans par contrat de mariage, du moins en Nouvelle-France, est-il unique? La question se pose.

REMERCIEMENTS

Je remercie les collègues Jacques Olivier, Gisèle Parent et Guy Parent qui ont collaboré à cette chronique.



Photo : Louis Richer.

UN EXEMPLE À SUIVRE : RAPPEL DE NOTRE ANCÊTRE

Si vous allez vous promener dans le cimetière-jardin Notre-Dame-des-Neiges à Montréal, vous pourrez y admirer cette stèle funéraire datant du début du XX^e siècle et qui a été restaurée en 2006 par la famille de Paul Hermas Laplante. Consciente de son histoire familiale, cette famille a voulu rappeler la mémoire de son ancêtre Clément Lériger*, sieur de Laplante arrivé en Nouvelle-France en 1685. Clément Lériger est né à Saint-Cloud en Charente-Maritime, en 1666, et est arrivé en Nouvelle-France en 1685. Il a été officier des troupes de la Marine et prisonnier des Iroquois durant deux ans. Marié à Marie Roy en 1700 à Laprairie, le couple eut 13 enfants, 11 garçons et 2 filles. Clément est décédé en 1742. La famille de Paul Herman Laplante, qui a fait restaurer le monument et inscrire le rappel historique, descend de Paul, fils de l'ancêtre Clément. Quelle heureuse initiative pour transmettre la mémoire des ancêtres!

*Jetté et Langlois écrivent *Lériger*.

Pour commentaires et suggestions :
lrichersgq@videotron.ca



L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

Claire Boudreau
Héraut d'armes du Canada

DEUX NOTIONS DISTINCTES : LES ARMOIRIES *PLEINES* ET *PLAINES*

Lorsqu' accolés au mot « armoiries », les adjectifs homonymes « plein » et « plain » ont un sens très différent. Très anciennes, ces deux notions sont encore employées aujourd'hui par les héraldistes.

ARMOIRIES *PLEINES*

Le *Dictionnaire historique de la langue française* définit l'adjectif *plein*, *pleine*, datant de 1080, comme issu du latin *plenus* et signifiant complet, entier, abondant, auquel remontent également l'italien *pieno* et l'espagnol *lleno*. Le mot est passé en français comme adjectif, d'abord au figuré pour empli, occupé (par un sentiment), et au sens propre pour « dont l'espace intérieur est entièrement rempli », spécialement avec un nom de chose, en indiquant le contenu ou la taille avec une notion quantitative. À la même époque, *plein* se dit aussi de ce qui se présente dans toute son ampleur, sa puissance, avec une notion intensive : ce sens est réali-sé dans la locution à *plein* suivie d'un nom, et à propos d'une phase de la Lune dans *pleine lune*. Il exprime quelquefois l'idée de « total, sans restriction » comme dans *pleins pouvoirs*¹.

En héraldique, les armes *pleines* d'une famille sont, depuis le XII^e siècle, celles qui sont intactes et complètes. On les oppose aux armes *brisées*, qui sont des armoiries différenciées par une modification, appelée *brisure*. En France et dans de nombreux pays d'Europe, les armoiries *pleines* se transmettent de père en fils aîné, suivant le droit de primogéniture, sans tenir compte de l'âge. Le possesseur des armes *pleines* est le chef d'armes et jouit de tous les droits relatifs au port et à la transmission des *pleines* armes. Historiquement, les femmes et les ecclésiastiques ont également le droit de porter les armes *pleines* de leur famille, mais ne peuvent les transmettre. Depuis 1988, les filles aînées, comme les fils aînés, héritent, au Canada, des armes pleines de leur père et mère et les transmettent à leurs descendants. Les autres descendants du chef d'armes portent des armoiries brisées qui montrent leur appartenance à la famille tout en identifiant leur lignage². Les brisures, comme l'explique Rémi Mathieu³, concilient donc en quelque sorte deux caractères *a priori*

opposés des armoiries : leur caractère d'abord personnel, puis familial.

Les armoiries écartelées constituées de quartiers d'armes paternelles et maternelles peuvent, au Canada, montrer des quartiers d'armes *pleines*, en autant que la combinaison de toutes les armoiries ne puisse désigner qu'une seule personne. L'écartelé est indivisible et constitue pour l'enfant un troisième écu. Par exemple, Marie-Éden Lafond a reçu de ses parents des armoiries brisées : celles de sa mère avec l'ajout d'un lambel, qui indique qu'elle est sa fille aînée, et celles de son père avec l'ajout d'une bordure componée, qui l'identifie comme une de ses filles, mais non l'aînée. Son écu écartelé, formé des armoiries *pleines* de ses parents, ne peut que la désigner car elle est l'enfant unique de sa mère et sa seule héritière héraldique.



Vol. IV, p. 1



Vol. V, p. 264



Les écus maternel et paternel de Marie-Éden Lafond portent des brisures. Son écu écartelé, au centre, est formé des armoiries pleines de ses parents Michaëlle Jean et Jean-Daniel Lafond, *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*, vol. V, p. 440.



Armoiries de Thomas Jean-Baptiste de Cardaillac (1673), montrant, au quartier inférieur dextre (gauche), un écu écartelé de France moderne et d'Albret (de gueules plain)⁷.

ARMOIRIES PLAINES

L'adjectif *plain*, datant lui aussi du XII^e siècle, est issu du latin *planus*, signifiant plat, uni, plan (à deux dimensions). Dans l'usage ancien, *plain* exprimait ce qui présente une surface unie, lisse, spécialement en parlant d'un tissu. Par extension de l'idée d'uni, l'adjectif qualifiait ce qui était d'une seule couleur (pour une étoffe)⁴. Son utilisation en héraldique remonterait, selon le *Dictionnaire*¹, au dernier quart du XIII^e siècle.

Les armoiries *plaines* sont celles dont le champ est composé d'une seule couleur, sans aucune figure. Elles sont historiquement peu nombreuses et elles démontrent toute l'importance du rôle que joue la couleur dans le système armorial. En voici quelques exemples tirés du *Simple Heraldry*, de Iain Moncreiffe et Don Pottinger⁵ :



D'or plain : Meneses, d'Andalousie



D'argent plain : Zgraia, de Pologne



De gueules plain : Albret, Douai (ville) et les vicomtes de Narbonne, trois exemples de France



D'azur plain : Maienthal, de Suisse



De sable plain : Gournay, baron féodal de Yarmouth, comté de Norfolk, en Angleterre



De sinople plain : Pupellin, de France



De pourpre plain : Aubert, de France



D'hermine plain : le duc de Bretagne



De vair plain : Zu Pappenheim, Allemagne

ARMOIRIES MONOCHROMES DANS LA LITTÉRATURE

Les armoiries *plaines*, rarissimes tant au Moyen Âge qu'aujourd'hui, ont été fort appréciées des auteurs de romans arthuriens français des XII^e et XIII^e siècles. Ces derniers mettent régulièrement en scène des chevaliers dissimulés sous leur heaume et l'unique couleur de leurs armoiries *plaines*, qu'ils portent sur leur écu, leur surcot et la housse de leur cheval⁸. Un chevalier doté d'armoiries rouges est, le plus souvent, animé de mauvaises intentions, et ce peut être aussi un personnage venant de l'Autre-Monde; un chevalier noir, un héros de premier plan, bon ou mauvais, qui cherche à cacher son identité; un chevalier blanc, un personnage âgé, ami ou protecteur du héros, ou encore un apprenti chevalier; un chevalier vert, un jeune chevalier source de désordre; un chevalier bleu, comme dans le *Dit du bleu chevalier* de Jean Froissart (entre 1361 et 1367), un personnage courageux, loyal et fidèle. L'unique couleur des armoiries de ces chevaliers littéraires exceptionnels, fortement connotée, suffit à révéler leur personnalité.

La couleur des armoiries, dans les romans comme dans la réalité, hier comme aujourd'hui, codifie et exprime des valeurs qui varient selon les époques, les lieux et les cultures. Elle constitue sans l'ombre d'un doute un élément fondamental de l'héraldique.



Écu plain. Contre-sceau d'Amaury 1^{er} vicomte de Narbonne (1263)⁶.

¹ *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 2006, p. 2787.

² À ce sujet, voir mes chroniques précédentes : *Les armoiries « de famille » : notions de base*, *L'Ancêtre*, vol. 31, n° 2, 2005, p. 147-148; *Les armoiries des femmes et la transmission d'armoiries par les femmes au Canada*, vol. 32, n° 273, 2006, p. 151-152.

³ Sur cette idée, voir l'excellent ouvrage de Rémi MATHIEU, *Le système héraldique français*, Dijon, éd. J.B. Janin, La roue de fortune, 1946, p. 99 et suivantes.

⁴ *Dictionnaire historique de la langue française*, op. cit., p. 2767.

⁵ Edinburgh, 1953, p. 50.

⁶ Cliché M. PASTOUREAU, *Traité d'héraldique*, Paris, 1979, p. 102.

⁷ Cliché C. BOUDREAU, *Tableaux généalogiques et héraldiques de la famille de Cardaillac (détail)*, Fonds Canadienne, Ottawa.

⁸ M. PASTOUREAU, *Bleu, histoire d'une couleur*, Seuil, 2000, p. 59 et suivantes.



LE GÉNÉALOGISTE JURISTE

Raymond Deraspe (1735)

AIMÉ GEOFFRION : GRAND JURISTE, REMARQUABLE PLAIDEUR

Au milieu des années 1950, à la radio de la Société Radio-Canada, à 19 h 15, étaient prononcées, à l'émission *Confidentiel*, de remarquables causeries par des personnalités du Québec. Une communication du juge en chef de la Cour suprême du Canada, Thibault Rinfret, m'est restée en mémoire. C'est le quart d'heure consacré au grand plaideur québécois Aimé Geoffrion (1872-1946). Voici ce que j'ai retenu de l'exposé du juge : la particularité de Geoffrion en plaidoirie était de prendre à son compte la théorie du procureur opposé à lui, de la disséquer, d'en montrer tous les bons points pour ensuite tourner le tout avec succès à son avantage. De ce grand juriste, je veux rappeler la filiation paternelle, puis souligner à grands traits sa remarquable carrière.

UNION À NOTRE-DAME DE MONTRÉAL

Les parents du plaideur Geoffrion avaient le 11 mai 1870 contracté mariage à Notre-Dame de Montréal, dans la basilique, rue Notre-Dame Est, dont les tours jumelles furent complétées selon les plans de l'architecte John Ostell, en 1843. Un seul ban publié, dispense des deux autres accordée par *messire Joseph-Octave Paré, chanoine de la cathédrale*. Christophe-Alphonse Geoffrion, écuyer, avocat, épousait sa coparoissienne Marie Geneviève Eulalie Iphigénie Dorion, fille mineure de *l'honorable Antoine-Aimé Dorion, écuyer [sic], avocat, membre du Parlement fédéral (resic) de la Puissance du Canada, et de feu Marie-Anne-Iphigénie Trestler, de cette paroisse*. Sont soulignées les présences des pères qui, avec les époux, signent : Eulalie Dorion, C. A. Geoffrion, A. A. Dorion et F. Geoffrion, suivis du célébrant qui se déclare curé de Sainte-Anne de Yamachiche, et qui est l'oncle de l'épouse : Joseph-Hercule Dorion (Sainte-Anne-de-la-Pérade, 1820 – Yamachiche, 1889). L'époux, Christophe-Alphonse Geoffrion (1843-1899), fut ministre dans le premier cabinet formé en 1896 par sir Wilfrid Laurier. Quant au père de l'épouse, il fut copremier ministre du Canada à deux reprises sous le régime de l'Union du Haut-Canada et du Bas-Canada.



M^e Aimé Geoffrion.
Source : l'étude Joli-Coeur-Lacasse, avocats.

MARIAGES À VARENNES

C'est à Sainte-Anne de Varennes – nous le verrons plus loin, comme beaucoup de ses ancêtres – que Félix Geoffrion, mineur (qui se décrira comme bourgeois au mariage de son fils), épousait le 14 juin 1831 sa coparoissienne Catherine Brodeur (que l'on déclare morte au mariage de son fils en 1870), fille mineure de *défunt Chrystophe Brodeur et de Catherine Bissonnet*. Encore une fois publication locale, dispense de deux bans *obtenue de Messire Deguire vicaire général du diocèse*. Accord, vu le jeune âge des parties, des mères, toutes deux veuves.

Le célébrant souligne les présences de Joseph Geoffrion, oncle, Joseph Geoffrion, frère de l'époux, Toussaint Brodeur, oncle, de Jean-Baptiste Brodeur, frère de l'épouse, *et de plusieurs autres, parents et amis des époux, dont quelques uns, avec l'épouse seule ont déclaré savoir signer*. Signent : l'épouse, Joseph Geoffrion, Jean-Baptiste et Marie Brodeur suivis d'Augustin Tessier, vicaire, prêtre (Pointe-aux-Trembles, 1803 – Montréal, 1842).

En la même église, le 14 janvier 1799, Gabriel Geoffrion, mineur, épousait, après publication de trois bans, Josette Messier, majeure, de la même paroisse, fille d'Augustin Messier et Josette Petit. Tous ont déclaré ne pas savoir signer. Le célébrant a indiqué les présences de Pierre Joffrion, oncle, Christophe Messier, frère, et Josephette Petit, veuve de Christophe Loiseau, mère de l'épouse. Clôt seul l'acte par sa signature, le curé François Ferré-Duburron (Québec, 1727 – Varennes, 1801).

Encore en cette église qui conserve le corps de sainte Marguerite d'Youville, née à Varennes en 1701 (de son nom patronymique Dufrost de La Jemmerais), Gabriel Geaufrion (*sic*) épouse, le 13 janvier 1772, après trois publications locales, une fille de la même paroisse que lui, Madeleine Dalpé, fille de Gabriel Dalpé et feu Catherine Sénécal, en présence d'Antoine Decelle et de Jean-Baptiste Cadieu qui tous, ont déclaré ne savoir signer. Aucune mention d'âge ni d'occupation. C'est le curé de Varennes, Antoine-

Marie Morand (Montréal, 1724 – Varennes, 1773) qui clôt l'acte.

Toujours à Varennes, le 24 juillet 1741, Gabriel Joffrion (*sic*) après trois publications marie Marguerite Fontaine, fille de Pierre Fontaine et Marguerite Gentis, tous Varennois. Rien sur l'âge et l'occupation des parties. Le célébrant indique les présences de Jacques Danguiel et de Jean-Baptiste François. Tous déclarent ne savoir signer, sauf Jacques Danguiel qui, avec le célébrant curé local, signe. Ce dernier est Paul-Armand Ulric (France, vers 1693 – Varennes, 1749).

Le 19 mars 1709, au même endroit, après trois publications, Jean Joffrion, veuf de Catherine Millaut, prend pour épouse Marie François, fille de Pierre François et Marguerite Gaumond, tous coparoissiens. Encore une fois, ni indication d'âge ou d'occupation. Sont soulignées les présences d'Ignace Hébert, Jean Charbonneau et Pierre Renard. Tous ont déclaré ne savoir signer. Claude Volant de Saint-Claude (Trois-Rivières, 1654 – Varennes, 1719), premier curé de Varennes, signe seul.

Le premier mariage de cette lignée en Amérique a aussi été célébré en Nouvelle-France vers 1669, mais le *Dictionnaire généalogique du Québec ancien* ignore l'endroit. D'après le généalogiste Michel Langlois, l'ancêtre Pierre Joffrion venait de la région de Fontenay-le-Comte, évêché de La Rochelle, au Poitou, et aurait contracté mariage avec Marie Priault au Québec, vers 1669. Selon des sources sur Internet, il serait né en 1644. Ailleurs, l'on précise La Roche-sur-Yon, en Vendée. Pierre serait né autour de 1636, jusqu'à preuve autre, et décédé à Montréal en 1704. Marie serait née en France vers 1645 et décédée à Montréal en 1699.

MARIAGE, CARRIÈRE ET DESCENDANCE D'AIMÉ GEOFFRION

Comme ses parents, Louis-Félix-Aimé Geoffrion, majeur, avocat, s'est marié en la basilique de Notre-Dame à Montréal. Le mariage du 11 janvier 1896 a été célébré après dispense de deux bans accordée par *messire F. Bourgeault, administrateur de l'archidiocèse*, l'unique ban étant publié localement. L'épouse est sa coparoissienne Marie-Georgette Thibodeau, aussi majeure, fille de l'*Honorable Sénateur Joseph-Rosaire Thibodeau et de Dame Marie Josephte Marguerite Mathilda Lamothe* (quelques mois plus tard, ledit Rosaire Thibodeau sera ministre dans le premier cabinet que formera sir Wilfrid Laurier). Le célébrant est le curé de Notre-Dame de Montréal, Narcisse-Amable Troie, sulpicien (Saint-Rémi-de-Napierville, 1843 – Montréal, 1919), qui souligne les présences des deux pères et témoins et de quel-

ques parents. Aussi, en plus des quatre dont je viens de parler, signent : la mère de l'époux, De Blois Thibodeau, J. L. Thibodeau, Eulalie D. Geoffrion, Marie L. Barnard, Angéline Dorion, Alice Thibodeau, Louis Geoffrion, Alf. A. Thibodeau, Antoinette Geoffrion, J. L. Geoffrion, Albertine Dorion, A. L. Rinfret, P. Geoffrion, C. A. Barnard, et G. H. Lachapelle.

Né et baptisé à Montréal :

Le 13 novembre 1872, je, Prêtre soussigné, ai baptisé Louis Aimé Félix, né ce matin, fils légitime de Christophe Alphonse Geoffrion, Écuyer Avocat et de Dame Marie Geneviève Eulalie Iphigénie Dorion, de la paroisse canonique de St-Jacques le majeur de cette ville. Parrain, Félix Geoffrion, Écuyer, Notaire, et membre de la Chambre des Communes, Marraine, Dame Radegonde Olympe Trestler, épouse de Vincelas Paul Wilfrid Dorion, Écuyer, Avocat. Tous ont signé. Olympe Dorion, F. Geoffrion, C.A. Dorion. A.L. Sentenne, Ptre

Après des études à l'école St. John, il est élève au collège Sainte-Marie puis obtient de l'Université McGill son degré de *Bachelor in civil laws* avec médaille en 1893. Admis au barreau en 1894, il enseigne le droit civil à l'Université McGill de 1915 à 1920.

Nombreuses sont les causes importantes où il joua un rôle capital, tantôt comme conseiller, tantôt comme plaideur. Avant que le gouvernement de Louis Stephen St-Laurent n'abolisse les appels au comité judiciaire du Conseil privé à Londres, il n'y avait pas en matière civile de jugement final rendu au Canada, une fois expirés les délais d'appel. Aussi, ses voyages furent nombreux, alors en bateau, pour traverser l'Atlantique, souvent plus d'un par année. Il ne gagna pas toutes ses causes. Ainsi, les limites du Labrador favorisant Terre-Neuve furent fixées en mars 1927 au détriment du Canada qu'il représentait (le Québec s'étant abstenu). La décision fut rendue par lord Cave. Soulignons qu'aujourd'hui la situation d'alors ferait pour le moins l'objet de nombreux commentaires. En effet, quelles sont les parties : d'une part le Dominion du Canada; de l'autre la Grande-Bretagne, Terre-Neuve étant alors une colonie. Qui nomme et paie tous les juges chargés de trancher? La Grande-Bretagne. Bien sûr, c'est le cas lorsqu'une province canadienne s'oppose à l'État fédéral canadien qui nomme et rémunère tous les juges. Ce problème, que voulait régler en partie les accords rejetés de Meech-Langevin et de Charlottetown, n'est pas résolu. Aussi, le malaise subsiste encore.

Ce n'est pas parce qu'il enseignait le droit civil qu'il n'était pas une autorité en *common law* ou en droit constitutionnel.

Il possédait un rare sens de la synthèse. Un avocat le rencontrant par hasard à Ottawa sollicita un jour ses conseils. Il venait plaider à l'encontre des décisions de toutes les cours de rang inférieur. Geoffrion, examinant le dossier, recommanda d'oublier tout ce qui précédemment avait été soulevé pour s'en tenir à un seul argument. Unaniment, la Cour suprême renversa les autres cours.

Souignons enfin ses innombrables activités sociales et directement de compagnie, trop nombreux à rapporter ici.

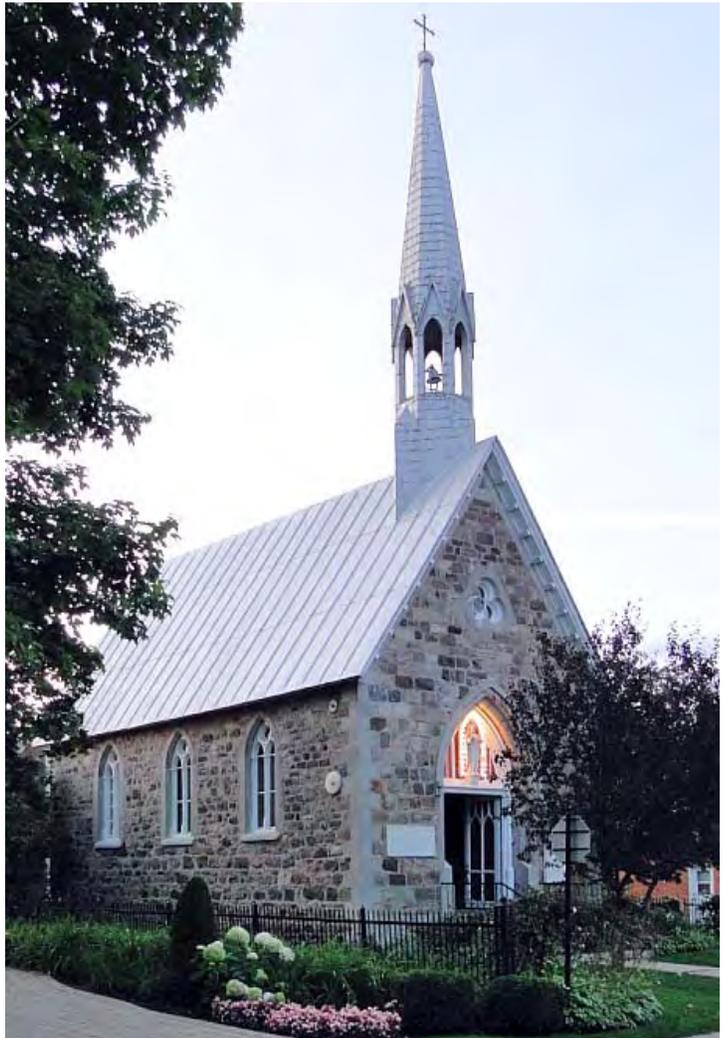
Son décès survenu le 15 octobre 1946 fut l'objet d'un deuil général dans la communauté juridique. Son épouse, Rita Thibodeau, lui survécut dix ans.

Deux de ses fils embrassèrent la carrière juridique : Christophe-Antoine (1916-1973), admis au barreau en 1937, joignit l'étude paternelle en 1946, une fois terminée la Deuxième Guerre mondiale; et Guillaume, à compter de 1942, retraité du barreau, en exercice à la fin de sa carrière chez Joli-Coeur-Lacasse (étude qui a succédé à Geoffrion & Prudhomme).

MÉDIAGRAPHIE

- Baptêmes, mariages, sépultures (BMS) à BAnQ jusqu'à 1900.
- BMS à la Société de généalogie de Québec jusqu'en 1941.
- BROSSARD, Roger. *The Canadian Bar Review* volume 1947, pages 29 à 35, « Aimé Geoffrion ».
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien, des origines à 1765*, PRDH, cédérom consulté à la SGQ.
- *Dominion Law Reports* (1946, volume 2), p. 401-429, limites du Labrador, jugement rendu par le vicomte Cave.
- Institut généalogique Drouin, *Répertoire alphabétique des mariages canadiens français (1760-1935)*.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, 1608-1760*, Sillery, Maison des ancêtres, 1998-2001, 4 tomes.
- *L'encyclopédie de l'histoire du Québec*, Aimé Geoffrion, <http://faculty.marianopolis.edu/c.belanger>, Google, site consulté le 11 avril 2010.
- PONTBRIAND, Benoît, et René JETTÉ. *Mariages de Varennes, comté de Verchères, 1693-1968*, Sillery, Benoît Pontbriand, 1968, 390 p.

- *Revue du barreau*, 1947, volume 7, p. 79-82, « Aimé Geoffrion ».
- *Revue du Barreau*, 1974, volume 34, p. 266-269. « C.-Antoine Geoffrion ».
- TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Montréal, Éd. Élysée, 1975, 7 volumes.
- *The Gazette*, 1946-05-16 et 18, « Aimé Geoffrion, décédé ».



Chapelle Sainte-Anne à Varennes.

Source : http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Chapelle_Sainte-Anne_Varennes.jpg

NDLR : Louis-Félix Aimé Geoffrion (1872-1946) a fait parler de lui à de multiples occasions. Encore aujourd'hui, une rue de la ville de Westmount porte son nom, et une bourse à son nom est offerte annuellement par l'Université McGill à l'étudiant ayant conservé le deuxième meilleur dossier scolaire.

Mais auparavant, sa biographie sur le site de Westmount évoque qu'en tant qu'avocat, il intervint au Tribunal sur la frontière Alaska-Canada et dans le différend relatif à la frontière Canada-Terre-Neuve avant l'entrée de cette province dans la confédération canadienne. Il se signala aussi par la pratique des sports d'hiver et par l'ascension du Mont-Blanc, en France, en empruntant un nouveau trajet, exploit qui lui valut une mention dans l'encyclopédie *Britannica*. Parmi les conseils d'administration les plus prestigieux auxquels il a siégé : Seagram, Canada-Vie, CP Rail et Alcan.

Source : www.westmount.org/

Il était président de la maison Catelli ltée, lors de son décès en 1946.

MARIAGE ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE D'AIMÉ GEOFFRION

| | | |
|--|---------------------------------------|--|
| GEOFFRION Aimé (Christophe-Alphonse; DORION Eulalie) | 1896-11-03 Notre-Dame de Montréal | THIBODEAU Rita (J.-Rosaire; LAMOTHE Mathilda) |
| GEOFFRION Christophe-Alphonse (Félix; BRODEUR Catherine) | 1870-01-11 Notre-Dame de Montréal | DORION Eulalie (Antoine; TRESTLER Iphigénie) |
| GEOFFRION Félix (Gabriel; MESSIER Josette) | 1831-06-14 Sainte-Anne de Varennes | BRODEUR Catherine (Christophe; BISSONNET Madeleine) |
| GEOFFRION Gabriel (Gabriel; DALPÉ Madeleine) | 1799-01-14 Sainte-Anne de Varennes | MESSIER Josette (Augustin; PETIT Josette) |
| GEOFFRION Gabriel (Gabriel; FONTAINE Marguerite) | 1772-01-13 Sainte-Anne de Varennes | DALPÉ Madeleine (Gabriel; SÉNÉCAL Catherine) |
| GEOFFRION Gabriel (J.-Baptiste; LEFRANÇOIS Marie) | 1741-07-24 Sainte-Anne de Varennes | FONTAINE Marguerite (Pierre; GENTES Marguerite) (veuve de Tétreau) |
| JOFFRION J.-Baptiste (Pierre; PRIAULT Marie) (veuf de Catherine MILLAUT) | 1709-03-19 Sainte-Anne de Varennes | LEFRANÇOIS Marie (Pierre; GAUMONT Madeleine) |
| JOFFRION Pierre (Parents inconnus) | Vers 1669 en Nouvelle-France | PRIAULT Marie (Parents inconnus) |

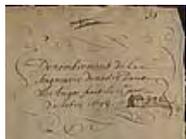


CORRECTIONS DANS *L'Ancêtre*

La rédaction de la revue *L'Ancêtre* corrige les deux erreurs suivantes (les corrections sont en gras) :

- au volume 36, numéro 291, été 2010, à la page 292, il aurait fallu lire
Lambert, Qui est ce Dr J.O. Champagne, Sabine
- au volume 37, numéro 292, automne 2010, à la page 3, au sommaire il aurait fallu lire
Jean Turmel, bicentenaire de sa mort..... Sabine Champagne

LES ARCHIVES VOUS PARLENT DES...



Brigitte Banville,

avec la collaboration de Régnald Lessard (1791)

Coordonnateur, Centre d'archives de Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

ARCHIVES AUDIOVISUELLES DU CENTRE D'ARCHIVES DE QUÉBEC

Le secteur des archives audiovisuelles du Centre d'archives de Québec (CAQ) de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) a été créé en 1983 lors du versement par le ministère des Communications (MCQ) du Québec de tous ses documents inactifs. Trois employés et environ 10 000 titres de films ont alors été transférés.

En plus des productions gouvernementales, il y avait dans ce lot plusieurs films achetés par le MCQ. Le ministère offrait un service de prêt de documents, entre autres, aux écoles. Plusieurs de ces documents sont encore conservés au CAQ bien que BAnQ n'en détienne pas les droits.



Période de questions après la projection - Québec High School - 1948.
Auteur Paul Carpentier. Source : BAnQ, E6,S7,SS1,P67055.

LA COLLECTION D'ARCHIVES AUDIOVISUELLES

Elle se répartit entre les deux dépôts d'archives suivants :

- **Archives gouvernementales** : divers documents d'information sur les programmes et les services gouvernementaux, reportages sur des événements officiels (assermentations, annonces, visites, etc.), documents éducatifs et promotionnels sur différents sujets (agriculture, tourisme, technologie, ressources naturelles, santé, éducation, etc.), messages publicitaires,

enregistrements de conférences, états généraux, audiences publiques.

Les fonds d'archives gouvernementales les plus importants sont ceux du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine qui contiennent la série Office du film du Québec (OFQ) (E6,S7,SS2) avec 2 601 documents et ceux du ministère des Communications (E10) avec 1 575 documents. À eux seuls, ces deux fonds regroupent environ 60 % de toute la collection de documents audiovisuels du CAQ. On trouve dans ces deux fonds des productions du Service de ciné-photographie (1940-1960), de l'Office du film du Québec (1960-1980), et du ministère des Communications en mode production pour d'autres ministères.

- **Archives de sources privées** : documents réalisés par des individus, des partis politiques, des entreprises, des organismes privés divers, tels documents promotionnels, reportages, événements politiques, vie familiale. Les principaux fonds privés sont les suivants :

- Partis politiques : Union nationale (P555), Parti québécois (P532), Parti libéral du Québec (P537), Parti créditiste (P700). Ces fonds contiennent des discours, des reportages sur des campagnes électorales, des congrès, ainsi que des publicités, etc.
- Fonds Maurice-Proulx (P667) : ce fonds contient 241 documents produits entre 1934 et 1970, traitant principalement de la colonisation en Abitibi et en Gaspésie, d'agriculture, d'attraites touristiques dans différentes régions du Québec, d'événements religieux, politiques et familiaux. Il contient aussi plusieurs films de voyages en Europe tournés dans les années 1930 et 1950.
- Fonds Albert-Tessier (P670) : ce fonds contient 41 documents tournés entre 1928 et 1956, déposés au Centre d'archives de Québec par le cégep de Trois-Rivières qui en détient toujours les droits. Les principaux thèmes de ces films sont la nature, la vie rurale, certains événements religieux, Trois-Rivières et la Mauricie, les écoles ménagères (dont Albert Tessier était un des responsables). On retrouve aussi

dans le fonds de l'OFQ (E6,S7) sept films réalisés par l'abbé Tessier pour le gouvernement du Québec.

- Fonds J.-D.-Bégin (P343) : Joseph-Damase Bégin a été député puis ministre dans le cabinet de Maurice Duplessis. Il tourne ses premiers films vers la fin des années 1920. Les principaux sujets sont la vie familiale, les amis, voyages et loisirs, des images du village de Sainte-Germaine-du-Lac-Étchemin (Lac-Étchemin depuis 2001) et de la région de Dorchester, des événements politiques. M. Bégin coordonnait la production de films pour l'Union nationale.
- Fonds Herménégilde-Lavoie (P395) : Herménégilde Lavoie a travaillé pour l'Office du tourisme de la province jusqu'en 1948. Pendant cette période, il a donné des conférences partout au Québec où il présentait ses images sur les beautés naturelles du pays. Il a ensuite fondé sa maison de production et produit plusieurs films pour des entreprises privées (Laiterie Cité, Journal *Le Soleil*, F.-X. Drolet, Pains et gâteaux Vaillancourt), des communautés religieuses, des compagnies d'exploitation forestière. Il a réalisé aussi plusieurs messages publicitaires pour des entreprises de Québec (Liqueurs Fortier, Savonneries Bourbeau, Émilien Rochette, Yves Germain, etc.). Ce fonds contient aussi beaucoup de chutes de films.

LES CHUTES DE FILMS

Les chutes sont des images tournées dans le cadre de la production d'un film, mais qui n'ont pas été intégrées au montage final pour différentes raisons... Pour les documents vidéo, on parlera plutôt de tournage, car les images intégrées au montage y sont encore.



Bibliothèque de films - 1946. Auteur Neuville Bazin.
Source : BAnQ, P6,S7,SS1,P30762.

Le Centre d'archives de Québec conserve une bonne quantité de chutes traitées, provenant des fonds de l'OFQ et du MCQ. Habituellement, il est inscrit dans la section *Portée et contenu* de quel film ces chutes proviennent.

Les chercheurs choisissent souvent les chutes de films car celles-ci sont décrites à l'image mais, en cas de non-disponibilité en consultation, ils peuvent consulter la version finale du film qui pourrait contenir les images qui les intéressent.

Les documents qui ont d'autres versions ou des chutes ont été regroupés sous un même dossier dans Pistard, moteur de recherche du volet Archives du Portail de BAnQ. Le numéro de référence reste particulier à chaque document mais la cote sera la même avec un numéro de pièce différent.

En général, les films ne sont pas décrits à l'écran de Pistard. Pour plusieurs, surtout les plus anciens, on trouve plutôt un résumé du propos du document provenant des catalogues d'époque. Depuis quelques années, on tend davantage vers une description du contenu visuel et sonore plus précise.



Abbé Maurice Proulx et sa caméra. Auteur non identifié, vers 1940.
Source : BAnQ, P667,S3,SS1,D1,P33.

PORTRAIT GÉNÉRAL DE LA COLLECTION

| Période | Quantité de documents | Principaux sujets traités |
|-------------|-----------------------|--|
| Avant 1930 | 15 | Exploitation forestière, Inuits, documents éducatifs. |
| Années 1930 | 150 | Documents éducatifs, films familiaux, promotion touristique, colonisation, Amérindiens, agriculture, voyages en Europe, événements religieux. |
| Années 1940 | 700 | Politique (Union nationale), News Parade, santé et hygiène. |
| Années 1950 | 700 | Éducation, mines, exploitation et protection des forêts, artisanat, sports et loisirs, carnivals, chasse et pêche, pèlerinages, communautés religieuses, électrification rurale, routes, 350 ^e anniversaire de Québec, Année Sainte, Union nationale (surtout : 1959-1962). |
| Années 1960 | 1 100 | Parti créditiste, entreprises de Québec, arts, Parti libéral du Québec (nationalisation de l'électricité), fonction publique (éducation, affaires culturelles), publicités gouvernementales, Expo 67, réforme scolaire, congrès sur la greffe cardiaque, Parti québécois, théâtre, cinéma, enseignement. |
| Années 1970 | 1 800 | Information gouvernementale (séries), loteries, mode, assurance-maladie, langue française, communautés urbaines, nouvelles méthodes d'enseignement, littérature, sciences et technologies, archéologie, ethnologie, Musée du Québec, Place-Royale, fêtes de la Saint-Jean, personnes handicapées, sécurité routière, Jeux du Québec, motoneige, enquête sur le crime organisé (CÉCO), protection de la faune, alimentation, sécurité au travail, protection des consommateurs. |
| Années 1980 | 1 400 | Référendum (PQ), immigration, Prix du Québec, réforme du code civil, féminisme, environnement, Prix des communications, garderies, informatique, communications, coopératives, délinquance juvénile, marché du travail pour les jeunes, archivistique, nouvelles technologies de reproduction. |
| Années 1990 | 200 | Même contenu que la période précédente. |

A contrario, même si cela est souvent demandé, le CAQ ne détient pas les bulletins de nouvelles, les téléromans, les longs métrages commerciaux (disponibles à la Cinémathèque québécoise), la série *Soirée canadienne* (TVA) ou encore des films sur la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945) plutôt conservés par l'Office national du Film (ONF).

Pour les productions gouvernementales, il est à noter que le CAQ possède souvent le dossier de production du document. La référence est inscrite dans PISTARD sous la rubrique « Documents connexes ».

CONSULTATION

Il n'a jamais été aussi facile de repérer et de consulter les documents audiovisuels. Tout d'abord, depuis l'été 2010, la consultation se fait désormais au 4^e étage du CAQ et il est aussi possible de les visionner le soir et la fin de semaine. Deuxièmement, beaucoup de documents ont été numérisés et sont donc disponibles directement dans les salles. Enfin, ils sont décrits dans PISTARD. Dans Recherche avancée, il suffit d'indiquer un sujet de recherche dans Mot(s) ou expression(s) et de sélectionner « Images en mouvement » dans le champ « Genres de document ».

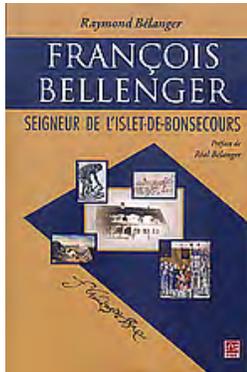
Pour qu'un document puisse être consulté, il doit y avoir une copie DVD ou CD dans la salle. Les copies de consultation sont indiquées dans le champ « Autres Formats », soit DVD n° Cxxxxxxx ou CD n° Cxxxxxxx. La lettre C doit nécessairement précéder le numéro. S'il n'y a pas de copie de consultation disponible, il faut remplir un formulaire de demande. Les copies sont produites au fur et à mesure des demandes et le délai est d'environ deux jours ouvrables par document. Ce délai peut cependant varier selon le nombre de documents demandés, leurs durées de visionnement, le matériel de tirage disponible, leur état physique, etc.

Il est recommandé de prendre rendez-vous afin de vous assurer qu'un appareil de lecture et que les copies de consultation des documents choisis seront disponibles lors de votre visite.

DEMANDES DE REPRODUCTIONS

Pour obtenir une copie, le chercheur doit remplir le formulaire « Demande de reproductions d'archives audiovisuelles ». Toutes les informations nécessaires se trouvent dans le document : consultation, reproduction et utilisation des **Films, vidéos et documents sonores**, Centre d'archives de Québec.

NOS MEMBRES PUBLIENT



RAYMOND BÉLANGER - FRANÇOIS BELLENGER, SEIGNEUR DE L'ISLET-DE-BONSECOURS, QUÉBEC, PUL, 2010, 470 PAGES.

François Belenger s'établit dès 1634 à Beauport pour ensuite habiter Château-Richer puis L'Islet-de-Bonsecours. De son union avec Marie Guyon en 1637 naîtront 12 enfants qui seront à l'origine de l'une des lignées les plus prolifiques au Canada. Maçon de métier et agriculteur, il fut aussi syndic adjoint, coseigneur de Beaupré, marguillier, capitaine de milice, évaluateur foncier, homme d'affaires, et seigneur de L'Islet-de-Bonsecours. L'auteur décèle à travers ces postes de responsabilité publique un projet de vie orienté vers la promotion sociale. Il reconsidère la fonction de la seigneurie perçue comme une entreprise de colonisation et de services, mais aussi d'oppression et de relations humaines inégalitaires. L'auteur y voit enfin, sur une longue durée, un processus d'affranchissement des contraintes inhérentes au système seigneurial.

En vente aux Presses de l'Université Laval : www.pulaval.com/

Prix : 39,95 \$

Frais de poste : 7 \$ (Canada); 15 \$ (États-Unis)

GÉRARD MARIER - CES ANCÊTRES QUI S'EN VIENNENT, VICTORIAVILLE, ÉDITIONS DU DÉSERT, 2010, 63 PAGES, EN COULEURS.

L'ouvrage présente l'histoire de la famille Marier depuis son arrivée à Drummondville en 1860 jusqu'en 1960. Une famille paysanne, comme toutes les autres à l'époque, mais qui a fait passer l'acquisition du savoir avant celle des terres. De cet ouvrage, le père Benoît Lacroix a dit : « À titre d'ancêtre qui s'en va..., j'apprécie beaucoup *Ces ancêtres qui s'en viennent*. Merci à l'auteur de m'avoir fait partager autant de souvenirs et d'inédits ».

En vente chez l'éditeur : Éditions du Désert
90, rue Saint-Paul, Victoriaville, QC G6P 9C8
Téléphone : 819 758-1911
Courriel : ledesert@sympatico.ca
Prix : 5 \$ plus 2 \$ pour les frais de poste.



Célébrités

Collection biographique

PLUS DE 100 TITRES SONT OFFERTS

Cyprien Tanguay
Père de la généalogie québécoise et canadienne
Biographie sur ce pionnier, moins connu que son fameux *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Son auteur, Jacques Gagnon, a été président de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie de 2001 à 2004.

LIDEC inc. • www.lidec.qc.ca • 514-843-5991

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES ET HISTORIQUES...

| | | |
|--|---|---|
| <p>DES PATRIOTES 1837-1838 Ayant interrogé pendant plus de six ans les archives, l'auteur révèle maintenant les traces de plus de 5000 patriotes.</p> | <p>DES COUREURS DES BOIS Pour découvrir l'origine mystérieuse des Amérindiens.</p> | <p>DE LA POLICE POLITIQUE DU BAS-CANADA 1838-1840 L'histoire de la mise sur pied du premier corps de police au Canada par Lord Durham.</p> |
|--|---|---|

Alain Messier

GUÉRIN • www.guerin-editeur.qc.ca • 514-842-3481



À LIVRES OUVERTS

Collaboration

MICHEL ORCEL, *LE LIVRE DES DEVICES*, PARIS, LE SEUIL, 2009, 547 PAGES.



Michel Orcel est né en 1952 à Marseille. En plus de détenir un doctorat en lettres, il est écrivain, traducteur et psychanalyste. Il s'intéresse depuis plusieurs années à l'emblématique.

Le Livre des devises, publié en 2009, contient 1 593 devises d'Occident qui sont colligées, traduites et illustrées. Son objectif est d'offrir,

entre autres, une source fiable aux amateurs d'histoire et de généalogie. Les mots choisis dans la construction de la devise révèlent parfois un coin secret ou sont une sorte d'engagement personnel. L'art de la devise touche les familles, les individus, les organismes, les ordres professionnels, les militaires, à vrai dire tous les secteurs d'activité humaine, par des devises personnelles ou collectives. C'est un art qui remonte à la nuit des temps, et qui accompagne et martèle les armoiries.

Vous trouverez des perles comme *Nulla dies sine linea* : *Pas un jour sans une ligne*, p. 314. Des auteurs comme Théophile Gautier, Émile Zola, Jeremy Bentham et Jean-Paul Sartre, dans la dernière page de *Les Mots*, adoptent la même devise. Effectivement Sartre, âgé de 59 ans, publie *Les Mots* en 1964; il note : *j'écris toujours. Que faire d'autre? Et puis c'est mon métier. Longtemps j'ai pris ma plume pour une épée : à présent, je connais notre impuissance. N'importe; je fais et je ferai des livres; il en faut...*

La devise explique souvent l'aspiration intime des personnes et peut être un leitmotiv traduisant l'ambiance familiale. Sartre présentera *Les Mots* en notant que *J'ai commencé ma vie comme je la finirai sans doute : au milieu des livres. Dans le bureau de mon grand-père, il y en avait partout...* Il n'est pas rare que les enfants reprennent pour eux-mêmes la devise du père. La devise devient alors une qualité distinctive, un flambeau propre au clan familial.

Le livre est bien structuré et facile à consulter. Vous repérez les devises par ordre alphabétique, par

l'index des devises, par l'index nominal, et par l'index des emblèmes et figures.

Quelques citations pour le plaisir de la lecture :

- ***Impossibile diffillimum tantum*** : *Ce qu'on dit impossible n'est que très difficile*, devise qu'on lit sous les armoiries de M. Harold Robert Peerenboom, concédées en 2002 par l'Autorité héraldique du Canada, p. 209.
- ***Satis est quod adest praesto*** : *Ce qui est à portée de main suffit*, devise attachée aux armoiries concédées en 2003 à M. Gideon Charles Silverthorn par l'Autorité héraldique du Canada, laquelle traduit sans humour cette sentence par *Débrouille-toi avec ce que tu as...*, p. 378.

De nombreuses sentences sont déjà bien connues du grand public mais elles demeurent toujours agréables à revisiter. Lecture conseillée.

Mariette Parent (3914)

GERMAIN JULIEN, *LA NAISSANCE D'UN VILLAGE MANUFACTURIER. : PONT-ROUGE (1768 – 1911)*, 336 PAGES.



Quelqu'un a déjà dit : c'est la somme des petites histoires qui font la Grande Histoire. C'est ce à quoi s'applique Germain Julien avec son deuxième livre sur l'histoire de Pont-Rouge, cette ville du très beau comté de Portneuf. Comme il l'a si bien fait avec son premier livre relatant l'histoire des *Familles pionnières de Pont-Rouge*, avec

ce récent ouvrage il s'applique à relater *la naissance d'un village manufacturier au cœur d'une paroisse agricole*.

Depuis l'arrivée des premiers pionniers en 1768, jusqu'à son établissement municipal en 1911, Julien étale les réalités vécues par ces pionniers manufacturiers, artisans, commerçants, ouvriers et cultivateurs qui, chacun à sa façon, ont contribué au dynamisme de cette communauté. C'est par une promenade virtuelle dans ce

village d'autrefois que l'auteur situe la vie de ses personnages. Les renseignements tant personnels que professionnels aident le lecteur à mieux comprendre le courage et la volonté de réussite de ces pionniers.

Avec une bibliographie crédible et bien documentée, un index des personnes bien garni et illustré de nombreux dessins et photos, tant en noir et blanc qu'en couleurs, ce livre de 336 pages en *format lettre* est une référence précieuse pour les familles issues du comté de Portneuf. Les nombreux recensements qu'y fait Julien, ainsi que les liens familiaux de ces premiers bâtisseurs révèlent le mode de vie de nombreuses familles souches, sur une période de près de 150 ans. Et comme il est précisé à la dernière page du livre, *une cinquantaine de photos rarissimes, provenant de la collection passionnément et patiemment rassemblée par Pierre Parke, éclairent et mettent en valeur cette monographie en faisant revivre le passé.*

Rodrigue Leclerc (4069)

CES VILLES ET VILLAGES DE FRANCE... BERCEAU DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE.



À l'occasion de la sortie des ouvrages, *Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne*, et *Aquitaine et Midi-Pyrénées*, il nous a semblé intéressant de rappeler les titres de cette collection, parus et actuellement répertoriés dans la section 2, monographie-France, du CDRJA.

1. Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne (paru et répertorié).
2. Aquitaine et Midi-Pyrénées (paru et répertorié).
3. Basse-Normandie et Haute-Normandie (paru et répertorié).
4. Bourgogne et Franche-Comté (paru et répertorié).
5. Bretagne.
6. Centre.
7. Île-de-France.
8. Nord, Pas-de-Calais et Picardie.
9. Provence, Alpes-Côte-D'azur et Languedoc-Roussillon (paru et répertorié).
10. Pays de la Loire (paru et répertorié).
11. Poitou-Charentes.
12. Rhône-Alpes, Auvergne et Limousin (paru et répertorié).

Les sept fascicules répertoriés (n^{os} 1, 2, 3, 4, 9, représentent 4 970 pionniers inscrits, 2 035 communes recen-

sées, 104 courtes biographies de personnages « majeurs » dans l'histoire de la Nouvelle-France, etc.

Chaque ville ou village est présenté comme lieu original des pionniers; des références sont données quant à l'histoire ancienne et la vie locale actuelle de ces mêmes lieux, pour *articuler le passé au présent touristique en donnant des repères cartographiques...*

Cette collection de 12 ouvrages présentant des « Lieux de Mémoire » entre la France et l'Amérique française, est réalisée sous l'égide de la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs, section France, et de l'Association France-Québec.

Cette collection ravira les chercheurs qui nous ont demandé cette documentation.

Mariette Parent (3914)

CLAUDE WENZLER, GÉNÉALOGIE DES ROIS DE FRANCE ET ÉPOUSES ROYALES, ÉDITIONS OUEST-FRANCE, 2001, 47 PAGES.

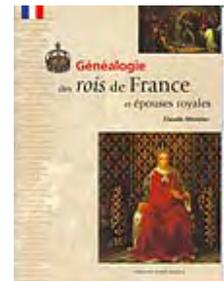
Claude Wenzler, historien de l'art, se consacre depuis plusieurs années à faire partager au grand public sa passion de l'histoire et de l'architecture.

Vous trouverez :

- les arbres généalogiques des Mérovingiens, Carolingiens, Capétiens, Valois, Bourbons;
- la liste des épouses royales et reines de France à partir de Basine de Thuringe (env. 445-491), mère de Clovis;
- l'origine de certains gisants;
- les principes de succession de la monarchie française.

Dans ce feuillet de 47 pages, au coût minime de 7,95 \$, vous repérerez une foule de renseignements finement réunis pour camper rapidement l'histoire et les renseignements recherchés. Lors de certaines lectures, soit sur la période de révolte de La Fronde, soit de biographies de Mazarin, du Grand Dauphin, ou enfin de romans historiques de Druon ou Dumas, qui n'a pas dû tracer un arbre généalogique pour assurer le fil continu de l'histoire en cours? Cet aide-mémoire est recommandé pour chaque bibliothèque personnelle.

Mariette Parent (3914)





SERVICE D'ENTRAIDE

André Dionne (3208)

Lorsque vous prenez le temps de nous préciser certains indices, cela nous conduit plus facilement au chaînon à découvrir. Par exemple : « Date, lieu du mariage et les parents de **William Bordeleau-Grey** et de Marguerite **Bordeleau**. Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon (Raymond Rioux 4003) ».

Légende

Q = Question du présent numéro

R = Réponse complète

P = Réponse partielle

Ce service d'entraide est réservé aux membres en règle de la SGQ. Les membres qui désirent recevoir plus rapidement une réponse à leur demande peuvent ajouter leur adresse courriel à leur question.

Par exemple : Q6137R signifie qu'à la question 6137 du présent numéro nous avons trouvé une réponse; Q6140 signifie qu'à la question 6140 du présent numéro nous n'avons aucune réponse pour le moment; 0151R signifie que c'est une réponse trouvée à une question publiée dans un numéro précédent.

| PATRONYME | PRÉNOM | CONJOINT/E | PRÉNOM | N° QUESTION |
|----------------------|------------------|-------------------------|---------------------------|-------------|
| Baribeau | Jean-Baptiste | Sévigny | Marie-Judith | 0151R |
| Bellemare | Adélar | Doucet | Mathaïde | 3446R |
| Benoit | Antoine | (1) Gauthier (2) Proulx | (1) Josette (2) Josephthe | 6121R |
| Bornais | Alfred Hyppolite | Isabelle | Angèle | Q6140 |
| Janvry-Bélaïr | Charles | Bélangier | Marie-Tharsille | 2371R |
| Labrecque | William | Larocque | Élisa | Q6135 |
| Labrecque | Yvon | Daïgle | Armande | Q6134 |
| Laroche | Marc | Drolet | Charlotte | 2808R |
| McCarthy | Lorrain | Simpson | Agnès | Q6138R |
| McCarthy | Mary Johanna | Stanley-Thompson | Ambroise | Q6137R |
| Miville Deschenes | Élodie (Mélodie) | Gagné | Fabien | Q6136R |
| Nadeau | Pierre | Blanchard/Turenne | Marie Céleste | Q6141R |
| O'Connel | Jane | | | 5065R |
| Rageot dit Beurivage | Marie-Marcelline | Demers | Eusèbe | 5064R |
| Robichaud | David | Froment | Joséphine | Q6139 |
| Slight | Richard | Middlemiss | Hanna | 3434R |
| Tellier | Eugène | Blanchett | Philomène | 2141R |
| Viens | Jacques | Clément | Adèle ou Adélaïde | Q6142 |
| Viens | Pierre | Clément | Caroline | Q6143 |

QUESTIONS

- 6134 Date et lieu de mariage d'Yvon **Labrecque** et Armande **Daïgle**; une fille Mélanie Sonia Labrecque a été baptisée le 31 octobre 1976 à Sherbrooke, paroisse de Sainte-Jeanne-d'Arc. (Jacques Olivier, 4046)
- 6135 Date et lieu de mariage de William **Labrecque** et Élis Larocque; leur fille Donna épouse Armand Drouin le 30 mai 1910 à Montréal, paroisse de Saint-Henri. (Jacques Olivier, 4046)
- 6136 Naissance et décès d'Élodie **Miville Deschenes**. Elle épouse Fabien **Gagné** le 20 juillet 1858 à Saint-Jean-Port-Joli. (Doris de la Durantaye Gagné, 6001)
- 6137 Date et lieu de mariage de Johanna (Anna) **McCarthy** (John et Johanna Hennessy) et Ambroise **Stanley**. (Clothilde Genest, 4607)
- 6138 Date de naissance de Lorrain **McCarthy** (Jeremiah, Azilda Giard) époux d'Agnès **Simpson**. (Clothilde Genest, 4607)
- 6139 Date, lieu de mariage et parents de David **Robichaud** et Joséphine **Froment**; leur fille Élisabeth épousa Joseph Tétreault le 21 novembre 1887 à Saint-Étienne-de-Bolton. (Diane Bonhomme, 1525)
- 6140 Mariage et parents d'Alfred Hyppolite **Bornais** et Angèle **Isabelle**; leur fils Alfred Frédéric Bornais épousa

Henriette Hébert le 16 août 1880 à Saint-Étienne de Bolton. (Diane Bonhomme, 1525)

- 6141 Mariage et parents de Pierre **Nadeau** et de Marie **Turenne**; leur fils Donat David Nadeau épousa Sophie Parent le 8 octobre 1861 à Sainte-Mélanie de Joliette. (Diane Bonhomme, 1525)
- 6142 Dates de naissance et décès de Jacques **Viens** et Adèle ou Adélaïde **Clément** qui se sont mariés vers 1850-1851 à Sainte-Anne de Manchester, NH. (Louise Viens, 5139)
- 6143 Dates de naissance et décès de Pierre **Viens** et Caroline **Clément** qui se sont mariés vers 1850, 1851 à Sainte-Anne de Manchester, NH (Louise Viens, 5139)

RÉPONSES

- 0151 Jean-Baptiste **Baribeau** (Antoine et Marie-Louise Thifault) épouse Marie-Judith **Sévigny** (Antoine et Marie-Anne Champoux) le 11 février 1782 à Bécancour. Source : BMS2000 (André Dionne, 3208)
- 2141 Eugène **Tellier** (Eustache et Aurélie Chaussée) épouse Philomène **Blanchett** (Anore (Honoré) Blanchette et Lolette (Josette) Clotier (Cloutier) le 1^{er} novembre à Sainte-Anne de Manchester, NH, USA. Source : Répertoire de Sainte-Anne de Manchester. (André Dionne, 3208)
- 2371 Charles **Janvry-Bélaïr** (Charles, Marie-Louise Quévillon) épouse Marie-Tharsille **Bélanger** (Antoine, Marie Demers dit Dumet) le 21 octobre 1844 à Saint-Eustache. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 2808 Lors du mariage de Marc **Laroche** et Charlotte **Drolet** en l'église de Notre-Dame-de-Québec le 23 juin 1807, le célébrant indique qu'il est le fils de François Laroche et Françoise Dubois de la paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly. Marc Laroche est né et baptisé le 7 octobre 1784 à cette paroisse, fils de François et Françoise Samson. François Laroche a épousé Françoise Samson le 23 septembre 1771 à L'Ancienne-Lorette. Elle est la fille de François Samson et Marie-Josephte-Guillemette Hellot qui s'étaient épousés le 15 juillet 1749 à Québec. Marie-Françoise Samson a été baptisée le 16 mai 1750 à Québec; son père François était déjà décédé depuis le 9 décembre 1749 et sa mère M.-Josephthe Guillemette Hellot s'est remariée avec Jean-Baptiste Dubois le 24 octobre 1752 à Québec. Marie-Françoise n'avait que 2 ans ½ lors du second mariage; de là l'imbroglio. Source : Fonds Drouin, (André Dionne, 2808)
- 3434 Richard **Slight** a épousé Hanna **Middlemiss** le 7 avril 1796 à Wearmouth, Angleterre. Richard Slight a été inhumé le 23 mars 1846 et Hanna Middlemiss inhumée le 6 décembre 1849, tous les deux au cimetière anglican de Rivière-du-Loup. (André Dionne, 3208)
- 3446 Adélaïde **Bellemare** (Thomas, Lucie Mélançon) a épousé Mathaïde **Doucet** (Raphaël, Justine Chamberland) le 23 septembre 1912 en la cathédrale de l'Immaculée-Conception à Trois-Rivières. Marie Mathaïde Éva est née le 16 janvier 1893 et a été baptisée le 17 en la cathédrale de l'Immaculée-Conception à Trois-Rivières. Source : Fonds Drouin (André Dionne, 3208)
- 5064 **Marie-Marcelline Rageot dit Beurivage** (Charles Rageot dit Beurivage et Marguerite Aubin), épouse de feu **Eusèbe Demers** est décédée le 10 et a été inhumée le 12 juillet 1884 à Saint-Romuald-d'Etchemin, âgée de 77 ans. Sources : registre de Saint-Romuald, sépulture 42; www.ancestry.ca (Paul Lessard, 2601; Rychard Guénette, 3228)
- 5065 **Jane O'Connell** (Matthew et Jane O'Neil) est née le 28 juin et a été baptisée le 1^{er} juillet 1855 à Québec, paroisse de Notre-Dame-de-Québec. Ses parrain et marraine sont William McNeil et Mary Johnson; lors de la rédaction de cet acte de baptême, Matthew O'Connell est appelé O'Conner. Toutefois, il signe O'Connell à la fin de l'acte. Source : www.ancestry.ca (Paul Lessard, 2661; Rychard Guénette, 3228)
- 6121 Antoine **Benoit** (Jean-Baptiste et Marie Guay) épouse Josette **Gauthier** (Étienne et Thérèse Dupuis) le 20 août 1804 à Baie-du-Febvre; en secondes noces, il épouse Joseph **Proulx** (Joseph et Josephthe Lefebvre) le 14 septembre 1830 à Saint-François-du-Lac. Antoine décède le 21 et est inhumé le 23 décembre 1864 à Saint-Zéphirin-de-Courval; on le dit âgé de 64 ans. Leur fils, François, épouse Catherine Martel (Louis, Julie Lemire) le 7 janvier 1867 à Baie-du-Febvre et, en secondes noces, Aurélie Vadeboncoeur (Ambroise, Adéline Lévesque) le 14 septembre 1886 à Baie-du-Febvre. François est né le 6 et a été baptisé le 7 mai 1842 à Saint-François-du-Lac. Catherine, qui porte le prénom de Léocadie sauf à son mariage, est née le 17 février 1850 à Sainte-Monique, Nicolet, et a été inhumée le 2 mars 1886 à Pierreville. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208; Michel Drolet, 3674)
- 6136 Marie-Mélie (Élodie) **Miville Deschenes** fille de Narcisse Miville Deschenes et Julie Fortin est née et a été baptisée le 1^{er} septembre 1835 à Saint-Jean-Port-Joli; elle décède le 2 et est inhumée le 4 janvier 1894 à Montréal, paroisse de Notre-Dame sous le nom d'Élodie Deschenes. Elle était de Montréal, paroisse de Sainte-Brigide. (Michel Drolet, 3674)
- 6137 Mary Johanna **McCarthy** épouse Ambroise **Stanley-Thompson** (James et Suzanne Bédard) le 28 septembre 1936 en la paroisse de St. Patrick à Québec. Source : Fonds Drouin (André Dionne, 3208)
- 6138 Lorrain **McCarthy** est né le 21 août et a été baptisé le 6 septembre 1936 à l'église de Saint-Dominique à Montréal. Le parrain était J. Baker (probablement William Baker) et la marraine Margaret McCarthy, son épouse. Il est mentionné que les parents sont résidents de Sanmaur, dans l'actuelle ville de La Tuque, Qc. Source : Fonds Drouin (André Dionne, 3208)
- 6141 Pierre **Nadeau** (Pierre, Amable Richard) épouse Marie Céleste **Blanchard** dit **Turenne** le 28 janvier 1828 à Saint-Paul, Joliette. (Alain Gariépy, 4109)

Rédacteur de la chronique : Alain Gariépy



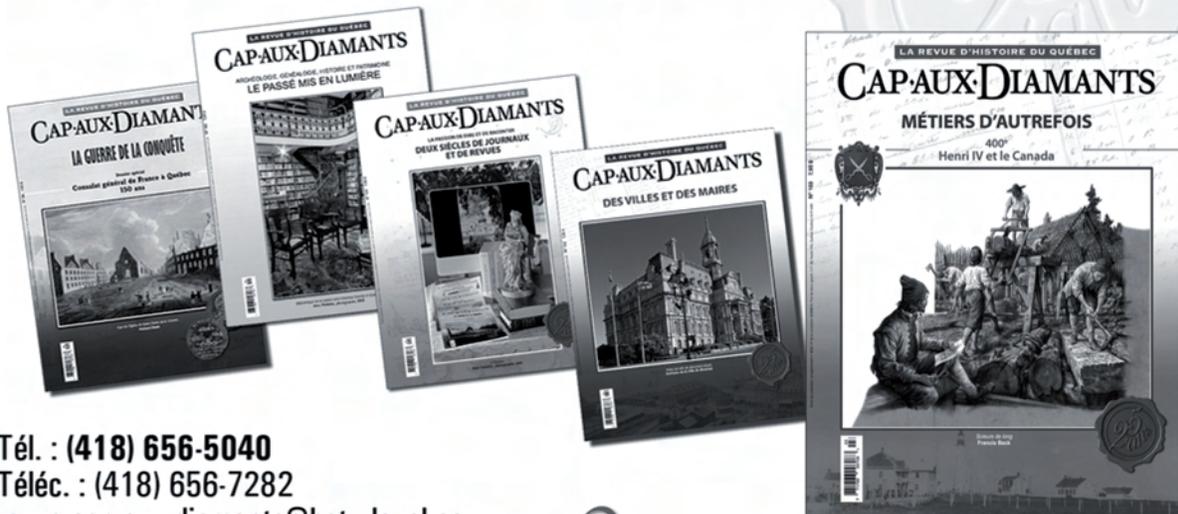
2326, CHEMIN SAINTE-FOY, QUÉBEC (QUÉBEC)

418 657-1718

TÉLÉCOPIEUR : 418 657-1677
prem-imp@biz.videotron.ca

- PHOTOCOPIES LIBRE-SERVICE
- PHOTOCOPIES NOIRES
- PHOTOCOPIES COULEUR
- IMPRIMERIE
- GRAPHISME
- RELIURE
(SPIRALE, CERLOX, BROCHAGE,
THERMORELIURE)
- PLASTIFICATION
- TROUAGE, PLIAGE, COLLAGE
- NUMÉROTAGE

Déjà 25 ans d'histoire!



Tél. : (418) 656-5040
Télé. : (418) 656-7282
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

Visitez notre site Internet :
www.capauxdiamants.org



LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC
CAP-AUX-DIAMANTS

RENCONTRES MENSUELLES

Endroit :

Centre communautaire Noël-Brulart
1229, avenue du Chanoine-Morel
Arr. Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge
Québec (Québec)

Heure : 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres

1. Le mercredi 19 janvier 2011

Conférencier : Michel Lavoie, historien

Sujet : *C'est ma seigneurie que je réclame! – La lutte des Hurons de Lorette pour la seigneurie de Sillery 1650-1900*

2. Le mercredi 16 février 2011

Conférencier : Catherine Ferland, historienne

Sujet : *Bacchus en Canada – Boissons, buveurs et ivresse en Nouvelle-France.*

3. Le mercredi 16 mars 2011

Conférencier : William Moss, archéologue

Sujet : *Jamestown, Québec, Santa Fe – 400 ans de trois villes fondatrices.*



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

Lundi, mardi et vendredi fermé

Mercredi 14 h 30 à 20 h 30

Jeudi 9 h 30 à 20 h 30

Samedi 9 h 30 à 16 h 30 **fermé le 1^{er} samedi du mois**

Dimanche 9 h 30 à 16 h 30

COLLECTION DU FONDS DROUIN NUMÉRISÉ DISPONIBLE POUR CONSULTATION.

Publications de la Société : Répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le lundi.

Manuscrits et microfilms

Mardi et vendredi 9 h à 17 h

Mercredi et jeudi 9 h à 21 h

Samedi et dimanche 9 h à 17 h

La communication des documents se termine
15 minutes avant l'heure de fermeture.

Bibliothèque : archivistique, généalogie, histoire du Québec
et de l'Amérique française et administration gouvernementale.
Mardi au vendredi 9 h à 17 h

Archives iconographiques, cartographiques, architecturales et
audiovisuelles.

Mardi au vendredi 9 h à 17 h

15 ans de réalisations

On a de quoi fêter



active
passionnée
creative
depuis 15 ans

COMMISSION DE
LA CAPITALE
NATIONALE
Québec



Devenez membre
de **L'Ancêtre**
ira chez vous

Abonnement cadeau?

Mon abonnement **2011** est renouvelé

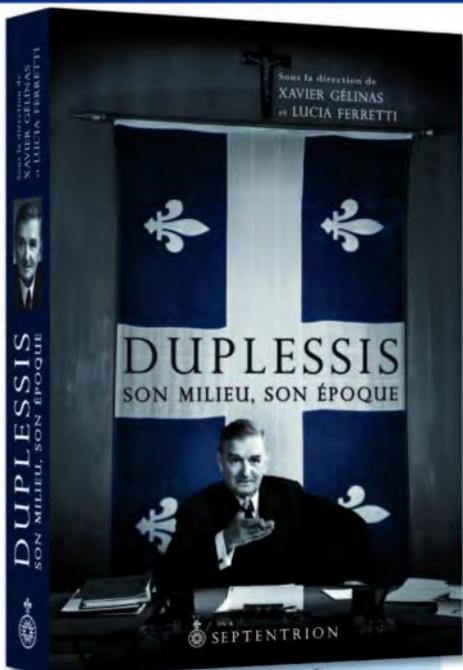
Alors, j'offre à une personne intéressée

De se joindre à la Société

De recevoir *L'Ancêtre* et de participer

Aux diverses activités de la SGQ.

520 PAGES, 39,95 \$, ISBN 978-2-89448-625-2



FEUILLETAGE EN LIGNE  CODE: 3178

Sous la direction de **XAVIER GÉLINAS** et **LUCIA FERRETTI**

DUPLESSIS, SON MILIEU, SON ÉPOQUE

Le 7 septembre 1959, Maurice Duplessis, député de Trois-Rivières et premier ministre du Québec, mourait dans l'exercice de ses fonctions. Son règne à la tête de l'Union nationale a laissé un certain goût amer. Cinquante ans plus tard, des chercheurs de plusieurs disciplines, de diverses sensibilités et de toutes les générations ont voulu poser un regard neuf sur l'homme politique qu'il a été, sa contribution à l'évolution du Québec et le souvenir qu'il a laissé.

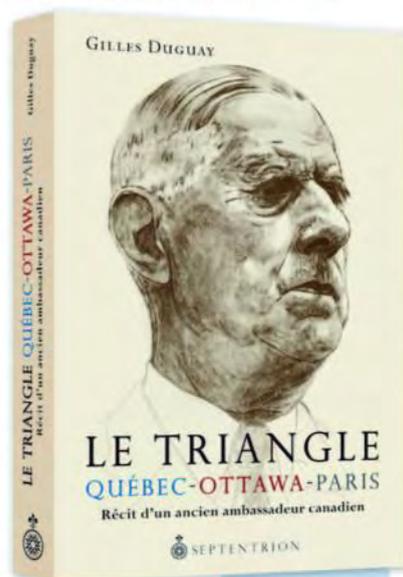
GILLES DUGUAY

LE TRIANGLE QUÉBEC-OTTAWA-PARIS

Récit d'un ancien ambassadeur canadien

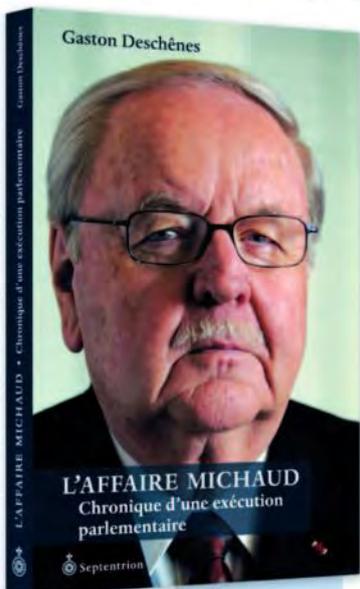
Gilles Duguay s'est donné une tâche ambitieuse: démontrer l'émergence internationale du Québec, de Samuel de Cham-

plain à Nicolas Sarkozy. Il offre ainsi à ses lecteurs une véritable fresque, dont le fil conducteur est la souveraineté. Il rend aussi publics certains incidents restés secrets jusqu'à ce jour. Cet ancien diplomate canadien considère aujourd'hui que l'émergence du Québec sur la scène mondiale est sans conteste l'une des plus grandes réussites de la Révolution tranquille.



 CODE: 2986

256 PAGES, 22,95 \$, ISBN 978-2-89448-632-0



 CODE: 3266

GASTON DESCHÊNES L'AFFAIRE MICHAUD

*Chronique d'une
exécution parlementaire*

Le 14 décembre 2000, l'Assemblée nationale du Québec adoptait une motion de blâme contre Yves Michaud.

Cette motion a été adoptée à peine une heure après avoir été évoquée dans une question orale du chef de l'Opposition, sans que les propos dits « inacceptables » aient été lus aux députés, sans débat et sans que l'accusé ait eu la moindre possibilité de se défendre.

Cet essai relate les tribulations d'un citoyen qui, pendant plus de cinq ans, s'est battu pour défendre sa réputation.

640 PAGES, 39,95 \$, ISBN 978-2-89448-627-6

